

**Rapport pour la commission  
permanente du conseil régional**  
<%moisCX%>

*Présenté par*  
**Jean-Paul Huchon**  
*Président du conseil régional  
d'Île-de-France*

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A  
PROJETS « ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE  
VIOLENCES »**

**SEPTIEME AFFECTATION POUR 2014**



**Chapitre 934 « Santé et action sociale »****Sous- fonction 42 « Action sociale »**

Programme HP 42-003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire »

*Sommaire*

<b>EXPOSE DES MOTIFS .....</b>	<b>4</b>
<b>PROJET DE DELIBERATION .....</b>	<b>5</b>
<b>ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL.....</b>	<b>7</b>
<b>ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION FICHES DETAILLEES DES OPERATIONS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL.....</b>	<b>20</b>

## EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de l'évolution de son intervention dans le champ social, la Région a souhaité rendre visibles certaines priorités érigées en «Grande cause régionale» et a décidé de faire de l'«Accompagnement des femmes victimes de violences» la grande cause de l'année 2014.

Ce choix s'explique par la persistance, malgré l'évolution juridique, de ce drame humain et social dont les conséquences économiques sont aussi à prendre en compte.

Ainsi, en 2012, en Ile-de-France, 23 femmes sont décédées de suites de violences graves au sein du couple et les violences conjugales y sont plus élevées que sur l'ensemble du territoire.

La loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes adoptée le 23 juillet 2014, comprend plusieurs axes d'intervention en vue de l'amélioration de la prévention et de la prise en charge de cette problématique. Il en est ainsi de la formation initiale et continue de certains personnels, tels que les personnels médicaux et paramédicaux et les travailleurs sociaux, sur les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes ainsi que sur les mécanismes d'emprise psychologique.

De même, est prévue, dans le cadre du 4<sup>ème</sup> plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, la généralisation du système de télé-protection des victimes de violences de la part du conjoint, partenaire (ou un ancien conjoint ou ancien partenaire) en alertant les autorités publiques.

Face à cet enjeu de société, la Région Ile-de-France, engagée depuis plusieurs années sur cette problématique, a souhaité accentuer son soutien dans ce domaine, dans l'objectif de contribuer à la prévention, à l'amélioration de l'accueil, de l'accès aux droits et de l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales, ainsi qu'à la constitution ou l'animation de réseau de référents dans une dynamique territoriale de proximité.

L'inscription de cette thématique au rang de grande cause régionale de l'année 2014 permet d'en accroître la visibilité en soutenant des projets innovants ou l'émergence de projets, hors dispositif des téléphones d'alerte dont la Région est partie prenante depuis sa création, en 2009.

Les 35 projets retenus concernent tous les départements franciliens. 9 d'entre eux rayonnent sur l'Ile-de-France ou plusieurs départements, 9 sur Paris, 2 sur la Seine-et-Marne, 1 sur les Yvelines, 3 sur l'Essonne, 3 dans les Hauts-de-Seine, 4 en Seine-Saint-Denis, 3 dans le Val-de-Marne et 1 dans le Val d'Oise.

Ils répondent à une ou plusieurs thématiques du cahier des charges : actions de prévention-sensibilisation-formation, amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des femmes victimes, création et/ou animation de réseau d'intervenants de proximité.

Ce rapport a pour objet d'attribuer 35 subventions et d'affecter, au titre de l'année 2014, un montant d'autorisations d'engagement de **421.814 €** en fonctionnement en faveur de ces projets, présentés en annexe 2 du projet de délibération.

Les délibérations n°CR 23-11 du 7 avril 2011 relative à la politique sociale régionale et n°CP 14-208 du 10 avril 2014 portant adoption du règlement d'intervention de l'appel à projet relatif à «L'accompagnement des femmes victimes de violences – Grande cause régionale 2014 » fondent l'attribution des subventions concernées par le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le président du conseil régional  
d'Ile-de-France**

**JEAN-PAUL HUCHON**

# PROJET DE DELIBERATION

DU

## ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES»

### SEPTIEME AFFECTATION POUR 2014

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** le Code de l'action sociale et des familles ;
- VU** la délibération n°CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** la délibération n°CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France ;
- VU** la délibération n°CR 23-11 du 7 avril 2011 relative à la politique sociale régionale ;
- VU** La délibération n°. CR 46-14 du 5 juin 2014 relative à la «Modernisation de l'action publique régionale : expérimentation de l'allègement des procédures de versement des subventions»
- VU** la délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 portant approbation de conventions-type et annexe-type relatives à la participation régionale en investissement et en fonctionnement ;
- VU** la délibération n°CP 14-208 du 10 avril 2014 portant adoption du règlement d'intervention de l'appel à projet relatif à «l'accompagnement des femmes victimes de violences – Grande cause régionale 2014 »
- VU** le budget de la Région Ile-de-France pour 2014 ;
- VU** l'avis de la commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;
- VU** l'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;
- VU** le rapport <numCX%> présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

### **Article 1 :**

Décide de participer, au titre du dispositif «Dispositif en faveur des personnes en situation précaire», au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **421.814€**.

Subordonne le versement de ces subventions de fonctionnement :

- pour les subventions inférieures ou égales à 23.000 €, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par l'article 2 de la délibération 13-209 du 4 avril 2013 et revue selon les modalités de la délibération n°CR14-46 du 15 juin 2014 relative à la «Modernisation de l'action publique régionale : expérimentation de l'allègement des procédures de versement des subventions »,

- pour les subventions supérieures à 23.000 euros à la conclusion, avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type relative à la participation régionale en fonctionnement aux projets annuels adoptés par l'article 3 de la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, revue selon les modalités de la délibération n° CR 46-14 du 19 juin 2014 relative à la «Modernisation de l'action publique régionale : expérimentation de

l'allègement des procédures de versement des subventions», et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **421.814 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42-003 (142 003) «Dispositif en faveur des personnes en situation précaire», action 142 003 04 « Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale », du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

**Le président du conseil régional  
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

**ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION TABLEAU  
RECAPITULATIF DES OPERATIONS BENEFICIANT  
D'UN SOUTIEN REGIONAL**

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014350 - Création d'une permanence d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales à l'hôpital Lariboisière à Paris (10ème)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R37542 - LIBRES TERRES DES FEMMES		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	25 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
50 000,00 €	TTC 50 %	25 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014354 - Création d'un dispositif de lutte contre les violences conjugales à Clamart et dans le sud des Hauts-de-Seine		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0002037 - CIDFF 92 CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES		
<b>Localisation :</b>	CA SUD DE SEINE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 410,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
10 820,00 €	TTC 50 %	5 410,00 €

<b>Dossier :</b>	14014368 - Accompagnement des populations issues de l'immigration malienne vers l'abandon des mutilations sexuelles féminines		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0018062 - ENTRAIDE ET ESPOIR		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
43 298,00 €	TTC 23,1 %	10 000,00 €



## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014376 - Sensibilisation des jeunes, des familles et des professionnels et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales à Paris et en Seine-Saint-Denis		
<b>Bénéficiaire :</b>	R22268 - ESPACE 19		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	9 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
19 000,00 €	TTC 50 %	<b>9 500,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14014381 - Prévenir les violences conjugales, en Ile-de-France, dès l'âge de 12 ans selon les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé		
<b>Bénéficiaire :</b>	R9596 - LE RELAIS DE SENART		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
70 000,00 €	TTC 28,57 %	<b>20 000,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14014393 - Sensibilisation itinérante en vue de mobiliser une personne référente dans chaque commune du Val d'Oise		
<b>Bénéficiaire :</b>	R1445 - DU COTE DES FEMMES		
<b>Localisation :</b>	VAL D'OISE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	30 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
63 451,00 €	TTC 47,28 %	<b>30 000,00 €</b>

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014399 - Accueil et soutien psychologique des femmes victimes de violences conjugales et sensibilisation d'un réseau d'acteurs à Champigny-sur-Marne (94)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R22062 - POINT ECOUTE CHAMPIGNY		
<b>Localisation :</b>	CHAMPIGNY-SUR-MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
30 000,00 €	TTC 33,33 %	10 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014404 - Création d'un lieu d'accueil/d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales dans le quartier des 4 Cités et de l'Est du Val-de-Marne		
<b>Bénéficiaire :</b>	R28468 - PROXIMITE ASS DEVELOP PROXIMITE CARACT SOCIAL		
<b>Localisation :</b>	CHAMPIGNY-SUR-MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
31 750,00 €	TTC 31,5 %	10 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014405 - Améliorer l'accueil, l'information, l'accès aux droits et aux soins directs des femmes victimes de violences conjugales dans le nord des Hauts-de-Seine		
<b>Bénéficiaire :</b>	R9234 - L'ESCALE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	29 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
71 343,00 €	TTC 40,65 %	29 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014409 - Création d'un lieu d'écoute spécialisé des femmes victimes de violences conjugales dans le sud des Yvelines		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0021159 - ALTERNATIVE		
<b>Localisation :</b>	CA DE ST QUENTIN EN YVELINES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
70 560,00 €	TTC 28,34 %	<b>20 000,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14014410 - Sensibilisation des établissements de santé à la prise en charge de femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0029815 - ASSOCIATION PERINATALE ILE DE FRANCE SUD		
<b>Localisation :</b>	ESSONNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	16 620,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
33 240,00 €	TTC 50 %	<b>16 620,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14014412 - Mise en place d'une méthode d'accompagnement et de suivi des femmes victimes de violences conjugales sur le parc social de la SA HLM Pierres et Lumières		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0029819 - PROMOTION DEFENSE LOGEMENT SOCIAL		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	30 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
71 200,00 €	TTC 42,13 %	<b>30 000,00 €</b>

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014413 - Améliorer l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales lors de la période périnatale en nord Seine-et-Marne		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0029816 - RESEAU PERINATAL NAITRE DANS L'EST FRANCILIEN		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	6 540,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
20 862,00 €	TTC 31,35 %	6 540,00 €

<b>Dossier :</b>	14014635 - Prévention des violences conjugales au sein de l'entreprise en Essonne		
<b>Bénéficiaire :</b>	R1778 - COMMUNAUTE JEUNESSE		
<b>Localisation :</b>	ESSONNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	29 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
73 750,00 €	TTC 39,32 %	29 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014690 - Création d'une plate-forme plurisectorielle d'accueil collectif "Femmes victimes de violences" pour femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales à Montreuil-sous-Bois (93)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R4079 - LA MAISON DES FEMMES		
<b>Localisation :</b>	MONTREUIL		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	15 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
40 816,00 €	TTC 36,75 %	15 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014692 - Sensibilisation des professionnels associatifs et municipaux, ainsi que des jeunes de Poissy (78) à la problématique des violences conjugales et ou intrafamiliales faites aux femmes		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0016490 - PRISM - POUR LA RECHERCHE ET L'INFORMATION SOCIALE ET MEDICALE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	3 559,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
7 559,00 €	TTC 47,08 %	3 559,00 €

<b>Dossier :</b>	14014696 - Accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle de femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales hébergées en Seine-Saint-Denis		
<b>Bénéficiaire :</b>	R32199 - CIDFF 93		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	6 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
12 000,00 €	TTC 50 %	6 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014698 - Création d'une permanence Ecoute Violences Femmes Handicapées		
<b>Bénéficiaire :</b>	R30243 - FEMMES POUR LE DIRE FEMMES POUR AGIR		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 685,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
23 007,00 €	TTC 46,44 %	10 685,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014699 - Renforcer et/ou restaurer les compétences psycho-sociales des femmes victimes de violences et sensibiliser les professionnels		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0001343 - MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE SEVRAN / TREMBLAY / VILLEPINTE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	6 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
16 006,00 €	TTC 37,49 %	6 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014700 - Prévention des violences des violences conjugales et intrafamiliales, par la sensibilisation d'adultes en situation de handicap et de professionnels en Seine-Saint-Denis		
<b>Bénéficiaire :</b>	R30080 - MFPF 93 - MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL SEINE-SAINT-DENIS		
<b>Localisation :</b>	SEINE SAINT DENIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
20 000,00 €	TTC 50 %	10 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014703 - Contribuer à combattre l'isolement des femmes victimes de violences conjugales par l'activité culturelle à Paris 19ème		
<b>Bénéficiaire :</b>	R38920 - APRES LA PLUIE		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	3 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
19 590,00 €	TTC 15,31 %	3 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014704 - Ecouter, soutenir les femmes victimes de violences psychiques et/ou physiques conjugales et/ou intrafamiliales à Clichy (92)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R4617 - SFM SOLIDARITE FORMATION MEDIATION RELAIS DAGOBERT		
<b>Localisation :</b>	CLICHY		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	3 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
7 300,00 €	TTC 41,1 %	3 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014705 - Création d'un groupe de paroles de femmes victimes de violences sur les relations mère/enfant à Massy (91)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R4014 - PAROLES DE FEMMES		
<b>Localisation :</b>	CA EUROPESSONNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	4 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
9 700,00 €	TTC 46,39 %	4 500,00 €

<b>Dossier :</b>	14014706 - Création d'une pièce de théâtre musicale et chorégraphique sur le thème des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales		
<b>Bénéficiaire :</b>	R22996 - ASS CULT DU THEATRE D ALEPH		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
13 750,00 €	TTC 36,36 %	5 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014707 - Prévention des violences intrafamiliales par une information objective et documentée sur l'hymen		
<b>Bénéficiaire :</b>	R30814 - ANCIGC ASS NALE CTRE IN TERRUP GROSSESSE & CONTRA		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
3 000,00 €	TTC 50 %	1 500,00 €

<b>Dossier :</b>	14014734 - Renforcement du dispositif expérimental d'accompagnement sociojuridique des femmes victimes de violences mises en sécurité		
<b>Bénéficiaire :</b>	R21260 - HAFB HALTE AIDE FEMMES BATTUES		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
46 000,00 €	TTC 10,87 %	5 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014737 - Sensibiliser 1.000 lycéen-nes d'Ile-de-France sur la violence du mariage forcé		
<b>Bénéficiaire :</b>	R32198 - VOIX DE FEMMES		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
22 544,00 €	TTC 33,27 %	7 500,00 €



## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014739 - Améliorer la sensibilisation, l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et le travail partenarial par de nouveaux outils		
<b>Bénéficiaire :</b>	R4825 - MDF MAISON DES FEMMES DE PARIS		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	15 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
43 354,00 €	TTC 34,6 %	15 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014741 - Contribuer à la prévention tout public francilien sur les mutilations sexuelles et mariages forcés, par la création d'une newsletter		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0021255 - GAMS GROUP FEMMES ABOLITION MUTIL SEXUELLES		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
30 120,00 €	TTC 34,86 %	10 500,00 €

<b>Dossier :</b>	14014742 - Promotion de la santé et accompagnement des femmes victimes de violences en Ile-de-France		
<b>Bénéficiaire :</b>	R33053 - ODYSSEE ART		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
57 100,00 €	TTC 17,51 %	10 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014747 - Création d'une permanence d'accès aux soins psychiques de femmes victimes de violences conjugales et/ou interfamiliales à Paris		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0029896 - LIGUE DES FEMMES IRANIENNES POUR LA DEMOCRATIE		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
15 080,00 €	TTC 33,16 %	5 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14014748 - Accompagnement des femmes victimes de mariages forcés et de crimes dits d'honneur et développement d'un réseau de prévention		
<b>Bénéficiaire :</b>	R32778 - ADRIC AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERCULTURELLES POUR LA CITOYENNETE		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	4 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
9 000,00 €	TTC 50 %	4 500,00 €

<b>Dossier :</b>	14014750 - Lutter contre les violences faites aux femmes : violences conjugales, mariages forcés, harcèlement sexuel		
<b>Bénéficiaire :</b>	R22091 - ATF - ASSOCIATION DES TUNISIENS EN FRANCE		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
43 010,00 €	TTC 46,5 %	20 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-684	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Dossier :</b>	14014751 - "Stop violences sexistes" conjugales et intrafamiliales en Ile-de-France		
<b>Bénéficiaire :</b>	R33320 - FASTI - FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS IMMIGRES		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
61 000,00 €	TTC 32,79 %	20 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14015461 - Contribution à la reprise de confiance en soi des femmes victimes de violences conjugales par le sport		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0020077 - IMPULSION 75		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
30 783,00 €	TTC 16,24 %	5 000,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14) :</b>	421 814,00 €
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

<b>Total sur l'imputation 934 - 42 - 142003 - 14200304 :</b>	421 814,00 €
--------------------------------------------------------------	--------------

**ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION FICHES  
DETAILLEES DES OPERATIONS BENEFICIANT D'UN  
SOUTIEN REGIONAL**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014350</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CREATION D'UNE PERMANENCE D'ACCUEIL POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES A L'HOPITAL LARIBOISIERE A PARIS (10EME)</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	50 000,00 €	50,00 %	25 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>25 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LIBRES TERRES DES FEMMES  
 Adresse administrative : 111 BOULEVARD MACDONALD  
75019 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Hélène DUREUX, Présidente

Date de publication au JO : 26 octobre 2006

N° SIRET : 49334953400021

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : création d'une permanence d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales à l'hôpital Lariboisière à Paris (10ème)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association Libres Terres de Femmes anime des permanences d'accueil pour les femmes victimes de violences avec ou sans enfants au 111, boulevard Macdonald à Paris 19ème. En 2013, elle a reçu 304 nouvelles femmes; 193 ont été suivies sur plus de trois rendez-vous.

En relation avec une conseillère conjugale de la maternité de l'hôpital Lariboisière depuis plusieurs années, l'association a identifié le besoin d'ouvrir une permanence d'accueil aux patientes de cette maternité victimes de violences conjugales, au sein même de la maternité, la proximité du lieu d'accueil étant une condition incontournable de la mobilisation de ces femmes dans une démarche de demande

d'écoute.

**Description :**

La grossesse est reconnue par les professionnels comme une période de la vie des femmes particulièrement risquée, avec de très nombreux passages à l'acte de la part des conjoints ou compagnons violents. Le public féminin reçu à cette maternité est parfois fragilisé par des années de violences conjugales. L'hôpital est un lieu de soins où ces femmes se sentent suffisamment à l'abri et où elles peuvent venir seules pour évoquer leur vécu de violences.

La maternité de l'hôpital Lariboisière pratique actuellement 2.500 accouchements par an. 2.800 sont prévus en 2014 auxquels s'ajoutent les urgences de la maternité, celles du centre de planification, les suivis de grossesse, les suivis gynécologiques. Ce sont autant de temps de repérage de violences conjugales. Lors de l'entretien pré-IVG, les femmes révèlent souvent les violences subies au sein de leur couple.

Ainsi, face à ce besoin important, une permanence d'accueil, d'écoute et d'accompagnement juridique et social, sans rendez-vous, sera animée une après-midi par semaine, par l'association Libres Terres de Femmes. L'association assurera aussi un suivi psychologique des femmes qui le souhaitent, animera des ateliers de bien-être et de reprise de confiance en soi.

La maternité mettra un local à disposition, accessible aux femmes à mobilité réduite, chaque mercredi après-midi de 14 à 17 heures, soit 12 heures mensuelles.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une juriste, une assistante sociale et la directrice coordinatrice de Libres Terres de femmes, des interprètes pour certaines langues étrangères.

Moyens matériels : téléphone, ordinateur, internet, plaquettes d'information, clés USB, photocopies, dossiers administratifs...

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

10% des femmes reçues à la maternité pourraient être concernées, soit 250 à 280, ainsi que 5% des femmes suivies hors grossesse, soit 150.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (énergie, fournitures)	550,00	1,10%
Services extérieurs (location, assurance, documentation)	2 096,00	4,19%
Frais postaux et telecom	1 000,00	2,00%
Honoraires	5 000,00	10,00%
Personnel	41 104,00	82,21%
Divers	250,00	0,50%
Total	50 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
FIPD	5 000,00	10,00%
Ministère Droit des femmes	3 000,00	6,00%
DGCS	7 000,00	14,00%
CRIF	25 000,00	50,00%
Ville de Paris	5 000,00	10,00%
Subventions privées	5 000,00	10,00%
Total	50 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2015	25 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	11 652,00 €
2011	Etablissements et services d'accueil de jour pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	4 677,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	9 272,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	14 000,00 €
2013	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	4 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	3 500,00 €
2014	Soutien à la prévention	3 500,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	13 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	5 000,00 €
	Montant total	76 101,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014354</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CREATION D'UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES A CLAMART ET DANS LE SUD DES HAUTS-DE-SEINE</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	10 820,00 €	50,00 %	5 410,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>5 410,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CIDFF 92 CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES  
Adresse administrative : 55 AVENUE JEAN JAURES  
92140 CLAMART  
Statut Juridique : Association  
Représentant : Madame Marie-Françoise LEFILLEUL, Présidente

Date de publication au JO : 28 septembre 1977

N° SIRET : 32186349000041

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : création d'un dispositif de lutte contre les violences conjugales à Clamart et dans le sud des Hauts-de-Seine

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le CIDFF92/Clamart informe, oriente, accompagne les femmes et les familles de manière globale, confidentielle et gratuite avec une réponse avant tout juridique dans les domaines de la parentalité, de l'emploi, de la vie familiale et sociale.

L'information individuelle, dans le cadre des permanences d'accueil et d'information tenues est assurée



par une équipe pluridisciplinaire de professionnelles, au siège du CIDFF à Clamart (juridique, médiation familiale, conseil conjugal), à la Maison de la Justice et du Droit de Bagneux (juridique), à la Maison de l'Enfant et des Parents de Fontenay-aux-Roses (juridique, médiation familiale), du CIDFF Bagneux (juridique) et du CIDFF Plessis-Robinson (juridique).

En 2013, 3.000 personnes ont été reçues, 6.800 informations délivrées, pour une majorité de femmes (2.280 femmes et 720 hommes). 2.682 personnes ont sollicité le service juridique, 240 la médiation familiale, 78 le conseil conjugal et familial.

L'information collective s'est effectuée au cours de 17 ateliers, pour 179 personnes, dont 11 ateliers sociolinguistiques sur les territoires CUCS (Clamart et Blagis), 2 pour le public de l'Espace Entreprise et Emploi de Clamart et de la communauté d'agglomération Sud-de-Seine sur les questions liées au droit du travail, 2 dans le cadre du CUCS des Blagis sur les questions liées à la consommation ou du droit du travail, 2 à destination des femmes seules, séparées ou en voie de séparation avec des enfants à charge. L'association est aussi intervenue 18 fois auprès de 336 professionnels de la police, de la commune, des relais d'assistantes maternelles et/ou parentales, des acteurs de l'action sociale.

Compte tenu des besoins sur le territoire, l'association souhaite créer une permanence d'information juridique en droit des femmes et de la famille, une sensibilisation des professionnels à la problématique des violences faites aux femmes au sein du couple, et une sensibilisation auprès des jeunes mères des Centres Maternels Infantiles.

### **Description :**

Le CIDFF de Clamart reçoit le public dans le cadre de sa mission d'accès aux droits des femmes et des familles confiée par l'Etat. Dans ce cadre, il reçoit des femmes victimes des violences.

Toutefois, dans l'organisation actuelle des permanences, les juristes s'y succèdent; la conseillère conjugale assure une présence très ponctuelle; le rythme des entretiens, chacun durant 30 minutes, est insuffisant. Cela ne permet pas d'offrir aux femmes victimes de violences l'accueil personnalisé et approfondi dont elles ont besoin.

C'est pourquoi l'association souhaite :

1. dédier aux femmes victimes de violences conjugales une permanence spécifique avec une juriste et une conseillère conjugale spécialisées afin :

- de les recevoir dans les conditions nécessaires à une écoute attentive,
- de leur donner une information répondant aux spécificités des situations de violences conjugales,
- de les orienter vers des partenaires appropriés,
- d'être un appui pour leur permettre de comprendre et d'agir,
- de les accompagner dans leurs démarches.

Cette permanence permettra aussi de rendre plus visible et lisible l'action contre les violences conjugales au public ainsi qu'aux professionnels et acteurs locaux, favorisant un travail partenarial plus actif et efficace.

2. sensibiliser les élus, personnels municipaux, des professionnels à la problématique des violences faites aux femmes au sein du couple (problématique, contexte, repérage, lieux et personnes ressources) sous forme de 6 ateliers, avec dossiers documentaires, dans les communes de Malakoff et du Plessis-Robinson.

3. sensibiliser les jeunes mères hébergées dans les Centres Maternels infantiles de Châtillon-sous-Bagneux et de Fontenay-aux-Roses.

Ce public fragilisé a été, est ou sera confronté à des situations de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Ces jeunes femmes, âgées de 16 à 25 ans représentent 8% du public reçu dans les permanences. Il s'agit d'aller à leur rencontre dans les centres maternels et infantiles pour un 1er contact et de leur faire connaître des lieux et des personnes ressources.

2 séances d'information auprès des jeunes mères auront pour objectif de les aider à anticiper et prévenir

les risques de violences qu'elles pourraient subir, à repérer les victimes, à les informer sur leurs droits et les orienter vers les lieux et personnes ressources, en les aidant à mieux vivre et exercer leur parentalité.

#### Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : deux juristes, la directrice chargée du suivi et du bilan de l'action de l'action, une travailleuse sociale du Centre Flora Tristan (prestataire) ou une conseillère conjugale et familiale professionnelle des violences conjugales

Moyens matériels :

Acces personnes handicapées au 55 avenue Jean Jaurès à Clamart, communication, documentation juridique, dossier documentaire, matériels et outils informatiques.

#### Intérêt régional :

Grande cause régionale 2014

#### Public(s) cible(s) :

180 femmes dont 30 jeunes mères, victimes ou pressenties, 120 professionnels

Lieux : permanence au 55, avenue Jean-Jaurès, à 92140-Clamart, sensibilisation dans les Mairies de Malakoff et du Plessis-Robinson, information dans les centres maternels de Fontenay-aux-Roses et de Chatillon-sous-Bagneux.

#### Localisation géographique :

- CA SUD DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Fournitures de bureau	180,00	1,66%
Documentation	250,00	2,31%
Autres services externes (déplacements, réunions, supports de communication, matériel informatique)	620,00	5,73%
Personnel	9 770,00	90,30%
<b>Total</b>	<b>10 820,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CRIF	5 410,00	50,00%
Département 92	2 000,00	18,48%
Ville de Clamart	1 000,00	9,24%
Ville de Malakoff	1 205,00	11,14%
Ville du Plessis-Robinson	1 205,00	11,14%
<b>Total</b>	<b>10 820,00</b>	<b>100,00%</b>

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 410,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	1 500,00 €
2013	Soutien à la prévention	1 500,00 €
2014	Soutien à la prévention	1 300,00 €
	Montant total	15 800,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014368</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS ISSUES DE L'IMMIGRATION MALIENNE VERS L'ABANDON DES MUTILATIONS SEXUELLES FEMININES</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	43 298,00 €	23,10 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ENTRAIDE ET ESPOIR  
 Adresse administrative : 65 RUE DE BELLEVILLE  
75019 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Hinda SOUKO, Présidente

Date de publication au JO : 2 juin 2001

N° SIRET : 45071970300016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : accompagnement des populations issues de l'immigration malienne vers l'abandon des mutilations sexuelles féminines

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association "Entraide et espoir" accompagne les publics précaires, dont une partie est issue du quartier politique de la ville du 19ème arrondissement de Paris. Elle assure deux permanences par semaine à la Pépinière Mathis pour une aide aux démarches administratives; elle anime des activités de médiation ainsi que d'information relatives à la santé des femmes; elle contribue à la création de lien social pour favoriser le vivre-ensemble (sorties familiales, Réveillon de la solidarité), à destination des populations issues des migrations (réunions d'information collectives, interventions dans les associations de migrants, dans les groupements de femmes).

En 2013, l'association a accompagné 900 personnes dont une majorité de femmes.

### **Description :**

Pour accompagner les populations issues de la migration malienne vers l'abandon des mutilations sexuelles féminines, l'association propose

- d'ouvrir un espace de dialogue et de sensibilisation sur la problématique des mutilations sexuelles féminines,
- de renforcer les compétences de migrants-relais dans la sensibilisation en faveur de l'abandon de l'excision,
- de mettre en place les conditions d'un accompagnement des filles courant un risque d'excision lors d'un retour au Mali.

Les mutilations sexuelles féminines représentent une violence basée sur le genre et une atteinte fondamentale aux droits des femmes. En France, l'étude «Excision et Handicap» (Ined-Acsé-Université Paris 1- 2009) estime que 53.000 femmes excisées vivent sur le territoire français, dont une grande partie en Ile-de-France.

L'association Entraide et Espoir propose de répondre au besoin de prévention et d'information sur cette forme de violence faites aux femmes en partant d'une approche novatrice. En partenariat avec l'ONG "Equilibres & Populations" qui mène un projet pour l'abandon de l'excision dans 100 villages de la région de Kayes, au Mali, "Entraide et Espoir" a identifié un réseau d'associations de migrants de cette région, implantées en Ile-de-France.

Les mutilations sexuelles féminines constituent une pratique qui transcende les frontières. Fortement ancrées dans le tissu social et culturel, ces violences doivent être envisagées de manière globale. Les migrants gardent des liens forts avec leur région d'origine, où ils restent impliqués dans les décisions familiales et communautaires. Certains d'entre eux peuvent perpétuer des pratiques traditionnelles, dont ils font un élément central de leur identité en migration. D'autres, en raison de leur influence dans leur communauté d'origine, sont susceptibles d'être des moteurs de l'abandon de l'excision.

Ce projet cherche à créer une cohérence entre le travail de sensibilisation mené en France et en Afrique à propos d'une pratique qui se joue à l'international en suscitant des interactions autour de la problématique de l'excision entre les migrants vivant en Ile-de-France et leur région d'origine au Mali.

La sensibilisation des populations issues de la migration malienne, d'une part, valorisera les dynamiques d'abandon de la pratique en cours au Mali et, d'autre part, mettra en avant les risques sanitaires de l'excision. L'approche se veut non-stigmatisante.

Les étapes de déroulement du projet sont les suivantes :

Décembre 2014 – Avril 2015 : formation de migrants-relais parmi des migrants identifiés auprès de leurs pairs. Un espace de réflexion et d'engagement leur permettra d'acquérir un argumentaire pour convaincre et accompagner les victimes ou potentielles victimes d'excision.

Cinq sessions d'information approfondie seront organisées autour des axes suivants :

- renforcer les connaissances des participants sur la pratique de l'excision (origines, effets néfastes, dynamiques d'abandon),
- renforcer les compétences des participants pour aborder la problématique avec leurs pairs, dans la perspective des droits humains et de la santé,
- favoriser l'échange de pratiques et d'expériences entre les participants,
- transmettre des outils pratiques pour la diffusion d'information sur l'excision,
- améliorer la connaissance des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des femmes excisées (associations référentes, structures de prise en charge médicale, juridique...) en Ile-de-France.

En 2015, "Equilibres & Populations" et son partenaire malien, l'"Association Malienne pour le suivi et

l'orientation des pratiques traditionnelles" (AMSOPT), organiseront une cérémonie publique d'abandon de l'excision au Mali, qui rassemblera les villages engagés dans le processus d'abandon. Sept migrants-relais y assisteront pour constater les changements en cours dans leur région d'origine. A leur retour, ils se feront les témoins et les porte-paroles de cette possibilité de changement auprès des migrants d'Ile-de-France. Cette mission des migrants-relais au Mali est prise en charge dans le cadre du partenariat entre "Entraide et Espoir" et "Equilibres & Populations".

Janvier - Novembre 2015 : sensibilisations du grand public sur l'excision.

Dix sessions de sensibilisation seront organisées dans 5 villes d'Ile-de-France (deux sessions par ville) : Paris, Aubervilliers, Saint-Denis, Evry et Montreuil. Elles impliqueront des migrants, en particulier celles et ceux originaires de la zone du projet mené par "Equilibres & Populations" au Mali, en s'appuyant sur les associations de migrants implantées en Ile-de-France, qui constituent un tissu riche et structuré.

Organisées de façon thématique, ces rencontres permettront de mettre en lumière en quoi l'excision constitue une violation des droits fondamentaux, une pratique néfaste à la santé des femmes et les risques encourus du point de vue légal. Les dynamiques d'abandon de l'excision en cours en Afrique, et au Mali en particulier, seront valorisées, afin de montrer que le changement est possible. Dans ce cadre, les activités menées dans les villages de la région de Kayes par "Equilibres & Populations" serviront d'exemple. Dans la deuxième partie de l'année, les migrants-relais restitueront les changements qu'ils ont pu constater au Mali.

L'objectif sera également de faire réfléchir les participants au rôle qu'ils ont à jouer dans le cadre des liens qu'ils maintiennent avec leur communauté d'origine. Les membres des diasporas peuvent être des leviers de l'abandon de l'excision dans leur pays d'origine et jouer un rôle dans la protection des jeunes filles susceptibles d'être excisées lors d'un retour au pays d'origine de leurs parents.

En décembre 2015 : à l'issue de 12 mois d'activités de sensibilisation et d'accompagnement du public migrant ciblé par le projet, Entraide et Espoir organisera un événement de soutien à l'abandon de l'excision, en Ile-de-France. Ce temps fort du projet permettra de donner de la visibilité au mouvement pour l'abandon de l'excision.

Montrer publiquement que les attentes et le regard sur les femmes excisées changent est un signal fort susceptible d'effets multiplicateurs auprès de l'ensemble des publics à risques.

Tout au long du projet, Entraide et Espoir mènera un travail de médiation et d'accompagnement auprès des populations migrantes qui rencontrent des difficultés sociales et économiques. La mission au Mali des migrants-relais participe aussi au renforcement de ce dispositif d'alerte et de protection des jeunes filles. L'articulation des actions entre la France et le Mali participe à la protection des femmes victimes de violences intrafamiliales.

En septembre – novembre 2015, Entraide et Espoir mènera une démarche d'évaluation du projet, afin d'en mesurer les résultats et de dégager des pistes de recommandations, grâce à un travail d'observation participante lors des différents types d'activités et par le biais d'entretiens individuels ou collectifs avec les bénéficiaires du projet.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : Une chargée de médiation et d'accompagnement, des intervenants ponctuels, un groupe théâtral lors de la cérémonie de soutien à l'abandon de l'excision, un graphiste, un-e chargé-e de l'évaluation

Moyens humains : salles, collations, photocopies, téléphone

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

670 personnes, groupes de toutes origines susceptibles d'être concernés par la problématique de l'excision, et, en priorité, migrants femmes et hommes adultes, originaires de la région de Kayes, dans l'Ouest du Mali.

**Localisation géographique :**

- PARIS
- EVRY
- AUBERVILLIERS
- SAINT-DENIS
- MONTREUIL

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	310,00	0,72%	CRIF	10 000,00	23,10%
Autres services externes (collations, téléphone, honoraires)	23 896,00	55,19%	Agence Française de développement	28 796,00	66,51%
Personnel	19 092,00	44,09%	Fonds propres	4 502,00	10,40%
Total	43 298,00	100,00%	Total	43 298,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide régionale aux associations pour les microprojets internationaux de solidarité (ARAMIS)	12 500,00 €
	Montant total	12 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014376</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : SENSIBILISATION DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES PROFESSIONNELS ET ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES A PARIS ET EN SEINE-SAINT-DENIS</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	19 000,00 €	50,00 %	9 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>9 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ESPACE 19  
 Adresse administrative : 251 RUE DE CRIMEE  
75019 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur JEAN PIERRE ZEGANADIN, Président

Date de publication au JO : 4 juillet 1979

N° SIRET : 32228389600049

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Sensibilisation des jeunes, des familles et des professionnels et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales à Paris et en Seine-Saint-Denis

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Espace 19 est une association d'éducation populaire de loi 1901 qui gère 3 centres sociaux et culturels (Espace 19 Ourcq, Espace 19 Cambrai, Espace 19 Riquet), 3 structures petite enfance (crèches et halte-garderies), 3 pôles de compétences transversales (un pôle insertion sociale, un pôle numérique, un pôle santé et médiation socioculturelle), 2 projets emploi et 1 jardin partagé.

- 1.242 familles sont adhérentes à l'association;
- 4.020 individus y sont adhérents;



- 1.355 personnes participent aux activités;
- 20.000 personnes ont été accueillies et informées dans les 3 centres sociaux et culturels, en 2013;
- 471 familles allocataires du RSA sont suivies et accompagnées par le pôle insertion sociale.

### **Description :**

L'expérience de l'accueil, dans les 3 centres sociaux et culturels et en centre de PMI, a permis de mieux comprendre pourquoi la plupart des femmes victimes de violence gardent le silence et n'osent pas porter plainte.

Leur isolement est particulièrement ressenti chez les femmes migrantes, ne maîtrisant pas la langue française, d'autant plus lorsqu'elles sont sans travail donc vulnérables économiquement.

Dans plusieurs cultures, la violence conjugale est presque considérée comme «normale» et ne constitue pas un motif de divorce.

Cet isolement, ainsi que la violence verbale et physique subie, favorisent une situation d'emprise des victimes par leur conjoint, de peur des représailles sur elles-mêmes et sur tous les membres de leur famille, de peur aussi que les services de protection de l'enfance leur enlèvent leurs enfants.

L'association a acquis une connaissance du territoire sur lequel elle rayonne et des publics qui y vivent. La conseillère conjugale et familiale et 5 médiatrices socioculturelles maîtrisent bon nombre des langues (bambara, soninké, peuhle, tamoul, mandarin, cantonnais, cambodgien, anglais...) ainsi que les codes culturels et peuvent ainsi jouer un rôle d'interface avec les spécialistes de la prise en charge.

Le projet de l'association porte sur deux axes d'intervention :

#### **-1. Sensibiliser et informer**

- environ 500 élèves de 4ème dans les collèges et dans les centres sociaux et culturels d'Espace 19 (notamment sur le sexisme, les stéréotypes, le mariage forcé et le viol)
- une soixantaine de femmes, d'hommes et de familles qui fréquentent les centres d'espace 19, en particulier à l'occasion de la journée de la femme, le 8 mars, et de la journée contre les violences faites aux femmes le 25 novembre, pour sensibiliser les habitants (potentiels témoins, potentielles victimes) du territoire sur la thématique (aides possibles, lieux ressources),
- former 30 bénévoles associatifs et professionnels d'Espace 19 avec la conseillère conjugale et familiale par une mise à jour régulière de leurs connaissances sur les violences faites aux femmes. Notamment, elle questionnera leurs représentations sur la thématique au regard des violences sexuelles, verbales et psychologiques trop souvent mésestimées;
- élaborer une exposition sur l'évolution du droit des femmes et sa diffusion dans les trois centres sociaux et culturels d'Espace 19, avec distribution de flyers et d'une liste des lieux ressources.

#### **2. Repérer, accueillir, écouter, accompagner et orienter**

- repérer les femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales dans les locaux d'Espace 19, dans les collèges, dans les PMI, en partenariat avec les professionnels du territoire (assistantes sociales, établissements scolaires, commissariat du 19ème, etc...);
- accueillir les victimes lors de permanences gratuites tenues par des professionnelles (conseillère conjugale et familiale, médiatrices) afin de les écouter, les informer sur leurs droits (ordonnance de protection, aide juridictionnelle, possibilité d'hébergement d'urgence, recherche d'emploi...) et le comportement à adopter au moment des faits,
- accompagner les victimes dans leurs démarches (commissariat, association CIDFF, avocat...).

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 1 conseillère conjugale et familiale, 5 médiatrices socioculturelles

Moyens matériels : les locaux de l'association et des sites partenaires (centres de MPI, collèges)

### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

- 400 jeunes de 12-18 ans
  - familles fréquentant les 3 centres sociaux de l'association
  - femmes de 18 à 60 ans environ d'horizons divers (54 nationalités différentes)
- Soit 150 adultes, 25 bénévoles et/ou professionnels, 30 femmes victimes de violences

A Paris : les territoires CUCS et ZUS notamment de Belleville, Curial, Cambrai, Alphonse Karr, Fontaine-au-roi, HBM Aubervilliers, HBM Ménilmontant, La goutte d'or, porte de Montmartre, porte de Saint-Ouen, porte de Clichy, porte Saint-Denis, porte Saint Martin etc.

En Seine-Saint-Denis (93) : au sein de la communauté d'agglomération de Plaine commune (Saint-Denis et Aubervilliers) et de celle d'Est ensemble, notamment le Pré-Saint-Gervais et Pantin (Courtilières, 4 chemins, Paul Bert, Sadi Carnot)

**Localisation géographique :**

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE SAINT DENIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, énergie)	640,00	3,37%	Département de Paris	8 000,00	42,11%
Services externes (locations, entretien, assurance, documentation)	440,00	2,32%	Observatoire de l'égalité Femmes/Hommes	1 500,00	7,89%
Autres services externes (honoraires, publications, transports, frais postaux, télécommunications)	1 620,00	8,53%	CRIF	9 500,00	50,00%
Personnel	16 300,00	85,79%	Total	19 000,00	100,00%
Total	19 000,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	9 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	39 500,00 €
2011	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Investissement	14 400,00 €
2011	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Fonctionnement	14 000,00 €
2011	Départ en vacances et/ou échanges inter intra régionaux	12 554,00 €
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	30 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	36 000,00 €
2012	Départ en vacances et/ou échanges inter intra régionaux	8 640,00 €
2012	Soutien à la médiation	3 000,00 €
2013	Départ en vacances et/ou échanges inter intra régionaux	8 910,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	53 000,00 €
2013	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	8 000,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	16 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	72 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>324 004,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014381</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : PREVENIR LES VIOLENCES CONJUGALES, EN ILE-DE-FRANCE, DES L'AGE DE 12 ANS SELON LES PRECONISATIONS DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	70 000,00 €	28,57 %	20 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		20 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LE RELAIS DE SENART  
 Adresse administrative : 27 RUE DE L'ETANG  
77240 VERT-SAINT-DENIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Stéphane REGIS, Président

Date de publication au JO : 25 septembre 1985

N° SIRET : 43195648100029

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : prévenir les violences conjugales, en Ile-de-France, dès l'âge de 12 ans selon les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association est porteuse d'actions en direction de femmes victimes de violences conjugales, et en direction de personnes en risque d'exclusion; elle gère deux établissements : l'un à Vert-Saint-Denis (77), nommé Relais de Sénart pour les agglomérations et environs de Sénart (77) et Melun (77), et le second à Montereau-Fault-Yonne (77) nommé Maison des Femmes – le Relais, pour les arrondissements de Provins et Fontainebleau.

Les services proposés dans chacun des deux établissements sont :

- un lieu d'Accueil, Ecoute, Orientation (AEO) et un accompagnement hors hébergement pour les femmes

et les enfants victimes ou témoins de la violence conjugale, (450 femmes en 2013, 866 entretiens individuels et 246 accompagnements dans leurs démarches),

- un accueil de jour fréquenté en 2013 par 134 femmes et 99 enfants,
- un Centre d'hébergement d'Insertion (CHRS) (spécialisé violence conjugale) et un dispositif d'hébergement pour les femmes ayant des enfants de moins de trois ans (75 femmes et 86 enfants en 2013),
- un dispositif de mise en sécurité des femmes et des enfants victimes de violence conjugale (182 femmes et 185 enfants en 2013),
- un service d'aide au logement pour les femmes victimes de violence conjugale (en 2013, relogement de 43 femmes) ; ainsi qu'un accompagnement social lié au logement (ASLL) pour 157 ménages en difficulté sociale sur les territoires des Maisons Départementales des Solidarités (MDS) de Sénart et Montereau-Fault-Yonne,
- un Pôle Ressources sur l'égalité femmes-hommes, et en particulier les violences sexistes, transversal aux deux établissements. La structure, créée en 1985 par le SAN de Sénart en a été un service jusqu'en décembre 1996, date de passage sous statut associatif. Au départ, dénommée le Relais de Sénart, l'association a changé de nom en avril 2014 devenant Solidarité Femmes-Le Relais 77.

### **Description :**

L'approche de la prévention se décline en différents niveaux qui correspondent à la classification établie par l'Organisation Mondiale de la Santé. A chaque niveau correspondent un type de bénéficiaires, des outils spécifiques et un cadre particulier d'action. Ces 3 volets d'action seront portés par le Pôle Ressources de l'association :

#### 1) Agir pour la prévention primaire

par la promotion de l'égalité fille-garçon en direction des jeunes au moyen de sensibilisations aux violences sexistes, dans tous types de structures fréquentées par les jeunes publics : établissements scolaires, services jeunesse ou prévention des communes, forums... Les interventions sont co-construites en partenariat avec les équipes de professionnel-le-s encadrant les jeunes bénéficiaires en fonction des besoins identifiés.

Pour la tranche des 12-15 ans, l'association interviendra auprès de jeunes collégien-ne-s dans le cadre d'un programme d'intervention de 3 modules de 2h par classe :

- au sein des classes de 4ème et 5ème de la section SEGPA du Collège Paul Eluard de Montereau-Fault-Yonne ,
- au sein du Collège Arthur Rimbaud de Nemours.

Le programme de ces actions s'appuiera sur :

- la déconstruction des représentations sexistes au moyen d'un outil «Le baromètre des valeurs» qui met à l'épreuve la construction sociale des rôles masculin et féminin,
- puis le respect dans les relations amoureuses au moyen de l'outil «Débat mouvant» qui permet aux jeunes de détecter les signes d'instauration du contrôle et de la violence, - l'identification des comportements et violences sexistes et les moyens pour en sortir et faire valoir ses droits.

Pour la tranche des 15-19 ans, un programme d'intervention de 4 modules de 2h par groupe sera proposé :

- aux lycéen-ne-s du Lycée Georges Sand de Mée-sur-Seine,
- aux jeunes fréquentant le Bureau Information Jeunesse de Melun,
- aux jeunes concerné-e-s par le Programme de Réussite Educative de Dammarie-les-Lys,
- aux jeunes suivi-e-s par la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Roissy-en-Brie et de Melun,
- aux jeunes fréquentant le Service Prévention de la ville de Combs-la-Ville.

Il portera sur :

- la déconstruction des représentations sexistes par les jeunes au moyen d'un outil «Le CV du Genr » qui met à l'épreuve la construction sociale des rôles masculin et féminin, - la déconstruction des inégalités entre hommes et femmes et des discriminations sexistes autour d'un débat sur la place des femmes dans la société (emploi, responsabilités politiques, partage des tâches, violences...),

- le respect dans les relations amoureuses et la sexualité au moyen de l'outil «Acceptable / Pas acceptable ?» qui permet aux jeunes de détecter les signes d'instauration du contrôle et de la violence,
- la gestion des émotions à partir d'un outil spécifique «Les émotions en actes» autour des stratégies protectrices et dangereuses et sur la différencie entre la colère et le passage à l'acte.

Toutes ces séances sont coanimées par la cheffe de projet de l'association et une chargée de prévention, membre du personnel éducatif.

## 2) Agir pour la prévention secondaire

en direction des professionnel-le-s aux fins de renforcer le repérage et la prise en charge des victimes et, notamment, des enfants exposé-e-s, pour adopter une posture préventive dans leurs interventions.

Une partie des interventions sur les conséquences des violences conjugales sur les enfants exposés, sera animée en direction des professionnel-le-s encadrant les jeunes sensibilisé-e-s (cf. premier volet) :

- en direction de l'équipe éducative du Collège Paul Eluard,
- auprès des professionnel-le-s en charge de la Réussite Educative de Dammarie-les-Lys,
- auprès de l'équipe enseignante du Lycée Georges Sand de Mée-sur-Seine,
- auprès des professionnels de la PJJ.

En marge des actions en direction des professionnel-le-s de la jeunesse et dans une perspective régionale, des séances de sensibilisation aux violences conjugales seront prévues en direction des professionnel-le-s des services suivants :

- l'Association Espoir, en Seine-et-Marne intervenant dans le champ de la protection de l'enfance,
- les Centres de Protection Maternelle et Infantile de la Ville de Grigny (en lien avec l'association Paroles de Femmes de Massy-91),
- le Réseau Ville d'Arcueil (Val de Marne) auprès du personnel de l'enfance et de la jeunesse,
- l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille de Brétigny-sur-Orge (91),
- le Centre d'études cliniques des communications familiales (CECOFF) sur la mise en place de groupes de paroles à destination des mères victimes de violences conjugales accueillies par leur structure, ainsi qu'auprès des futur-e-s conseiller-e-s en économie sociale et Familiale étudiant au sein du Lycée Uruguay-France à Avon (77), soit une intervention par année d'étude pour chaque étudiant.

Les interventions seront coanimées par la cheffe de projet de l'association et une chargée de formation, membre du personnel éducatif.

## 3) Agir pour la prévention tertiaire

par une recherche-action sur la thématique des «Jeunes femmes victimes de violences conjugales».

Les enquêtes révèlent que ce sont les très jeunes femmes qui sont le plus touchées par ces violences, alors qu'elles représentent la tranche d'âge qui sollicite le moins les professionnel-le-s pour tenter d'en sortir :

- 13% des jeunes filles de 18 à 21 ans sont victimes de violences verbales au sein du couple en France, 12% sont victimes de violences physiques au sein du couple et 11% sont victimes de violences sexuelles au sein du couple (enquête de l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil Général de Seine-Saint-Denis-2007), contre 10% dans la population générale (ENVEFF-2000) ;
- 15,3% des femmes de 20 à 24 ans sont victimes de violences conjugales (ENVEFF-2000). C'est la classe d'âge la plus touchée par ce phénomène (11% pour les 25-34 ans, 10% des 35-44 ans et 8% des 45 ans et plus) ;
- au niveau européen, 20% des femmes ayant entre 18 et 29 ans ont déjà subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire (Violence Against Women : an EU-wide survey, FRA-2014) ;
- seules 7% des femmes accueillies à Solidarité Femmes-le Relais 77 dans le cadre de l'Accueil Ecoute Orientation (AEO) ont entre 18 et 24 ans.

Les différentes enquêtes montrent également que les jeunes femmes qui subissent des violences conjugales sont aussi celles qui ont le plus souvent subi des violences dans le cadre familial en particulier dans leur enfance (23% ont subi des violences physiques et 13% des agressions sexuelles), avec de graves conséquences sur la santé : pour exemple, 34% des jeunes filles ayant subi des violences sexuelles et physiques avant 16 ans ont déjà fait au moins une tentative de suicide, contre 6% de celles

n'ayant jamais subi de violences (enquête de l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil Général de Seine-Saint-Denis-2007).

Les jeunes femmes sont peu nombreuses à solliciter les associations spécialisées et, lorsqu'elles y font appel, la construction du lien et la pérennité de l'accompagnement demeurent fragiles. C'est pourquoi il s'agira d'identifier ces freins et leurs raisons, de dresser un bilan et de proposer des axes d'action spécifiques à ce public, notamment en interrogeant les modalités d'intervention et leur adéquation avec les besoins et spécificités du public cible.

Un des axes sera la création d'une plaquette adaptée aux jeunes femmes qui ne vivent pas forcément une conjugalité. La recherche sera menée au sein d'un lycée dans lequel l'association intervient.

Les modalités du projet sont les suivantes :

- Phase 1 : établir un état des lieux de l'accueil des jeunes femmes dans les structures- spécialisées d'Ile-de-France,
- Phase 2 : élaborer un questionnaire relatif aux violences subies , en lien avec Patricia Romito, professeure de psychologie sociale à l'université de Trieste (Italie), à destination de jeunes lycéen-ne-s en partenariat avec le Lycée Benjamin Franklin de Melun/La Rochette,
- Phase 3 : analyser les réponses au questionnaire au regard de l'état des lieux,
- Phase 4 : élaborer un plan d'actions en s'appuyant sur les bonnes pratiques des autres associations et sur la base des résultats de l'enquête,
- Phase 5 : mettre en œuvre ce plan d'actions, notamment par la rédaction d'une plaquette spécifique.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 1 cheffe de projet, 2 conseillères en économie sociale et familiale, 1 éducatrice spécialisée

Moyens matériels : matériel informatique et bureautique, ordinateur, vidéoprojecteur, écran, tableau, dossiers de sensibilisation, plaquettes d'information...

Outils d'intervention : cartes de jeux, films-outils, brainstorming, photo-langage, études de cas...

Supports d'intervention : enquêtes statistiques, publications scientifiques

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

#### **Public(s) cible(s) :**

235 jeunes filles et garçons entre 12 et 25 ans,

145 professionnel-le-s dans les secteurs médico-social, de la santé, de la petite enfance, de l'éducation, de la prévention, de la jeunesse, des forces de l'ordre, de la justice, de l'accompagnement vers l'emploi et/ou le logement, de l'insertion,

120 élèves du Lycée Benjamin Franklin de Melun/La Rochette,

200 jeunes femmes victimes de violences sexistes susceptibles d'être accompagnées par une structure spécialisée.

Les actions auront lieu dans les lieux suivants :

- Association Espoir au 88, rue du Général de Gaulle à 77000-Melun,
- BIJ de Melun au 96, avenue du Général de Gaulle à 77000 -Melun,
- CECOFF au 96, avenue de la République à 75011-Paris,
- Collège Paul Eluard au 4,rue Henri Barbusse à 77130-Montereau-Fault-Yonne,
- Hôtel du Département de l'Essonne situé Boulevard de France à 91012-Evry,
- Institut Départemental Enfance et Famille au 1, rue Salvador Allende à 91220-Brétigny-sur-Orge,
- Lycée Benjamin Franklin situé Rue de la Forêt à 77000-La Rochette- Melun,
- Lycée Georges Sand situé Rue de la Mare au Diable à 77350-Le Mée-sur-Seine,
- Lycée Uruguay au 1, avenue des Marronniers à 77210-Avon,
- Mairie d'Arcueil au 10, avenue Paul Doumer à 94110-Arcueil,
- Maison Départementale des Solidarités de Sénart au 100, rue de Paris à 77127-Lieusaint,

- Service Prévention de Combs la Ville situé Allée des Lutins à 77380-Combs-La-Ville,
- Service de la Réussite Educative de Dammarie-les-Lys (77190) au Centre Albert Schweitzer situé Place du 8 mai 1945,
- Solidarité Femmes – Le Relais 77 au 27, rue de l'Etang à 77240-Vert-Saint-Denis,
- UEMO – Protection Judiciaire de la Jeunesse au 6, avenue Charles Péguy à 77000-Melun,
- UEMO – Protection Judiciaire de la Jeunesse au 19, avenue de la Malibran à 77680-Roissy-en-Brie.

**Localisation géographique :**

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE ET MARNE
- ESSONNE
- VAL DE MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (énergie, fournitures)	1 738,00	2,48%	ACSE	15 000,00	21,43%
Autres services externes (déplacements, frais postaux et telecom, honoraires, publicité)	11 901,00	17,00%	Région	20 000,00	28,57%
Services externes (location, assurance, documentation, divers)	3 504,00	5,01%	San de Sénart	5 000,00	7,14%
Personnel	51 357,00	73,37%	ARS	15 000,00	21,43%
Animations	1 500,00	2,14%	Fonds propres	15 000,00	21,43%
Total	70 000,00	100,00%	Total	70 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	20 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion,	17 460,50 €



	gens du voyage	
2011	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	8 000,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	15 000,00 €
2012	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	50 000,00 €
2013	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	50 000,00 €
2013	Services et accueils de jour pour les femmes en difficulté	4 755,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
2014	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	7 000,00 €
2014	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	50 000,00 €
	Montant total	219 215,50 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014393</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : SENSIBILISATION ITINERANTE EN VUE DE MOBILISER UNE PERSONNE REFERENTE DANS CHAQUE COMMUNE DU VAL D'OISE</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	63 451,00 €	47,28 %	30 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>30 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
 14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DU COTE DES FEMMES  
 Adresse administrative : 31 RUE DU CHEMIN DE FER  
 95800 CERGY ST CHRISTOPHE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Brigitte CHABERT, Directrice

Date de publication au JO : 5 mars 1983

N° SIRET : 33027588400022

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : sensibilisation itinérante en vue de mobiliser une personne référente dans chaque commune du Val d'Oise

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association accompagne les femmes victimes de violences conjugales et d'exclusion sociale. En 2013, elle a contribué à la mise à l'abri de 99 femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants sur une durée moyenne de 15 mois. Elle a accueilli hors les murs 1.080 femmes et réalisé 1.674 entretiens. 103 femmes ont bénéficié de l'espace emploi de l'association. 872 jeunes de 13 à 22 ans ont été concernés par ses actions de prévention des comportements sexistes. Elle a aussi formé 160 professionnels à l'action contre les violences conjugales et contribué à la mise en réseau des acteurs et actrices du département du Val d'Oise.

**Description :**

En 2013, trois féminicides ont été commis dans le Val d'Oise. Les maires des communes et élu-es concernés ont demandé de développer la sensibilisation des élèves des écoles et des collèges ainsi que des habitants afin de prévenir d'autres violences.

Dans ce milieu rural éloigné des lieux d'information, où la mobilité de femmes est difficile en raison de l'éloignement des centres de vie, l'association propose des informations adaptées sous forme de permanences, de réunions, de débats en fonction des besoins repérés des acteurs de la commune.

L'objectif est de mailler le territoire de façon à ce que, dans chaque commune, une personne puisse devenir référente du repérage des violences conjugales en lien avec l'association qui interviendra en tant que de besoin.

Ces personnes référentes seront formées au cours de trois rencontres par an, au cours desquelles un diagnostic précis du territoire sera élaboré et les formes d'intervention pertinentes décidées.

Une plaquette d'information sera réalisée, adaptée à chaque type de public (jeunes, habitant-es, élu-es, enseignant-es...).

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une responsable de l'accueil dans les permanences, des intervenant-es (sensibilisation et formation des personnes référentes), une organisatrice des rencontres avec les élu-es, une stagiaire en communication.

Moyens matériels : véhicule, salles de réunion, plaquettes d'informations, vidéo-projecteur

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

1.000 jeunes, habitants, élu-es, enseignant-es du Val d'Oise au cours de 100 rencontres

**Localisation géographique :**

- VAL D'OISE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (énergie)	400,00	0,63%
Services externes (assurance, documentation)	1 013,00	1,60%
Autres services externes (déplacements, frais postaux et télécommunications, publicité)	4 534,00	7,15%
Personnel	57 504,00	90,63%
<b>Total</b>	<b>63 451,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
CRIF	30 000,00	47,28%
Communauté d'agglomération	20 000,00	31,52%
Communes	13 451,00	21,20%
<b>Total</b>	<b>63 451,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	15 000,00 €
2015	15 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	30 000,00 €
2011	Projets et programmes triennaux favorisant la prise en compte des situations d'urgence sociale	48 658,00 €
2012	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	48 652,00 €
2012	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	5 000,00 €
2012	Egalité femmes-hommes	27 000,00 €
2013	Egalité femmes-hommes	23 200,00 €
2013	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	5 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	25 000,00 €
2014	Services et accueils de jour pour les femmes en difficulté	110 250,00 €
2014	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	3 000,00 €
2014	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes	18 400,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2014	Etablissements d'hébergement pour femmes en difficulté	140 262,00 €
2014	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi (CR46-14)	3 200,00 €
2014	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	6 500,00 €
	Montant total	514 122,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014399</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : ACCUEIL ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET SENSIBILISATION D'UN RESEAU D'ACTEURS A CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	30 000,00 €	33,33 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : POINT ECOUTE CHAMPIGNY  
 Adresse administrative : 27 RUE ALBERT THOMAS  
94500 CHAMPIGNY S/MARNE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Geneviève VIDY, Présidente

Date de publication au JO : 5 août 1192

N° SIRET : 38858642200031

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Accueil et soutien psychologique des femmes victimes de violences conjugales et sensibilisation d'un réseau d'acteurs à Champigny-sur-Marne (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association intervient dans plusieurs domaines :

- Accueil, écoute, accompagnement des adolescents et jeunes adultes (11-25 ans) sur toutes les problématiques liées à cette période de la vie ; entretiens individuels et familiaux pour les adolescents et leurs parents.
- Prévention des comportements à risque et des addictions, guidance dans les difficultés relationnelles entre parents et adolescents.

- Actions de prévention et d'éducation à la santé dans les établissements scolaires et auprès de groupes (jeunes en formation professionnelle, dans les activités de quartier, parents...).

- Dynamisation du partenariat entre tous les acteurs de l'adolescence au travers d'actions de sensibilisation, de groupes d'échanges de pratiques, de conception de projets communs.

En 2013, 717 personnes, dont 397 jeunes (12-25 ans) et 320 parents, ont été reçues en entretiens (1.052 au total) dont 181 rencontres de prévention avec les jeunes et 147 en direction des parents et des professionnels.

L'association souhaite développer son intervention dans le domaine de la prévention des violences conjugales et du soutien aux femmes victimes auprès de la population accueillie et d'un réseau de professionnels.

### **Description :**

L'association vise à :

- s'impliquer activement dans le réseau de tous les partenaires concernés par la problématique des violences familiales afin d'optimiser son efficacité dans la prise en charge des femmes victimes de violence;

- mettre en place, par la psychologue de l'équipe, la formation des professionnels et/ou des bénévoles associatifs dans une approche pluridisciplinaire (sociale, psychologique, juridique,...), en contactant des intervenants qualifiés appartenant à ces différentes disciplines.

Le contenu de cette formation, sur 4 demi-journées sera défini en fonction des réalités rapportées par le réseau et des besoins définis par le comité de pilotage.

- proposer un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien psychologique aux femmes victimes de violences, avec la psychologue de l'équipe, elle-même partie prenante du pilotage du réseau "violences familiales" de Champigny-sur-Marne (94) porté par le service municipal aux droits des femmes. Cet accueil sera ouvert tous les jours du lundi au vendredi dans les locaux du Point Ecoute-Maison de l'adolescent. Le premier contact avec la structure peut être sans rendez-vous;

- permettre aux femmes concernées d'échanger entre elles au sein d'un groupe de parole à visée préventive de nouvelles violences dans le couple, et thérapeutique, sous la forme d'un soutien dans la reconstruction de la femme victime.

L'accompagnement des situations de violences conjugales est un travail spécifique qui nécessite de respecter toutes les étapes du travail au rythme de chaque situation. Un entretien préalable d'évaluation identifiera les besoins d'accompagnement et de démarches nécessaires.

Le groupe se réunira une fois par mois dans les locaux du Point-Ecoute ou dans ceux des femmes-relais dans le quartier du Bois l'abbé (quartier politique de la ville).

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une psychologue spécialisée, un agent d'accueil et de secrétariat

Moyens matériels : les locaux du Point-Ecoute pour l'accueil individuel et le groupe de parole de femmes, les locaux municipaux pour la formation (Maisons pour tous), ordinateur et vidéoprojecteur

### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale

### **Public(s) cible(s) :**

Les femmes victimes de violence familiales dont 30 en entretien individuel et en groupe, 25 partenaires institutionnels et associatifs

Les locaux du Point Ecoute sont situés en centre-ville à Champigny-sur-Marne (27, rue Albert Thomas) et dans le quartier du Bois l'abbé (13, place Rodin), dans les Maisons pour tous du Bois-l'abbé et dans le quartier des Mordacs en politique de la ville.

**Localisation géographique :**

- CHAMPIGNY-SUR-MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, énergie...)	1 000,00	3,33%	Ministère des affaires sociales	7 000,00	23,33%
Services externes (location, assurance, documentation, divers)	1 600,00	5,33%	CRIF	10 000,00	33,33%
Autres services externes (transport, missions, frais postaux et de télécom, honoraires, publicité)	2 400,00	8,00%	CG 94	10 000,00	33,33%
Personnel	25 000,00	83,33%	Ville de Champigny	3 000,00	10,00%
<b>Total</b>	<b>30 000,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>Total</b>	<b>30 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Soutien à la prévention	15 000,00 €
2010	Soutien à la prévention	15 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	15 000,00 €
2011	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	7 000,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	2 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	2 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	15 000,00 €

2013	Soutien à la prévention	18 000,00 €
2013	Prévention des conduites à risques chez les jeunes	7 000,00 €
2014	Prévention des conduites à risques chez les jeunes	7 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	2 000,00 €
2014	Soutien à la prévention	3 000,00 €
	Montant total	99 000,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014404</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CREATION D'UN LIEU D'ACCUEIL/D'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET/OU INTRAFAMILIALES DANS LE QUARTIER DES 4 CITES ET DE L'EST DU VAL-DE-MARNE</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	31 750,00 €	31,50 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PROXIMITE ASS DEVELOP PROXIMITE  
CARACT SOCIAL

Adresse administrative : 27 RUE CHARLES FOURIER  
94500 CHAMPIGNY S/MARNE

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Sylvaine ETTORI, Présidente

Date de publication au JO : 2 janvier 1999

N° SIRET : 43784499600029

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : création d'un lieu d'accueil/d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales dans le quartier des 4 Cités et de l'Est du Val-de-Marne

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Proximité accompagne des familles en difficultés socio-éducatives de la ville de Champigny-sur-Marne dans le quartier politique de la ville des 4 Cités, selon quatre domaines d'interventions :

- médiation socio-culturelle,
- aide à la parentalité,
- réussite éducative des jeunes,

- lutte contre les violences faites aux femmes, dans le cadre d'un réseau local de référents.

En 2013, l'action a bénéficié à 220 personnes par une prise en charge globale adaptée à leurs difficultés, au cours des activités hebdomadaires suivantes :

- un Café des parents : temps d'échange convivial entre parents dans trois écoles maternelles (5 à 10 parents par rencontre),
- une invitation à la lecture : moments privilégiés parents-enfants autour d'un livre dans deux écoles maternelles (6 à 10 familles par rencontre),
- un atelier intergénérationnel avec des réalisations variées à partir d'un projet collectif entre différentes générations du quartier (12 adultes et 15 enfants par rencontre),
- un accueil de 34 jeunes pour un soutien scolaire et un accompagnement éducatif de collégiens.

Les activités bi-mensuelles sont :

- des sorties familiales dans le cadre d'une sensibilisation à la démarche culturelle (110 bénéficiaires),
- une aide à la parentalité par un accompagnement individualisé de 22 parents en difficultés éducatives et par un accompagnement collectif.

L'association participe aussi à un réseau local de lutte contre les violences faites aux femmes : comité de pilotage, groupe de travail, actions de sensibilisation (35 bénéficiaires), coordination dans la prise en charge des victimes (10 en 2013).

### **Description :**

L'association est engagée de longue date dans la lutte contre les violences faites aux femmes, en synergie avec un réseau local de lutte contre les violences intra-familiales et conjugales opérationnel depuis 2003.

Les prises en charge sont assurées dans l'ensemble des missions de droit commun confiées aux référents sur les champs complexes de cette problématique : juridique, pénal, social, psychologique, immobilier.

Le repérage et la prise en charge des femmes victimes se sont complexifiées au regard de l'accroissement de leur précarisation :

- augmentation du nombre de femmes avec enfants issues de l'immigration, sans ressources, logées en CHRS et/ou sans lieu d'accueil en journée,
- jeunes majeures (ou du ressort de la protection de l'enfance) potentiellement en danger qui sollicitent un accompagnement auprès des acteurs éducatifs locaux.

Le format collectif des accompagnements, la reconnaissance des besoins distincts des femmes et jeunes femmes victimes de violences en fonction de leur situation nécessitent aujourd'hui :

1- la création d'un espace d'accueil spécialisé et diversifié, dédié et clairement identifié au plan local, en vue de la prise en charge de femmes et jeunes femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales à Champigny-sur-Marne et dans les proches communes du territoire Est du département du Val-de-Marne non pourvues.

L'accueil y sera individualisé, une journée par semaine, le lundi de 10 heures à 17 heures. Les entretiens seront confidentiels, libres avec /ou sans rendez-vous (horaires adaptables selon les besoins) dans un principe d'anonymat. Une première écoute, un apport d'informations, des orientations et des suivis seront proposés. Il s'agira d'apporter une première réponse à une violence déclarée dans un principe d'accueil "inconditionnel", en articulation avec le réseau local de référents, qui assureront des permanences.

2- un accueil collectif convivial et réparateur pour femmes avec et sans enfants et jeunes femmes victimes de violences (particulièrement pour celles qui ne disposent pas de lieu sécurisant en journée), au rythme d'une demi-journée par semaine.

L'objectif est de contribuer à la reconstruction individuelle par l'accueil, les échanges d'expériences entre victimes, la mutualisation des compétences et les interventions des référents du réseau sur des actions collectives telles que des groupes de paroles de femmes (en partenariat avec une psychologue du Point-écoute-Champigny), des ateliers collectifs avec des juristes, des travailleurs sociaux, des représentants

de la caf...et des ateliers conviviaux, fédérateurs de liens sociaux et d'entraide.

Une attention particulière sera portée sur les conséquences des violences chez les enfants dont les mères sont victimes, en partenariat avec des thérapeutes spécialisés.

Sur les deux temps dédiés :

- un accès à internet avec un ordinateur mis à disposition permettra aux femmes de faire des recherches personnelles;
- un meuble fermant à clé permettra aux femmes de déposer des documents administratifs personnels tels que passeport, livret de famille, convocations;
- un numéro téléphonique unique sur les jours d'accueil sera dédié aux violences faites aux femmes, avec une réorientation, en cas d'urgence, sur le n° national 3919.

La complémentarité entre les deux niveaux de l'accueil (individuel et collectif) et leur articulation avec le réseau local permettra un suivi plus régulier des femmes accueillies tout au long de leurs démarches. La prise de conscience, la reconstruction individuelle et l'autonomie seront facilitées afin que ces femmes victimes rompent définitivement le cycle de la violence.

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 1 travailleur social, 1 éducatrice spécialisée expérimentée et formée à la thérapie familiale et aux violences intra-familiales.

Moyens matériels : un téléphone portable, un ordinateur, un meuble (armoire) fermant à clé

### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

### **Public(s) cible(s) :**

Femmes avec ou sans enfants et jeunes femmes victimes (ou potentiellement en danger) de violences conjugales et/ou familiales de la ville de Champigny-sur-Marne et des communes du proche territoire Est du département du Val-de-Marne.

Dans une moyenne de :

- 48 femmes par an, en accompagnement,
- 8 à 10 femmes en actions collectives,
- 60 personnes à l'année en accueil.

Lieu de réalisation de l'action : au siège de l'association 27, rue Charles Fourier, 94500-Champigny-sur-Marne

### **Localisation géographique :**

- CHAMPIGNY-SUR-MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, énergie, informatique)	1 200,00	3,78%
Services extérieurs (maintenance, assurances, documentation, sorties...)	1 100,00	3,46%
Autres services extérieurs (formation, déplacements, frais postaux et télécom, ...)	1 950,00	6,14%
Personnel	27 500,00	86,61%
<b>Total</b>	<b>31 750,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
DRIFP	8 500,00	26,77%
CRIF	10 000,00	31,50%
CG 94	3 000,00	9,45%
FIPD	7 400,00	23,31%
Ville de Champigny	2 000,00	6,30%
Uniformation	800,00	2,52%
Cotisations	50,00	0,16%
<b>Total</b>	<b>31 750,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014405</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : AMELIORER L'ACCUEIL, L'INFORMATION, L'ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS DIRECTS DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES DANS LE NORD DES HAUTS-DE-SEINE</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	71 343,00 €	40,65 %	29 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>29 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : L'ESCALE  
 Adresse administrative : 48 AVENUE GABRIEL PERI  
92230 GENNEVILLIERS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Hélène GALLET, Présidente

Date de publication au JO : 15 septembre 1993

N° SIRET : 39257319200037

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : améliorer l'accueil, l'information, l'accès aux droits et aux soins directs des femmes victimes de violences conjugales dans le nord des Hauts-de-Seine

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Les actions de l'Escale concernent plus particulièrement les villes du nord des Hauts-de-Seine et les quartiers CUCS et ZUS, où elle est située (Les Grésillons), visant à l'accès à la dignité, à l'autonomie, à la liberté et aux droits des femmes.

Ses principales activités sont l'écoute téléphonique, l'accueil, l'accompagnement global (social, juridique et psychologique) et l'hébergement des femmes victimes de violences dans 4 structures (1 accueil hors hébergement, 2 centres d'hébergement et 1 maison relais). L'Escale participe également à des actions

d'information, de sensibilisation ou de formation auprès du public et des professionnel-le-s.

Accueil du public :

en 2013, le service d'écoute de l'Escale associé à celui du dispositif "Femmes victimes de violences" a reçu 721 appels, émanant majoritairement des femmes elles-mêmes (82%), de professionnels (10%) (services sociaux, santé, police), et de tiers (8%)(familles, voisins, autres proches). Ces femmes sont à 94 % victimes de violences conjugales.

En 2013, 443 femmes ont été accueillies dont 332 femmes pour la première fois.

Actions d'information de sensibilisation et de formation destinées au public et aux professionnel-le-s : depuis fin 2009, dans les collèges des villes de Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers, Asnières-sur-Seine afin de lutter contre les discriminations et d'amener les jeunes à changer les comportements violents ou sexistes au sein de leur établissement scolaire et au sein de leur famille.

L'Escale intervient également auprès des professionnels de la santé (médecin, école de sages-femmes, réseau périnatal 92 nord, hôpitaux Beaujon, Louis Mourier et Max Fourestier), auprès des femmes et du public dans les villes d'Asnières-sur-Seine, de Colombes, de Gennevilliers, de Clichy-la-Garenne et Villeneuve-la-Garenne.

Dans le cadre de la convention entre le préfet et les associations spécialisées, l'association a organisé des journées de sensibilisation à destination des services de police et de gendarmerie au Centre de formation de Nanterre.

Hébergement

L'Escale héberge ou loge plus de 200 femmes et enfants chaque année.

### **Description :**

Le projet proposé est adossé à une structure d'accueil existante de proximité, dédiée et sécurisée, offrant toutes les garanties d'expertise avec des professionnel-le-s formé-e-s au sein du réseau Solidarité Femmes. L'escale dispose aussi de 48 places d'hébergement dont 8 d'urgence.

Ce projet est complémentaire des dispositifs déjà en place au sein de l'Escale (écoute téléphonique, permanences sur et sans rendez-vous, entretiens individuels de suivi, emploi, permanences hospitalières, hébergement). L'Escale est partenaire de plusieurs conventions et protocoles qui peuvent soutenir ce projet et faire évoluer la situation des femmes plus rapidement.

Il s'agira donc d'améliorer l'accueil, l'information, l'accès aux droits et aux soins directs des femmes victimes

En

- proposant des ateliers collectifs conviviaux permettant aux femmes de sortir de l'isolement et de retrouver du lien social, que les violences leur ont fait perdre,
- facilitant la parole des femmes par une écoute bienveillante et empathique, dans un cadre permettant une expression libre,
- aidant les femmes à comprendre la situation de violence vécue et à pallier à ses conséquences,
- leur donnant les informations utiles relatives à leurs droits, et les ressources existantes,
- évaluant les demandes d'hébergement,
- leur proposant, si nécessaire, une mise en sécurité ou en les orientant vers les partenaires,
- leur proposant des entretiens axés sur le logement en tenant compte de la situation de violences,
- analysant l'ensemble des données et résultats issus de ce projet.

Les femmes victimes de violences qui s'adressent à l'Escale sont, pour la grande majorité, issues des quartiers politiques de la ville. Confrontées aux violences, elles cumulent aussi de multiples difficultés, en particulier de rupture du lien social, d'accès aux droits, d'hébergement précaire et de logement. Le projet propose d'améliorer l'accompagnement social hors hébergement pour les femmes les plus en difficultés. Chaque jour, l'association reçoit 2 à 3 demandes d'hébergement sans pouvoir y répondre de façon satisfaisante.

Cet accueil spécifique dédié aux femmes victimes de violences offrira des ateliers collectifs ou des entretiens individuels à partir de 4 axes, en fonction de leur situation :

1. Un atelier cuisine d'une demi-journée par semaine pour la préparation de repas équilibrés avec des conseils alimentaires simples et pratiques, même dans des conditions de logement très précaires;

2. Un atelier juridique d'une demi-journée pour préparer les femmes aux procédures et aux audiences dans un parcours souvent long et complexe, de façon complémentaire aux consultations chez les avocates, aux entretiens d'information auprès de structures juridiques;

3. Un atelier logement pendant 2 demi-journées.

Le logement est un support de développement des identités individuelles et collectives, un élément essentiel de la réparation et un espace de reconstruction de nouveaux projets. Il s'agira de :

- vérifier les critères d'accès (sortie de la violence, ressources suffisantes, séparation du conjoint violent, parentalité et exercice de l'autorité parentale, droits et devoirs d'un locataire) tout en étant autonomes dans les démarches administratives, et en sachant se repérer géographiquement,
- identifier les freins potentiels, et en réfléchissant avec elles aux moyens d'y remédier,
- donner les outils pour faciliter leur recherche de logement,
- redonner confiance pour mieux les mobiliser dans leurs différents projets de vie.

4. Des entretiens individuels pour analyser les demandes d'hébergement, sur 3 demi-journées.

5. De la coordination par des liens entre les différents services au sein de l'Escale, coordination avec les partenaires extérieurs du parcours des femmes (services logement, 115/siao, justice, partenaires pouvant orienter les femmes (edas, caf....), information, communication, réunions, synthèse de l'action et analyse.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 2 travailleuses sociales , 1 juriste, 1 chargée de projet, 1 cadre administratif et financier

Moyens matériels : locaux et équipement (de l'association au 48, avenue Gabriel Péri à 92230-Gennevilliers), petit équipement et matériel

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

#### **Public(s) cible(s) :**

Femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales avec ou sans enfants majoritairement en situation de précarité, femmes victimes de violences en situation de handicap, soit :

- 150 femmes pour les ateliers cuisine, logement, justice
- 700 demandes d'hébergement reçues et à traiter

#### **Localisation géographique :**

- ASNIERES-SUR-SEINE
- CLICHY
- COLOMBES
- GENNEVILLIERS
- VILLENEUVE-LA-GARENNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (énergie, fournitures, petit équipement)	1 327,00	1,86%	Ministère Droit des femmes	30 343,00	42,53%
Services externes (location, entretien, assurance, documentation)	885,00	1,24%	FIPD	12 000,00	16,82%
Autres services externes (déplacements, frais postaux et telecoms, honoraires)	1 688,00	2,37%	région	29 000,00	40,65%
Personnel	67 443,00	94,53%	Total	71 343,00	100,00%
Total	71 343,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	29 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Etablissements et services d'hébergement pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	23 516,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	6 780,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	12 709,50 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	10 000,00 €
2012	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	17 700,00 €
2012	Soutien à la prévention	2 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	14 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	10 000,00 €
2013	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	10 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	21 000,00 €
2014	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	12 000,00 €
	Montant total	151 705,50 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014409</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CREATION D'UN LIEU D'ECOUTE SPECIALISE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES DANS LE SUD DES YVELINES</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	70 560,00 €	28,34 %	20 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ALTERNATIVE  
 Adresse administrative : 5 PL DE LA REPUBLIQUE  
78300 POISSY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Gérard CONSTANT, Président

Date de publication au JO : 25 février 2012

N° SIRET : 74984833900026

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Création d'un lieu d'écoute spécialisé des femmes victimes de violences conjugales dans le sud des Yvelines

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association Alternative a développé en 2013 des actions de conseil conjugal et familial, de soutien à la parentalité et de Point écoute jeunes pour 157 familles, soit 910 heures d'intervention.

1.290 heures de médiation familiale ont concerné 77 familles. 300 heures de visites médiatisées ont concerné 13 situations familiales différentes.

Son service de Lieu Ecoute Violence a concerné 55 situations de violences conjugales et intrafamiliales.

Le Lieu Ecoute Violences (LEV) est un lieu ressources pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants ainsi que pour les professionnels. La création d'un lieu spécifique dans le sud des Yvelines

est repéré comme un besoin important, par les professionnels et par les usagers.

**Description :**

En octobre et novembre 2014 (hors appel à projet), une réunion de 25 professionnels se tiendra sur "La prise en charge des auteurs de violences" à Maurepas et l'association organisera un colloque sur "Violence conjugale et protection de l'enfance" pour 220 professionnels à Saint-Germain-en-Laye. Le soutien de la Région pour la création d'un lieu d'écoute des femmes victimes de violences conjugales dans le sud des Yvelines sera annoncé.

En décembre 2014 et janvier 2015, l'association rencontrera les partenaires à fin de constitution d'un réseau de référents de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Un lieu d'accueil sera recherché dans le sud des Yvelines.

En février 2015, une information par réunion, par flyer et par la presse annoncera l'ouverture de la permanence en mars 2015.

Un travail complémentaire sera effectué en partenariat avec l'accueil de jour des Yvelines.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 2 assistantes sociales ayant l'expérience de l'accueil, de l'écoute et de la prise en charge, formées en master de psychologie.

Moyens matériels : bureau d'accueil, agenda partagé, ligne de téléphone portable utile dans la prise en charge en lien avec le réseau, flyers.

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

130 femmes victimes de violences et/ou intrafamiliales sur le territoire de Trappes et de la Communauté d'agglomération de Saiont-Quentin-en-Yvelines.

**Localisation géographique :**

- CA DE ST QUENTIN EN YVELINES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (énergie, entretien, fournitures)	2 700,00	3,83%
Services externes (locations, assurance)	8 250,00	11,69%
Autres services externes (honoraires, publications, imprimés, déplacements, frais postaux et télécoms,)	12 480,00	17,69%
Personnel	47 130,00	66,79%
<b>Total</b>	<b>70 560,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Etat Droit des femmes	6 000,00	8,50%
Région	20 000,00	28,34%
CG78	7 000,00	9,92%
CASQY	20 000,00	28,34%
Ville de Trappes	3 600,00	5,10%
Divers	13 960,00	19,78%
<b>Total</b>	<b>70 560,00</b>	<b>100,00%</b>

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	20 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Jeunes pour l'égalité	25 120,00 €
2013	Soutien à la prévention	3 000,00 €
2013	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	14 000,00 €
2014	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	14 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>87 120,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014410</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : SENSIBILISATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE A LA PRISE EN CHARGE DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET/OU INTRAFAMILIALES</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	33 240,00 €	50,00 %	16 620,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>16 620,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
 14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION PERINATALE ILE DE FRANCE SUD  
 Adresse administrative : 18 RUE DU GENERAL LECLERC  
 91100 CORBEIL  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Michèle GRANIER, Présidente

Date de publication au JO : 10 novembre 2012

N° SIRET : 52018443300024

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Sensibilisation des établissements de santé à la prise en charge de femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Cette association a pour objet de mettre en place un réseau de soins ville-hôpital et inter-établissements afin d'améliorer la rapidité et la qualité de prise en charge médico-sociale des femmes enceintes et des nouveau-nés et de gérer les moyens spécifiques destinés à la réalisation de cet objet.

Les activités de l'association sont :

- la formation et la sensibilisation,
- l'amélioration de l'accès aux soins et de l'accompagnement des familles,

- l'amélioration de la coordination des soins,
- le recensement des populations à risque et le recueil du suivi de ces populations.

Forte de ses 261 professionnels adhérents au 31 décembre 2013, l'association a réalisé 8 formations (25 sessions, plus de 200 personnes) et 5 soirées d'information (82 présents en moyenne). La 8ème journée des réseaux, organisée pour l'ARS, a réuni 218 personnes.

Le réseau s'est impliqué dans 5 enquêtes d'envergure nationale telles Epipage (Etude EPIdémiologique sur les Petits Ages GEstationnels), ou Césariennes programmées, ou plus locale (vêcu ivg,...)

Des protocoles sont élaborés pour harmoniser les pratiques sur le territoire. Après validation, leur diffusion se fait au cours d'informations et/ou de formations. La communication repose sur un site web, des plaquettes d'informations sur différentes thématiques (ivg, deuil), un mailing courrier, des mailings d'invitation aux événements et une gazette annuelle.

12 groupes de travail bénévoles élaborent les contenus des actions du réseau; 1 conseil scientifique (20 participants) valide les travaux du réseau; 1 copil mensuel (15 participants) décide des actions du réseau.

L'association fera régulièrement le bilan des besoins en matière de suivi et de prise en charge et évaluera l'efficacité de ses actions.

Elle se propose d'être le support de réseaux de soins ville-hôpital orientés vers le dépistage et la prise en charge précoce des femmes enceintes vers des structures adaptées en fonction du risque médical, de leur vulnérabilité psychologique et sociale, et de leur choix, ainsi que le support d'un réseau inter-établissements.

### **Description :**

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accueil, l'information, l'accès aux droits et aux soins directs aux femmes victimes de violences.

Il s'agit de sensibiliser les équipes pluridisciplinaires des 16 maternités du réseau et de valider avec elles la mise en œuvre locale du protocole réseau. Ce protocole de prise en charge proposé aux urgences générales et obstétricales des établissements a été élaboré par un groupe de travail réunissant des professionnels de la PMI, d'associations d'aide aux victimes et de référents départementaux de la violence, après une enquête dans les établissements partenaires.

Une journée est organisée afin de présenter les spécificités de cette prise en charge complexe et d'adapter localement le protocole proposé par le réseau de périnatalité.

Il s'agit d'un protocole de prise en charge des femmes victimes de violences conjugales, en particulier pendant la grossesse. En cours de validation, il résulte du témoignage d'un professionnel sur le cas d'une femme enceinte vue aux urgences générales pour une maltraitance conjugale, mais d'un repérage de maltraitance au nouveau-né effectué seulement lors de la visite postnatale en PMI. Une transmission à la maternité de l'information de maltraitance conjugale pendant la grossesse aurait permis de mettre en place une protection de l'enfant. Une enquête dans les urgences des établissements du réseau a mis en évidence l'absence généralisée de formalisation dans la prise en charge de ces femmes maltraitées.

Il s'agira de mettre en place une coordination des prises en charge existantes de l'ante au postnatal, afin de rompre le cycle intergénérationnel de la violence. Ce projet s'inclut ainsi dans l'amélioration de l'accueil, de l'information, de l'accès aux droits et aux soins directs, notamment du premier accueil, du repérage et de l'écoute des femmes enceintes victimes de violence.

L'évolution attendue est une diminution des prises en charge de maltraitance aux nouveau-nés et une meilleure prise en charge pluridisciplinaire des femmes enceintes victimes de maltraitance conjugale.

**LE PROJET COMPREND :****1-Etape préparatoire**

- collecte des annuaires des ressources existantes sur le territoire du réseau,
- élaboration des supports de sensibilisation aux violences, de présentation du protocole et des cas types de prise en charge,
- création d'un questionnaire de connaissance de prise en charge locale d'un établissement,
- validation des supports de sensibilisation aux violences, de présentation du protocole et des cas types de prise en charge et validation des intervenants.

**2-Etape de mise en œuvre sur 16 maternités**

- invitation des professionnels concernés, envoi et exploitation du questionnaire,
- adaptation locale de l'annuaire et préparation de la formation,
- animation d'une journée de formation.

**3-Etape bilan**

- analyse intermédiaire des questionnaires de satisfaction et du vécu des intervenants,
- analyse finale du projet, identification de retours d'expérience et de pistes d'amélioration de la prise en charge,
- élaboration d'un compte-rendu.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 1 coordinateur-trice, un intervenant d'animation de la journée de sensibilisation et d'adaptation du protocole.

Moyens matériels : frais de déplacement

**Intérêt régional :**

Grance cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

100 professionnels des urgences obstétricales et générales : gynécologues obstétriciens, urgentistes, sages-femmes, psychologues, personnels d'encadrement, infirmières, auxiliaires de puériculture, aides-soignantes, assistantes sociales

Le lieu de l'action se situera dans les urgences générales et obstétricales des établissements de santé sur le territoire du réseau de périnatalité.

**Localisation géographique :**

- ESSONNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Personnel	16 620,00	50,00%	ARS	16 620,00	50,00%
Frais de déplacement	620,00	1,87%	CRIF	16 620,00	50,00%
Honoraires	16 000,00	48,13%	Total	33 240,00	100,00%
Total	33 240,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2015	16 620,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014412</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : MISE EN PLACE D'UNE METHODE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES SUR LE PARC SOCIAL DE LA SA HLM PIERRES ET LUMIERES</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	71 200,00 €	42,13 %	30 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>30 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PROMOTION DEFENSE LOGEMENT SOCIAL

Adresse administrative : 112 AVENUE ARISTIDE BRIAND  
92160 ANTONY

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Frédéric BOBEL, Président

Date de publication au JO : 31 juillet 2004

N° SIRET : 48051429800011

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en place d'une méthode d'accompagnement et de suivi des femmes victimes de violences conjugales sur le parc social de la SA HLM Pierres et Lumières

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association APRODEL a, notamment, pour objet de multiplier les initiatives d'insertion auprès des ménages en difficultés d'accès et de maintien dans le logement social, au sein du parc de la SA d'HLM Pierres et Lumières, telles que, en 2013 :

- le suivi social de 18 familles à l'entrée de leur logement,
- la gestion de 21 personnes disposant d'un jardin familial,



- le relogements de 2 ménages en partenariat avec l'association Corot,
  - l'attribution de l'aide sur quittance à 15 familles,
  - le suivi de 22 locataires dans le cadre de la "Passerelle pour l'accompagnement du handicap léger". En 200, l'association a été primée pour ce projet innovant qui propose des solutions d'accompagnement personnalisées, techniques, financières et humaines permettant d'améliorer l'autonomie, la qualité de vie ainsi que le maintien dans le logement des personnes en situation de handicap.
- L'association a aussi suivi 20 familles après l'attribution de leur logement, et 25 locataires en situation de handicap léger, dans la Région Centre.

L'association propose la mise en place d'un accompagnement et d'un suivi des femmes victimes de violences conjugales dans le parc social de Pierres et Lumières.

### **Description :**

Le projet se décline en plusieurs actions :

- l'information des femmes victimes sur leurs droits,
- leur accompagnement vers une autonomie sociale, dans leur demande de logement, dans leur insertion professionnelle,
- la mise à disposition de 5 logements en Ile-de-France et de 10 logements, au minimum, dans l'agglomération orléanaise, comme solution d'éloignement dans les situations extrêmes. Ces logements seront adaptés aux revenus modestes, à la nécessité d'un environnement favorisant la reconstruction personnelle. La conseillère en économie sociale et familiale assurera leur accompagnement lors de la signature du contrat de location et lors de leur entrée dans les lieux, puis des entretiens réguliers en vue de leur insertion dans le quartier, des entretiens "bilans de parcours" au bout de 3, 6 et 12 mois afin d'ajuster l'accompagnement si besoin.
- la sensibilisation et la formation des professionnels de l'association et de Pierres et Lumières susceptibles d'être en contact avec les femmes victimes (personnels de la gestion administrative, chargés de contentieux, chargés de clientèle, conseillers en économie sociale et familiale, gardiens, agents de proximité sur sites), sur la base du volontariat, par la FNSF,
- l'élargissement du réseau de partenaires sur les territoires concernés, en s'appuyant sur la convention signée avec la FNSF, avec d'autres organismes HLM au sein du groupement Habitat réuni (5.000 logements), les MJD, les CCAS, l'ASE, l'ACES, ...
- le renforcement de la sécurité dans le logement des femmes victimes,
- la tranquillité dans les résidences.

L'association constituera un groupe de réflexion en vue de créer un guide méthodologique, et d'élargir le partenariat. En amont de l'action, une rencontre sera sollicitée auprès des partenaires auxquels une fiche action sera remise, en vue d'une évaluation.

L'association rencontrera les collectivités locales et l'Etat en vue de la mise à disposition d'un logement par an et par département pour les femmes victimes de violences conjugales.

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une chargée d'action sociale, coordinatrice et référente du projet, des conseillères économiques sociales et familiales

Moyens matériels : 5 logements franciliens du T2 au T4 et 10 logements du T1 au T4 dans l'agglomération orléanaise, un véhicule de service, locaux de réunions.

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

21 femmes victimes de violences conjugales

**Détail du calcul de la subvention :**

Hors dépense subventionnable :

- mise à disposition gratuite de biens et prestations : 90.000 €

- personnel bénévole : 27.000 €

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	10 000,00	14,04%
Publicité	1 000,00	1,40%
Personnel	60 200,00	84,55%
Total	71 200,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région	30 000,00	42,13%
Organismes semi publics	5 000,00	7,02%
subventions privées (entreprises, associations, fondations)	33 200,00	46,63%
Participation des adhérents	3 000,00	4,21%
Total	71 200,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €
2015	15 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014413</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : AMELIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES LORS DE LA PERIODE PERINATALE EN NORD SEINE-ET-MARNE</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	20 862,00 €	31,35 %	6 540,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>6 540,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : RESEAU PERINATAL NAITRE DANS L'EST  
FRANCILIEN

Adresse administrative : 32 BD PAUL VAILLANT COUTURIER  
93100 MONTREUIL

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Patrick DAOUD, Président

Date de publication au JO : 2 août 2008

N° SIRET : 51879688300016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : améliorer l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales lors de la période périnatale en nord Seine-et-Marne

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association est un réseau de santé départemental spécifique à la périnatalité. Ses activités ont pour objectif la déclinaison des orientations du PRS et, notamment, du SROS :

- coordination du parcours de santé,
- qualité et sécurité des soins,
- actions de santé publique.

Elle contribue, par exemple, à l'amélioration de l'accès au parcours de soins pour les femmes enceintes (informations par une plaquette pour les patientes sur les ressources territoriales, informations sur l'Entretien Périnatal Précoce...) ainsi qu'au sujet des nouveaux-nés vulnérables dont 537 étaient en file active en 2013 (information des familles, formation des médecins pilotes). Elle organise des réunions mensuelles, depuis octobre 2013, ayant pour objectif de définir les actions à entreprendre dans le champ de la psychiatrie périnatale.

### **Description :**

L'association propose d'améliorer l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales lors de la période périnatale.

En effet, cette période est reconnue comme un facteur de risque majeur de violences intrafamiliales (Source Silverman JG, 2008) augmentant significativement le risque de naissance prématurée (source Joudrier, 2012). Les premiers interlocuteurs sollicités par les femmes victimes demeurent les professionnels de santé, à condition qu'ils posent la question et qu'ils soient formés sur les réponses à donner.

C'est pourquoi il est indispensable de mettre en place des actions spécifiques durant cette période particulière de la vie de la femme, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs de santé concernés par la prise en charge de la périnatalité : services d'obstétrique et de pédiatrie, réseaux de santé, sages-femmes spécialisées en victimologie, etc. dans un triple objectif :

- améliorer l'accueil, l'information et l'accompagnement médico-psycho-social des femmes enceintes victimes,
- sensibiliser et former les acteurs de santé au repérage et à la prise en charge des femmes victimes, durant la période périnatale,
- diminuer le risque d'accouchement prématuré lié aux violences conjugales.

Pour cela, dans un premier temps, l'association dressera un diagnostic territorial avec des indicateurs spécifiques à la prévalence de ces violences, à la prévalence des naissances prématurées liées aux situations de violences, avec identification des particularités territoriales telles que le secteur géographique urbain ou rural, l'offre de transports, l'évolution de la démographie, l'implication des acteurs locaux.

Ensuite, elle élaborera et diffusera un guide d'entretien spécifique visant à repérer les situations à risques, destiné aux professionnels, ainsi qu'un document d'information destiné aux femmes enceintes.

Dans une troisième phase, les professionnels seront sensibilisés et formés au repérage et à l'accompagnement des femmes victimes, avec une élaboration de recommandations professionnelles spécifiques.

Enfin, les actions mises en place seront évaluées, et l'analyse des indicateurs recueillis publiée.

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une sage femme experte en victimologie, cheffe du projet, un coordinateur administratif

Moyens matériels : plaquettes d'information, rétroprojecteur

### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

### **Public(s) cible(s) :**

8.000 femmes enceintes par an sur le territoire nord 77

Seront concernés :

- les centres périnatals des centres hospitaliers de Meaux, Jossigny-Marne-la-Vallée, Coulommiers, Provins, la Clinique de Tournan,

- les services territoriaux de PMI,
- les cabinets libéraux.

**Localisation géographique :**

- CA MARNE ET GONDOIRE
- CA PAYS DE MEAUX
- CC DU PROVINOIS
- SAN MARNE LA VALLEE-VAL MAUB
- CC LES PORTES BRIARDES ENTRE VILLES ET FORETS
- CC DU PAYS DE COULOMMIERS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Services externes (locaux, consommables)	6 242,00	29,92%	FIR	10 032,00	48,09%
Autres services externes	1 750,00	8,39%	Région	6 540,00	31,35%
Personnel	12 870,00	61,69%	Fonds propres	4 290,00	20,56%
Total	20 862,00	100,00%	Total	20 862,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	6 540,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014635</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : PREVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES AU SEIN DE L'ENTREPRISE EN ESSONNE</b>
---------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	73 750,00 €	39,32 %	29 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>29 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNAUTE JEUNESSE  
 Adresse administrative : 21 AV JULES VALLES  
91200 ATHIS MONS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Jean-Louis DAUTEUIL, Président

Date de publication au JO : 24 décembre 1971

N° SIRET : 78516425200039

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Prévention des violences conjugales au sein de l'entreprise en Essonne

Date prévisionnelle de début de projet : 21 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association Communauté Jeunesse gère 3 établissements : un lieu d'accueil et d'orientation vers le soin psychiatrique : PEREN, un établissement généraliste : « CHRS Communauté jeunesse » et un établissement spécialisé dans l'accueil des femmes victimes de violences conjugales : « Femmes solidarité 91 ». C'est cet établissement qui porte le projet ci-dessous.

En 2013 :

151 ménages ont été hébergés par l'établissement Communauté jeunesse, soit 173 personnes dont 61 enfants,  
-93 par le CHRS,

-14 en accueil d'urgence,

-44 par le Logis Mons,

31 ménages ont été hébergés par le CHRS de l'établissement Femmes solidarité 91, soit 87 personnes dont 45 enfants,,

-23 en insertion

-13 en urgence

382 femmes ont contacté le LAO (Lieu d'accueil – écoute -orientation) de Femmes solidarité 91.

1.400 entretiens y ont été dispensés par le biais de l'écoute téléphonique spécialisée.

154 femmes ont été reçues sur place, suivies et accompagnées dans leurs démarches.

L'établissement Femmes solidarité 91, adossé au CHRS spécialisé, comprend un l.a.o. (accueil – écoute orientation) à destination de femmes victimes de violences conjugales ; des actions de sensibilisation sur la question des violences conjugales sont dispensées auprès des partenaires et jeunes en formation.

### **Description :**

Les violences conjugales ont des effets désastreux sur l'ensemble des secteurs de la vie des femmes dont celui de l'activité professionnelle : dépression, arrêts de travail, fatigue...

Les relations professionnelles sont traversées par l'impact de cette violence sur les victimes : isolement, stratégies d'évitement, instabilité émotionnelle sont autant de signes de souffrance parfois peu accessibles à la compréhension tant il est important pour les victimes de protéger leur lieu de travail et leur respectabilité en taisant leur situation.

Les incidences économiques et organisationnelles sont notables par la baisse de productivité et de performance qu'elles entraînent pour les victimes et sur les ressources humaines : charge de travail redistribuée, essoufflement/malaise des équipes et parfois sentiment d'impuissance et d'insécurité lors de passages à l'acte violent, de harcèlement de la part des auteurs.

La mise en œuvre dans l'entreprise d'une politique de prévention de la violence conjugale relève de sa responsabilité sociale et relève aussi de la rationalité économique.

L'objectif du projet de l'association est la lutte et la prévention des violences conjugales auprès des entreprises du département de l'Essonne en leur proposant des outils, des prestations en intra et en extra par l'accueil et le soutien apporté à leurs salariées victimes de violences conjugales.

Le projet se décline en :

1- une démarche de sensibilisation, et, en premier lieu, par une démarche prospective auprès des responsables d'entreprise afin d'explicitier le projet et d'évaluer avec eux les besoins, les protocoles et les relais déjà existants dans l'entreprise.

Les actions de sensibilisation proposent :

- une réflexion sur la question des violences conjugales,
- des éclairages et des repères par des apports théoriques et de terrain,
- des informations sur les différents réseaux d'aide,
- la mise à disposition de ressources documentaires.

Dans l'entreprise, peuvent être concernés :

- les directions de ressources humaines : pour mieux repérer les salariées victimes de la violence conjugale au travers des symptômes associés,
- les salarié(e)s : pour comprendre les conséquences et l'impact de cette violence dans le cadre du travail, et comme outil de prévention auprès de chacune et un possible levier pour les personnes victimes,
- les instances syndicales et acteurs des services sociaux pour construire protocoles et relais partenariaux.

Chaque intervention est adaptée en fonction du public et de la demande.

Ces actions, assurées par un personnel formé, peuvent se réaliser en intra et peuvent aussi se dérouler dans les locaux de l'association.

2- un programme d'aide :

2.1 Auprès des salariées victimes de violences conjugales

Par le dispositif « Lao » qui met à disposition

- une écoute inconditionnelle par le biais de permanences téléphoniques,
- un accueil sur place,
- un accompagnement dans les démarches judiciaires, médicales et administratives,
- des orientations ciblées,
- la possibilité d'un soutien psychologique,
- une offre de domiciliation administrative spécifique permettant aux femmes qui le souhaitent de recevoir les documents et courriers relatifs à leur situation en toute sécurité.

2.2 Auprès des services sociaux, instances de représentation :

Par un travail partenarial articulant les différentes démarches dans une perspective de complémentarité et d'efficacité, comprenant :

- des conseils et informations sur toute situation de violence conjugale rencontrée/évaluée dans le milieu professionnel,
- un partenariat resserré sur des suivis mis en œuvre,
- des interventions spécifiques auprès de partenaires associés tels que les bailleurs du 1% patronal

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une travailleuse sociale formée à la lutte contre les violences conjugales, une psychologue, des intervenantes sociales, une secrétaire, une comptable, une coordinatrice.

Moyens matériels : locaux, téléphone, ordinateur...

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

#### **Public(s) cible(s) :**

Une dizaine d'entreprises essoniennes, leurs salarié-es (soit au moins 50 femmes victimes), leurs directions de ressources humaines, les acteurs sociaux, les partenaires sociaux.

#### **Localisation géographique :**

- ESSONNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Déplacements	1 000,00	1,36%
Personnel	72 750,00	98,64%
Total	73 750,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Crif	29 000,00	39,32%
DDCS	37 000,00	50,17%
Fonds propres	7 750,00	10,51%
Total	73 750,00	100,00%

### **ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**



<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	14 500,00 €
2015	14 500,00 €

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
--------------	--------------------------	---------------------

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014690</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CREATION D'UNE PLATE-FORME PLURISECTORIELLE D'ACCUEIL COLLECTIF "FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES" POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET/OU INTRAFAMILIALES A MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	40 816,00 €	36,75 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>15 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LA MAISON DES FEMMES  
 Adresse administrative : 24 RUE DE L'EGLISE  
93100 MONTREUIL  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Roselyne ROLLIER, Présidente

Date de publication au JO : 19 septembre 1998

N° SIRET : 43351650700020

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Création d'une plate-forme plurisectorielle d'accueil collectif "Femmes victimes de violences" pour femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales à Montreuil-sous-Bois (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La Maison Des Femmes de Montreuil est un lieu ressource d'idées, d'actions, d'activités, d'informations et de formations qui permet aux femmes d'accéder à leurs droits et de se réapproprier leur parcours de vie. Des actions spécifiques sont menées afin de :

- promouvoir l'accès aux droits avec les permanences hebdomadaires, les suivis juridiques, sociaux et professionnels, les interventions vers des publics demandeurs (scolaires, travailleurs sociaux...)
- faciliter l'accès à la formation et à l'emploi, avec les permanences hebdomadaires

d'accueil/accompagnement en insertion socioprofessionnelle, ateliers de recherche d'emploi et sessions de formation de retour au projet professionnel,

- développer les pratiques et connaissances, avec les ateliers sociolinguistiques (3 jours/semaine), les ateliers hebdomadaires d'informatique, de français ou encore les ateliers d'expression artistique (danse, peinture,...),
- avoir accès à la culture (spectacles, sorties culturelles, expositions et rencontres/débats).

En 2013,

- 757 femmes ont bénéficié d'entretiens juridiques et sociaux, dont 26 % pour des violences subies (+ 11% entre 2012 et 2013),
- 54 femmes ont participé à des ateliers sociolinguistiques,
- 22 femmes ont été reçues en modules de formation « Femmes dynamique emploi »,
- 74 entretiens ont concerné leur insertion socioprofessionnelle,
- 70 femmes ont participé aux ateliers de savoirs et de pratiques,
- 2.200 personnes ont fréquenté les 75 rendez-vous culturels.

L'association souhaite, par ce projet,

- donner les informations nécessaires dans les différents domaines de la vie impactés par la violence (juridique, social, psychologique) par des professionnelles de chaque secteur réunies sur un même espace-temps pour répondre aux questions des femmes en parcours de sortie de ces violences,
- améliorer l'accessibilité aux droits et à la déconstruction de la stratégie des agresseurs,
- faciliter la prise de conscience des mécanismes des violences par la reconnaissance des mêmes schémas de fonctionnement des agresseurs dans les parcours des unes et des autres, lors de l'accueil collectif,
- aider les femmes à la sortie de l'isolement, de la culpabilité et de la honte,
- réaliser un accompagnement social aux démarches par la possibilité de revenir sur la plateforme toutes les fois où c'est nécessaire,
- coordonner et répartir les actions entre les professionnelles pour en optimiser l'efficacité,
- animer le travail partenarial des professionnel-les dans l'identification et la levée des obstacles extérieurs (refus/impossibilité d'accès aux droits) et intérieurs (peur, emprise) rencontrés par les femmes au cours de leur parcours de sortie des violences.

### **Description :**

La plateforme plurisectorielle d'accueil collectif «Femmes victimes de violences» réunirait 3 professionnelles de différents secteurs :

- une avocate du groupe «Droits des femmes victimes de violences»,
- une psychologue victimologue de l'Institut de victimologie de Paris,
- l'informatrice Droits des femmes de la Maison des femmes de Montreuil.

La permanence se déroulera tous les jeudis de 14h30 à 16h30 et sera accessible sans rendez-vous avec possibilité de revenir toutes les fois où c'est nécessaire.

Chaque femme présente pourra ainsi bénéficier :

- d'un temps d'exposition de sa situation plus adapté,
- d'une information par l'avocate des issues juridiques possibles,
- du décryptage des violences par la psychologue,
- de la mise en articulation et en perspective des situations des unes et des autres par l'informatrice Droit des femmes,
- du balisage du parcours de chacune par les professionnelles,
- avec la possibilité de mettre en place un suivi individuel avec les professionnelles présentes.

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : avocate du groupe «Droits des femmes victimes de violences» du barreau de Bobigny,

une psychologue-victimologue de l'Institut de victimologie, une informatrice Droit des femmes de la structure

Moyens matériels : dépliants d'information et sensibilisation (informations médicales sur l'impact des violences, roue de la violence, liste des avocats du groupe «Droits des femmes victimes de violences», et toute ressource institutionnelle ou associative sur cette question sur le territoire), matériel bureautique et équipement matériel/fournitures (copieuses, ordinateurs, imprimante, ...)

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

100 femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, soit 4 à 6 femmes par accueil collectif, auquel s'ajoutent tous les accueils et suivis individuels.

L'action se déroulera à la Maison des femmes de Montreuil au 24-28, rue de l'Eglise à 93100-Montreuil-sou-Bois

**Localisation géographique :**

- MONTREUIL

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (prestations de services, fournitures)	2 932,00	7,18%	FIPD	8 000,00	19,60%
Services externes (locations, entretien, assurance, documentation)	6 653,00	16,30%	Emplois aidés	13 566,00	33,24%
Autres services extérieurs (honoraires, publications, déplacements)	12 481,00	30,58%	Délégation départementale droit des femmes	4 250,00	10,41%
Personnel	18 750,00	45,94%	CRIF	15 000,00	36,75%
Total	40 816,00	100,00%	Total	40 816,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014692</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS ASSOCIATIFS ET MUNICIPAUX, AINSI QUE DES JEUNES DE POISSY (78) A LA PROBLEMATIQUE DES VIOLENCES CONJUGALES ET OU INTRAFAMILIALES FAITES AUX FEMMES</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	7 559,00 €	47,08 %	3 559,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>3 559,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PRISM - POUR LA RECHERCHE ET L'INFORMATION SOCIALE ET MEDICALE

Adresse administrative : 16 BD DE LA MARQUETTE  
31000 TOULOUSE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Marc MERCHADOU, Président

Date de publication au JO : 29 avril 1987

N° SIRET : 34970891700043

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Sensibilisation des professionnels associatifs et municipaux, ainsi que des jeunes de Poissy (78) à la problématique des violences conjugales et/ou intrafamiliales faites aux femmes

Date prévisionnelle de début de projet : 21 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association "Pour la recherche et l'information sociale et médicale" (Prism) est porteuse de l'atelier santé ville de Poissy. Elle est spécialisée dans les études locales, l'accompagnement des politiques sociales et de santé et dans les formations professionnelles. Ainsi depuis sa création, l'équipe de médecins, psychologues et sociologues a :

- mis en place, coordonné et animé des dispositifs santé auprès de publics en difficulté tels que des

publics en insertion (jeunes, bénéficiaires du RSA, personnes reconnues travailleurs handicapés),

- mis en place et animé des informations collectives, des groupes de paroles et des entretiens médico-professionnels individuels,
- soutenu par une approche théorique et méthodologique les démarches des acteurs associatifs et institutionnels (conférences, animations de groupe de travail, formations),
- engagé diverses enquêtes, notamment dans le domaine de la prévention, constituant des outils d'aide à la décision

Depuis juin 2010, la ville de Poissy a mandaté l'association Prism pour mettre en œuvre la démarche de l'Atelier santé ville et pour coordonner l'ensemble du dispositif sur le territoire. Un contrat local de santé avec l'agence régionale de santé a été conclu.

En 2013, l'Atelier santé ville se positionne avant tout comme un lieu ressource permettant la mobilisation des partenaires et la mise en réseau des acteurs locaux pour le développement ciblé d'actions de prévention et de promotion de la santé dont

- 12 partenaires institutionnels : ARS, Caisse primaire d'assurance maladie, Centre hospitalier intercommunal Poissy-Saint-Germain-en-Laye, Conseil général des Yvelines, Pass, Education nationale, Lieu écoute jeunes, Centres de santé-Centres d'investigation préventive et clinique (IPC),
- 16 partenaires associatifs : association Osiris, Codes 78, Mfpf 78, Anpaa, Admy, Mission locale, maison de quartier du Clos d'Arcy et d'autres,
- 11 services municipaux partenaires : ccas, service jeunesse, bureau information jeunesse, centre social André Malraux, programme de réussite éducative, service politique de la ville, résidence pour personnes âgées les Ursulines, service des sports, Maison des parents, intervenante sociale au commissariat, notamment,
- des professionnels libéraux locaux : diététiciennes libérales, psychologues libéraux.

En 2013, 2.000 personnes jeunes, parents, personnes âgées ont été sensibilisées dans ce cadre; 100 professionnels ont participé aux actions.

### **Description :**

L'association Prism propose :

1- 3 journées de sensibilisation des professionnels associatifs et municipaux de la ville de Poissy, assurées par une juriste du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles des Yvelines (CIDFF 78). Les interventions seront centrées sur le repérage précoce des violences faites aux femmes et sur le cadre juridique de l'accompagnement

- phase 1 Les violences conjugales : définition, forme, cycle, conséquences sur les enfants, procédures;
- phase 2 Les autres formes de violences faites aux femmes (mutilations sexuelles féminines, mariages forcés, polygamie...);
- phase 3 La présentation des ressources locales, dont le dispositif Flora «Femmes, logements, réseaux d'accompagnement », dispositif intercommunal entre les villes de Poissy, Achères et Conflans Sainte-Honorine, en vue d'offrir des solutions d'hébergement temporaire (à court et moyen terme) aux victimes dans leur ville d'origine, ou dans une ville voisine, en sécurité, dans le même bassin de vie, avec un accompagnement.

Différentes structures associatives et institutionnelles ont fait part de leurs difficultés dans l'accueil des femmes victimes de violences, notamment des violences conjugales.

L'objectif de la sensibilisation des professionnels sera donc :

- d'échanger entre professionnels confrontés à la question des violences faites aux femmes dans l'exercice de leur métier,
- d'améliorer le premier accueil, le repérage et l'orientation des femmes victimes de violences conjugales,
- d'améliorer la connaissance des ressources locales.

Une session de formation sera destinée aux responsables des structures (directrice service jeunesse, responsable du Bureau Information Jeunesse, coordinatrice de la Maison de quartier du Clos d'Arcy,

directeur et coordinateurs du centre social André Malraux, centre communal d'action sociale, police municipale, psychologue du Lieu écoute jeune, Point d'accès au droit, infirmières scolaires....)

Cette session visera à :

- un repérage des partenaires au titre de leurs missions,
- une définition des modalités, du cadre et des référentiels partagés, de prise en compte de ce public,
- la structuration d'un réseau de professionnels ressources afin de répondre aux besoins d'accueil, d'information et accompagnement,
- la construction d'outils (charte de partenariat, charte des publics, référentiels des modalités d'accueil et d'accompagnement ainsi que de partage d'information), diffusés ensuite aux professionnels de chaque structure, notamment des professionnels d'accueil.

Une session de formation des professionnels de l'accueil visera à améliorer le premier accueil (repérage, écoute et orientation) des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales, et particulièrement des jeunes femmes.

Il s'agira également d'échanger sur la façon dont les professionnels sont confrontés à la question des violences faites aux femmes dans l'exercice de leur métier, de mettre en valeur les bonnes pratiques existantes ainsi que les outils disponibles pour faire reculer ces violences.

Une évaluation qualitative autour de l'amélioration des pratiques professionnelles, de la connaissance des ressources locales sera proposée aux intervenants. Les partenaires se réuniront en fin d'action pour faire le bilan global de l'action.

2- une sensibilisation des jeunes de la ville.

L'Atelier santé ville anime deux réseaux de partenaires :

- le réseau adolescent, pluridisciplinaire en lien avec le centre médico-psychologique infantile, des différents services sur le territoire, pour une même population en vue de la coordination des dispositifs et des interventions sur les questions d'éducation et de santé,
- les réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté (Resad), pour la prise en compte des situations complexes révélant une pluralité de fragilités le plus souvent en lien avec des conflits conjugaux ou de voisinage (8 en 2013, 5 depuis janvier 2014).

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard de la femme du 25 novembre 2014 sera l'occasion d'aborder avec les jeunes, filles et garçons, la condition de la femme dans notre société, les rapports homme/femme aujourd'hui, ainsi que la question des violences, avec une juriste du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles des Yvelines (CIDFF 78) ainsi qu'un professionnel du Mouvement français pour le planning familial des Yvelines.

Mercredi 10 décembre de 18h 30 à 20h dans le cadre d'un «rendez-vous du BIJ» :

- présentation chiffrée de la gravité du sujet, explication et présentation historique de la mise en place d'une journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes,
- brainstorming sur la relation de couple/échanges entre jeunes et intervenantes : "C'est quoi un couple ?",
- brainstorming sur les violences conjugales/échanges entre jeunes et intervenantes sur "C'est quoi la violence conjugale ?",
- définition de la «violence»,
- conclusion lors d'un moment convivial autour d'une collation.

Mercredi 17 décembre de 17h à 19h

En concertation avec les jeunes présents lors de la sensibilisation du 10 décembre, des bâches géantes seront réalisées reprenant les chiffres-clés et les paroles échangées lors du premier atelier. Elles seront ensuite exposées au sein du Bureau information jeunesse pendant la première quinzaine du mois de janvier. Cette exposition pourra également être réutilisée comme support de débat lors de prochaines manifestations telles la Journée de la femme, le 8 mars 2015.

3 - un colloque sur "Violences faites aux femmes, une question de santé publique » à Poissy au mois de décembre 2014, salle Blanche de Castille, dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de

la violence à l'égard des femmes, pour

- améliorer l'interconnaissance des acteurs de la lutte contre les violences conjugales et/ou intrafamiliales,
- présenter les ressources existantes sur le territoire.

Les différentes interventions auront pour thème :

- les stéréotypes sexistes et les violences conjugales,
- la politique publique de l'Etat en matière de lutte contre les violences faites aux femmes,
- les missions d'intérêt général du CIDFF,
- la présentation du dispositif intercommunal Flora.

Les violences faites aux femmes sont une priorité de santé publique.

Les partenaires associés sont : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles des Yvelines (CIDFF 78), Institut en santé génésique, Elu/es contre les violences faites aux femmes (EFCV), Point d'accès au droit de Poissy, Flora, Communauté de communes Poissy – Achères – Conflans-Sainte-Honorine, Conseil général des Yvelines, préfecture des Yvelines.

#### Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 1 chargé de mission-coordonateur, 3 animateurs de l'atelier jeune, 1 juriste, 1 coordinatrice dispositif Flora

Moyens matériels : bâches géantes, salles

#### Intérêt régional :

Grande cause régionale 2014

#### Public(s) cible(s) :

- 30 professionnels associatifs et municipaux
- 15 jeunes
- 50 professionnels associatifs et institutionnels des champs social, éducatif et de santé.

#### Localisation géographique :

- ACHERES
- CONFLANS-SAINTE-HONORINE
- POISSY

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures)	1 500,00	19,84%
Services externes (locations)	659,00	8,72%
Autres services externes (honoraires)	1 400,00	18,52%
Personnel	4 000,00	52,92%
Total	7 559,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CRIF	3 559,00	47,08%
Fonds propres	4 000,00	52,92%
Total	7 559,00	100,00%



**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	3 559,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014696</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET/OU INTRAFAMILIALES HEBERGEES EN SEINE-SAINT-DENIS</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	12 000,00 €	50,00 %	6 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		6 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CIDFF 93  
 Adresse administrative : 1 RUE PIERRE CURIE  
93120 LA COURNEUVE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Brigitte BROUX, Trésorière

Date de publication au JO : 14 septembre 1982

N° SIRET : 33134922500044

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle de femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales hébergées en Seine-Saint-Denis

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Les femmes font l'objet de violences et de discriminations par méconnaissance de leurs droits et des moyens de les exercer. Pour faciliter l'accès à ces informations, l'association mène :

- des permanences d'information juridique à destination du public prioritairement féminin sur ses droits et les moyens de les exercer, et des permanences d'aide aux femmes victimes de violences ou discriminations sexistes par l'accueil, écoute, information, accompagnement et/ou orientation du public de manière confidentielle.

- des permanences d'accompagnement vers l'emploi ayant pour objectif la promotion de l'autonomie professionnelle des femmes, notamment celles en situation de précarité, victimes de violences. Le dispositif est basé sur une démarche d'accompagnement global des problématiques des personnes, en tenant compte des freins multiples à l'emploi tels que le logement, la situation familiale, ou encore les violences conjugales.

- des actions de sensibilisation auprès du public et/ou des formations à destination des professionnels.

En 2013, le CIDFF 93, qui intervient dans 36 permanences différentes, a conduit 5.265 entretiens : 4.627 à destination de femmes (dont 412 collectivement) et 95 professionnels. Les personnes, majoritairement entre 26 et 55 ans, sont seules ou en cours de séparation (71,2%), avec enfants (87,6%); 56,6% sont sans emploi, 52,1% en situation de précarité (19,4% hébergées, 15,4% au RSA et 11,7% sans ressources propres.

Dans le cadre de son accompagnement professionnel, 53,1% des personnes reçues sont hébergées, 20,4% sont bénéficiaires du RSA et 36,7% sont sans ressources. Les freins repérés et travaillés sont l'insuffisance de qualification, le logement, les violences et les problèmes de couple.

Les informations délivrées et les orientations portent sur les domaines du droit de la famille, du droit du travail, de l'emploi, des violences, des procédures et des aides sociales.

L'association souhaite accompagner, dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, des femmes victimes de violences, en situation d'hébergement en Seine-Saint-Denis.

### **Description :**

Les actions d'information et d'accompagnement à destination de femmes victimes de violences en situation d'hébergement, ou éventuellement membres d'un groupe de travail sur cette thématique (ex Maison des femmes), auront pour objectif de :

- \* favoriser les réflexes d'autonomie et de solidarité des femmes, leur insertion sociale et professionnelle,
- \* valoriser leurs parcours professionnels et sociaux, en France et à l'étranger,
- \* impliquer les femmes victimes dans la vie locale et citoyenne, créer du lien social.

Ainsi 25 à 30 femmes (hébergées dans un centre d'hébergement pour femmes victimes ou membres d'un groupe de travail) bénéficieront tout au long de l'année, d'ateliers collectifs thématiques et interactifs, animés par la chargée de mission insertion et/ou une juriste du CIDFF 93, axés autour de l'agenda culturel et social local en prenant en considération les centres d'intérêts des femmes accompagnées.

Le projet va comporter plusieurs étapes :

- 1- préparation avec les structures d'hébergements : prise de contact, rencontre avec les équipes pédagogiques et les groupes de femmes (décembre);

- 2- réalisation à travers la tenue d'environ 15-20 ateliers d'une demi-journée tout au long de l'année :

\* 1er atelier «Valorisation des parcours sociaux et professionnels» ayant pour objet de redécouvrir les parcours des femmes et développer l'estime de soi via l'écriture «autobiographique raisonnée».

\* 2ème et 3ème ateliers «Qu'est ce que les droits des femmes ont à voir avec mon histoire ?» lors d'un café/débat. Il s'agira de se questionner sur la connaissance de leurs droits et les liens qu'elles pourraient faire entre chacune de leurs histoires. Quelques apports historiques pourront être développés.

\* 4ème atelier «C'est le 8 mars : Femmes actrices et citoyennes», une occasion de s'investir en tant que citoyenne et d'assister et ou d'alimenter, pour celles qui le souhaiteraient, les « 8 mars » des villes de Seine Saint-Denis par des témoignages forts et concrets. Ces temps seront suivis d'un bilan.

\* 5,6,7 et 8èmes ateliers «Mon projet professionnel : combiner désirs et réalités» en commençant à

travailler les projets professionnels individuels, à renouer et/ou mieux comprendre le rôle des institutions en lien avec l'emploi. Donner des clefs pour participer aux informations collectives, forums emploi ou formation, finaliser leurs CV, lettres et mails de motivations;

- \* 9ème atelier «Droit du travail individuel et collectif», animé par une juriste du CIDFF, afin de comprendre ses droits, savoir lire un contrat de travail, une fiche de paie, le contenu d'une convention collective;
- \* 10 , 11 et 12èmes ateliers «Fête de la musique» avec l'élaboration d'un moment créatif par les différentes femmes en fonction de leurs appétences et goût personnels.
- \* 13ème , 14 et 15ème animations intitulées «Le mois du cinéma » avec des sorties culturelles et des visites de médiathèques, cinémathèques et présentation du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir.
- \* 16ème atelier «C'est l'été» avec partage d'un pique-nique et balade à vélo avec comme objectif l'appropriation d'un nouvel espace public et mise en mouvement du corps afin de favoriser la reprise de confiance en soi et ses capacités.
- \* 17ème et 18ème ateliers «Prise de parole en public et image de soi» afin de faire le point sur les projets individuels et collectifs des femmes pré-existants et/ou élaborés depuis le début du parcours commun, savoir valoriser ses expériences et se présenter en public.
- \* 20ème atelier «Photographie, peinture, sculpture», visite d'un musée, partager sa vision de l'art et préparer le 25 novembre.
- \* 21ème atelier «Qu'ai je fait de cette année ?». bilan du parcours, valoriser le travail réalisé au cours de l'année écoulée auprès de leurs institutions par une séance de restitution publique par exemple.

Chaque atelier nécessitera un travail de préparation, réalisé par l'animatrice, pour organiser l'animation, créer d'éventuels outils, trouver les lieux de sortie, définir les thématiques précises en fonction des besoins du groupe... Les femmes pourront par ailleurs bénéficier d'entretiens individuels de suivi en fonction des besoins.

Le nombre, l'ordre et la nature des ateliers pourront être amenés à subir quelques modifications en fonction des besoins.

En parallèle de l'action auprès des groupes de femmes, des réunions seront organisées de manière trimestrielle avec les institutions partenaires afin d'évaluer les impacts et la pertinence de l'action auprès des femmes.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une conseillère en insertion professionnelle, une juriste, une secrétaire, une directrice-coordinatrice

Moyens matériels : 1 ordinateur, une imprimante, consommables, petite alimentation.

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

#### **Public(s) cible(s) :**

25/30 femmes victimes de violences hébergées en centre d'hébergements, femmes membres d'un groupe de travail autour de la question des violences conjugales et/ou intrafamiliales, éloignées de l'emploi, en difficulté sociale et/ou professionnelle.

**Localisation géographique :**

- LA COURNEUVE
- BONDY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures)	305,00	2,54%	Région Ile-de-France	6 000,00	50,00%
Services externes	241,00	2,01%	DRDFE	6 000,00	50,00%
Autres services externes	445,00	3,71%	Total	12 000,00	100,00%
Personnel	11 009,00	91,74%			
Total	12 000,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	6 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	5 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	5 000,00 €
	Montant total	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014698</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CREATION D'UNE PERMANENCE ECOUTE VIOLENCES FEMMES HANDICAPEES</b>
------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	23 007,00 €	46,44 %	10 685,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>10 685,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : FEMMES POUR LE DIRE FEMMES POUR AGIR  
 Adresse administrative : 16 RUE EMILE DUCLAUX  
75015 PARIS 15  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame MAUDY PIOT, Présidente

Date de publication au JO : 26 avril 2003

N° SIRET : 45019561500015

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association a fêté ses 10 ans d'existence en plusieurs temps d'échanges sur la citoyenneté des personnes en situation de handicap et particulièrement les femmes, dont le Forum "La citoyenneté au féminin" qui a rassemblé 700 personnes (24,53% de personnes en situation de handicap), la Conférence-débat "Corps sexués et handicaps"(150 participants dont 21,88 % de personnes en situation de handicap), une exposition, un marché solidaire de Noël. Le 28 avril 2014, le colloque "Les oubliées de la parité : les femmes handicapées dans l'emploi" s'inscrivait dans le Semestre de la parité du Haut conseil à l'égalité homme/femmes.

L'association prépare, pour le dernier trimestre 2015, un colloque sur les violences à l'égard des femmes, avec la question du handicap comme facteur aggravant.

Tout au long de l'année, 61 adhérent-es participent aux ateliers (conversation en anglais,

accompagnement vers l'emploi...) dans le local de l'association accessible. Au total, 256 membres participent aux différentes activités de l'association. 50,41% d'entre eux sont en situation de handicap. La permanence juridique téléphonique est assurée par une avocate spécialiste du droit des victimes, deux matinées par mois.

En raison des nombreux témoignages de femmes en situation de handicap victimes de violences familiales et/ou conjugales lui parvenant, l'association souhaite créer une Permanence Ecoute Violences Femmes Handicapées.

**Description :**

La Permanence Ecoute Violences femmes Handicapées s'organisera autour de :

- une journée d'écoute par mois à destination des femmes en situation de handicap victimes,
- une aide de ces femmes à formaliser leur témoignage par une écoute active,
- la sollicitation des professionnel-les de proximité des domaines médico-social, social, médical, judiciaire et administratif, en cas de besoin,

Cette initiative s'inscrira dans le programme de lutte contre les violences faites aux femmes mené par la Délégation aux Droits des Femmes et la MIPROF.

La formation des bénévoles à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des personnes handicapées victimes de violences est le deuxième volet de ce projet.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une professionnelle de l'écoute des femmes handicapées victimes de violences, une psychologue, une juriste, des agents d'accueil et d'accompagnement, des formatrices à l'accueil et au respect de l'autre.

Moyens matériels : une installation téléphonique, un abonnement téléphonique professionnel, avec numéro choisi sur ligne d'appel réservée.

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

100 femmes handicapées victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, énergie...)	5 283,00	22,96%
Services externes (location, études, assurance, documentation)	2 575,00	11,19%
Autres services externes (Transports, frais postaux et télécom, honoraires...)	15 149,00	65,85%
Total	23 007,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ministère Droit des femmes	3 000,00	13,04%
Secrétariat aux personnes handicapées	3 000,00	13,04%
Région	10 685,00	46,44%
Fondations	4 685,00	20,36%
Fonds propres	1 637,00	7,12%
Total	23 007,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 685,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Etablissements et services d'accueil de jour pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	59 344,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	23 000,00 €
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	4 500,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	35 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	25 000,00 €
2014	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	4 900,00 €
	Montant total	151 744,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014699</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : RENFORCER ET/OU RESTAURER LES COMPETENCES PSYCHO-SOCIALES DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ET SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	16 006,00 €	37,49 %	6 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>6 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
 14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE  
 SEVRAN / TREMBLAY / VILLEPINTE  
 Adresse administrative : 10 AVENUE SALVADOR ALLENDE  
 93270 SEVRAN  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Mathieu GRAMFORT, Président

Date de publication au JO : 19 mai 2004

N° SIRET : 39518176100044

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : renforcer et/ou restaurer les compétences psycho-sociales des femmes victimes de violences et sensibiliser les professionnels

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'activité de la Mission locale intercommunale rayonne sur les villes de Sevrans, Tremblay-en-France et de VillepinTE, soit 119.983 habitants dont 17.779 jeunes de 15 à 25 ans. Le taux de chômage en population totale est de 19,94 %, celui des jeunes est de 22,72%. Le taux de chômage des jeunes en contact avec la Mission locale est de 46,87%.

En 2013, la Mission locale a accueilli 1.273 nouveaux jeunes (+2,82% sur 2012) sortis du système scolaire, dont 52% de femmes.

La Mission a procédé à 11.427 entretiens individuels, a organisé 2.251 ateliers et formulé 27.483 propositions dont 55% d'accès à l'emploi, 21% de formation, 15% de projet professionnel, 5% de santé/social (+1%) et 4% de citoyenneté, loisirs, sport, culture. La mission propose aussi des activités spécifiques aux jeunes telles qu'un accompagnement social, un Point écoute, une permanence santé...

Les jeunes femmes victimes de violences, actuelles ou passées, sont confrontées, le plus souvent, à une perte de confiance en elles, tendent à s'isoler et à se renfermer. Elles peinent alors à se projeter et à construire un projet professionnel, ce qui constitue un frein à leur insertion. L'action proposée vise à renforcer et/ou restaurer les compétences psycho-sociales des femmes victimes de violences, en terme d'estime de soi et de communication par le biais d'ateliers.

En parallèle, il s'agira également de sensibiliser et former les professionnels de la structure à la question de la violence et de ses conséquences sur le public reçu.

### **Description :**

L'association souhaite proposer les ateliers suivants aux femmes concernées. Il s'agira, pour elles, de sortir d'un certain isolement en partageant leur situation avec le groupe, de (re)trouver les ressources nécessaires à l'élaboration et à la mise en place d'un projet socio-professionnel, et de favoriser ainsi la réinsertion.

#### **ATELIER « ESCALE CONFIANCE »**

Une session se compose de 9 ateliers répartis sur 9 demi-journées durant une semaine. Ces ateliers sont co-animés par la psychologue de la Mission Locale et un(e) conseiller(e) en insertion. Des intervenants extérieurs sont également sollicités.

- 1 : Présentation du programme. Faire connaissance. Qu'est-ce que l'estime de soi ? Conséquences sur notre vie quotidienne. Evaluation individuelle en termes de relations, émotions, vie professionnelle et relation au corps.
- 2 : La gestion des émotions. Qu'est-ce qu'une émotion ? Travail sur les pensées automatiques, positives et négatives. Les repérer, les modifier.
- 3 (Intervenante externe) : Travail sur le corps. Gestion du stress et de l'anxiété par le Yoga/la Sophrologie (Partie 1)
- 4 : S'affirmer en communiquant. Comprendre les différents types de communication. Exercices de coopération. Comment faire une demande, comment dire non ?
- 5 (intervenante externe): «Oser son rôle» S'exprimer par le théâtre. Module Aisance relationnelle (Partie 1),
- 6 (intervenante externe): «Oser son rôle» S'exprimer par le théâtre. Module Communication(Partie 2),
- 7 (intervenante externe): «Oser son rôle» S'exprimer par le théâtre. Module Efficacité professionnelle (Partie 3),
- 8 : Travail sur le corps. Gestion du stress et de l'anxiété par le Yoga/la Sophrologie (Partie 2)
- 9 : Travail sur les qualités. Se fixer des objectifs au long terme. Bilan de la session.

Chaque atelier dure 3h. Les participantes sont inscrites par leur conseiller référent à l'ensemble des ateliers. Une session peut accueillir jusqu'à 10 personnes. Une session est proposée tous les deux/trois mois.

A l'issue de la session, ou en parallèle, les participantes sont orientées en fonction de leur situation :

- sur le Point Ecoute de la Mission Locale,
- sur le service de Victimologie de Robert Ballanger,
- vers le Point d'accès aux droits (Sevran – Tremblay ou Villepinte),
- vers les conseillères conjugales et familiales (Sevran – Tremblay ou Villepinte),

- sur le groupe de parole pour les femmes victimes de violences conjugales de la ville de Tremblay-en-France,
  - sur l'atelier Sophrologie/confiance en soi.
- Au total, 5 sessions de 10 participantes seront organisées.

## FORMATION DES PROFESSIONNELS

La psychologue de la Mission Locale mettra en place, toutes les six semaines, une réunion d'échange et d'information à destination des professionnels de la Mission Locale sur la question des violences faites aux femmes. Chaque réunion accueillera environ 6 à 8 professionnels.

### Programme

- Les différents types de violences (physiques, verbales, psychologiques, sexuelles etc.)
- Les conséquences de la violence
- Violence et emprise psychologique
- Les violences intra-familiales
- Les violences conjugales : conséquences pour la femme
- Les violences conjugales : conséquences sur les enfants témoins
- Accueillir, écouter et orienter la victime (positionnement professionnel, cadre juridique, orientation sur les partenaires)
- La prise en charge des auteurs de violence

Les 8 réunions d'information/sensibilisation sont organisées en deux temps :

- Partie théorique
- Echange de pratiques : présentation et réflexion autour de situations de jeunes accompagnés à la Mission Locale.

Un intervenant extérieur sera sollicité sur les questions spécifiques (cadre juridique, partenariat).

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une psychologue, un(e) conseiller(e) en insertion (0.10etp), une sophrologue, un intervenant théâtre, des partenaires extérieurs (juriste...).

Moyens matériels : une salle (ateliers, sensibilisation), un bureau (entretiens individuels), tapis, sangles et coussins, outils pédagogiques.

### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

### **Public(s) cible(s) :**

- 50 jeunes femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales
- 29 professionnels de la structure

### **Localisation géographique :**

- SEVRAN
- TREMBLAY-EN-FRANCE
- VILLEPINTE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
chats (fournitures, prestations extérieures)	6 100,00	38,11%	Mission Ville CUCS	800,00	5,00%
Personnel	9 056,00	56,58%	ARS	2 800,00	17,49%
Autres charges de gestion	850,00	5,31%	Région	6 000,00	37,49%
Total	16 006,00	100,00%	Villes de Sevran, Tremblay, Villepinte	6 406,00	40,02%
			Total	16 006,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	6 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Campagne d'informatisation	10 302,34 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
2013	Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	5 000,00 €
2013	Campagne d'informatisation	4 126,20 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
	Montant total	34 428,54 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014700</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : PREVENTION DES VIOLENCES DES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES, PAR LA SENSIBILISATION D'ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP ET DE PROFESSIONNELS EN SEINE-SAINT-DENIS</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	20 000,00 €	50,00 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MFPF 93 - MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL SEINE-SAINT-DENIS

Adresse administrative : 22 BOULEVARD FELIX FAURE  
93200 ST DENIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Sylvie BERTRAC, Présidente

Date de publication au JO : 22 mars 1972

N° SIRET : 78548548300057

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : prévention des violences conjugales et intrafamiliales par la sensibilisation d'adultes en situation de handicap et de professionnels en Seine-Saint-Denis

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

En 2013, l'association a reçu et informé 16.135 personnes.

10.314 personnes ont reçu de l'information

- en consultation médicale : 1.387 dont 229 pour i.v.g. médicamenteuse,

- par appel téléphonique : 6.053,

- en entretien individuel ou collectif : 2.874.

4.396 personnes ont bénéficié d'animations concernant l'éducation sexuelle, la contraception et l'i.v.g., la prévention du sida/ist, la prévention des agressions sexuelles et des violences faites aux femmes ou autour de la promotion des comportements non sexistes dont :

- 2.042 jeunes,
- 1.802 adultes,
- 552 professionnel-le-s.

1.314 entretiens ont été conduits dans les permanences et les centres de planification des PMI et au centre de planification de la faculté sur les villes de Rosny-Sous-Bois, Montreuil-sous-Bois, Villepinte, Tremblay-en-France, Epinay-sur-Seine, Bobigny, Villetaneuse dont :

- 531 en accueil de femmes victimes de violences,
- 531 en entretien pré-ivg.

116 personnes ont participé à des stages de formation des professionnels autour des questions de sexualité, de la prévention des violences faites aux femmes :

- 32 en 3 stages en PMI (3 x 3 jours),
- 16 en stage de prévention des violences et promotion des comportements non sexistes,
- 63 en sensibilisation, puis stage "Violences faites aux femmes",
- 5 directeurs de structures travaillant auprès de jeunes ont été sensibilisés aux relations garçons/filles et à la promotion des comportements non sexistes.

L'association souhaite développer, en 2014-2015, un projet de prévention des violences conjugales et intrafamiliales par la sensibilisation des jeunes et des professionnels.

#### **Description :**

L'association propose un projet de prévention des violences conjugales et intrafamiliales, à travers :

- la sensibilisation des publics adultes en situation de handicap travaillant en ESAT,
- la sensibilisation des professionnel-le-s intervenant auprès des personnes en situation de handicap travaillant en ESAT,
- la publication d'un support d'information et de sensibilisation.

Elle vise à

- permettre à des professionnel-le-s, au contact quotidien des adultes en situation de handicap travaillant en ESAT, d'être sensibilisé-e-s à la problématique des violences faites aux femmes, d'en éviter la reproduction, de s'approprier une démarche et de se former à différents outils de prévention de ces violences,
- permettre une réflexion collective entre professionnel-le-s et la mise en place d'une démarche de prévention des violences par l'organisation d'actions cohérentes et complémentaires s'adressant au maximum d'adultes en situation de handicap et de professionnel-le-s intervenant auprès de ce public,
- intervenir auprès des publics adultes en situation de handicap sur les questions de violences faites aux femmes dans une démarche de prévention.

Pour ce faire, plusieurs associations spécialisées seront sollicitées :

- le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 93),
- le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF 93),
- SOS Femmes en Seine-Saint-Denis.

Avec d'autres associations partenaires telles que l'Amicale du Nid, l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), le Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles (GAMS), Féminisme Enjeux (Théâtre de l'Opprimé), l'association a entrepris la mise en commun des approches spécifiques de ces questions (le droit, les agressions sexuelles, les violences conjugales, la prostitution) afin de permettre à ces professionnel-le-s d'appréhender le plus complètement possible le champ des violences faites aux femmes et de se former à l'utilisation d'outils de prévention, par le biais d'une session de stage de sensibilisation, composé de 2 modules de 2 jours et d'un module d'une

journée.

Cette session sera suivie d'une représentation du Théâtre de l'Opprimé permettant, selon les besoins, un débat entre professionnel-le-s, sur la question des violences faites aux femmes. Ce premier temps d'échange très large permettra de mobiliser de nouveaux partenaires et d'évaluer la suite à donner à ce travail.

Dans un second temps, des interventions seront programmées auprès des publics au sein des structures, avec participation sur la base du volontariat pour valoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Entre décembre 2014 et juin 2015

- reprise de contact avec les structures (3 ESAT, 1 foyer d'hébergement) ayant déjà contacté l'association pour une intervention auprès de leur public d'adultes en situation de handicap travaillant en ESAT,
- élaboration commune d'une stratégie de mobilisation des professionnel-le-s au sein des structures en vue d'une formation,
- information des structures sur l'opportunité du stage,
- lancement des inscriptions des personnels concernés et intéressés,
- réalisation du stage décomposé en 2 modules de 2 jours (à une semaine d'intervalle),
  - + 1 Théâtre de l'Opprimé en direction de professionnel-le-s intervenant auprès d'adultes en situation de handicap,
  - + 1 module d'une journée de bilan (à 3 mois).

Entre juillet 2015 et décembre 2015, l'intervention auprès des publics d'adultes en situation de handicap travaillant en ESAT se fera selon les modalités suivantes :

- 3 heures d'intervention par personne en situation de handicap sur 2 séances : une première séance non-mixte, une seconde en mixité,
- 8 participant-e-s maximum,
- un cycle de 5 à 6 séances par structure.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 2 animatrices, 7 intervenantes extérieures (associations partenaires)

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

20 stagiaires professionnel-le-s exerçant leur activité auprès d'adultes en situation de handicap (ESAT ou foyer d'hébergement pour adultes travaillant en ESAT),  
 Adultes en situation de handicap, travaillant en ESAT,  
 150 participant-e-s au débat théâtral à partir d'une représentation de Théâtre de l'Opprimé,  
 150 adultes en situation de handicap bénéficiaires des interventions de 2 fois 1h30.

**Localisation géographique :**

- SEINE SAINT DENIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Documentation	1 440,00	7,20%	Fonds propres	10 000,00	50,00%
Intervenants extérieurs	13 014,00	65,07%	CRIF	10 000,00	50,00%
Personnel	5 546,00	27,73%	Total	20 000,00	100,00%
Total	20 000,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	35 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	15 000,00 €
	Montant total	70 000,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014703</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet :    CONTRIBUER A COMBATTRE L'ISOLEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES PAR L'ACTIVITE CULTURELLE A PARIS 19EME</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	19 590,00 €	15,31 %	3 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>3 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :**    934-42-6574-142003-300  
                                           14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination                : APRES LA PLUIE  
 Adresse administrative     : 4 SQ DES BOULEAUX  
                                           75019 PARIS 19  
 Statut Juridique            : Association  
 Représentant                : Madame Véronique MOREL, Présidente

Date de publication au JO   : 14 février 1996

N° SIRET                     : 42883996300017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : contribuer à combattre l'isolement des femmes victimes de violences conjugales par l'activité culturelle à Paris 19ème

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Depuis 2009, l'association mène des actions artistiques pluridisciplinaires (théâtre, chant, conte et clown) adressées à un public en difficulté dont :

- un atelier de 15 participantes, en partenariat avec deux centres sociaux de Vitry-sur-Seine : Balzac et Les portes du midi. Il a abouti
- un spectacle joué deux fois «Parlez-moi de sexisme !»,
- et un documentaire «Les chaînes invisibles » fréquemment utilisé pour animer des débats autour du sujet des violences faites aux femmes (projections/débats au cinéma Les trois Robespierre, ainsi que lors

de la semaine de lutte contre les violences conjugales à l'espace départemental des solidarités, à Vitry-sur-Seine, au cinéma la Clé et à la Maison de la place des fêtes à Paris, etc.);

- un atelier similaire dans le cadre du programme d'insertion de l'association d'Ivry-sur-Seine Atout majeur, pour 20 femmes, qui a donné lieu à :

- un spectacle joué trois fois au théâtre Aleph,

- et à un documentaire avec des témoignages des femmes qui ont participé à cette expérience;

- un atelier «Mémoires d'ici & d'ailleurs » avec le centre social et culturel Les portes du midi de Vitry-sur-Seine, au cours duquel a été élaboré un recueil de photos, et qui a donné lieu à un événement chant et exposition autour de ce thème.

L'association a engagé un partenariat avec des associations et des institutions du 19ème arrondissement de Paris dont le CIDFF, Espace 19 Ourcq, Projet 19, ASPV, Libre Terre des femmes, Le théâtre Le Vent se lève, la Maison du combattant et des associations, la Mairie du 19ème, la Mairie de Paris.

A partir de son expérience, l'association propose la création d'un atelier visant à favoriser chez des femmes victimes de violences conjugales la reconstruction personnelle, la restauration de la confiance en soi, la reconnaissance de ses propres habiletés sociales et de son potentiel créatif pour se projeter dans un futur, se rêver un avenir et ancrer la conscience de sa propre citoyenneté.

### **Description :**

L'association proposera un atelier ludique et culturel à des femmes victimes de violences conjugales dans le cadre d'un partenariat avec les associations CIDFF 75, Libre Terre des Femmes, la Maison des femmes de Paris, la Courte échelle.

Pour combattre l'isolement des femmes confrontées aux violences conjugales et prendre en compte leur fragilité et leur difficulté à suivre régulièrement un atelier, le travail se déroulera à la fois en individuel (rendez-vous souples, adaptés à leur emploi du temps) et en groupe (séances de 2 heures 30 bimensuelles). Cette alternance permettra d'allier les avantages du groupe - dynamique, échange, communication – à ceux du face à face - intimité et adaptation à chaque individu.

L'atelier vise à re/donner du dynamisme et une perspective à la vie de ces femmes, dont l'estime d'elles-mêmes et la foi en l'avenir ont été mises à mal par les violences subies.

Le projet s'appuie sur l'idée que la créativité est la pierre angulaire de la re/construction.

Le projet se déclinera en trois mouvements :

- rouvrir tous les possibles (jeu autour de soi et de personnages fictionnels dans lesquels on peut projeter une autre image de soi).

Lieu de confluence de la parole, de l'émotion et du corps, le théâtre invite à la découverte de soi. Être un personnage, c'est être libéré de soi-même et se voir autre, différemment et pas seulement comme victime, au travers de divers exercices : les exercices de mise en confiance, les exercices de détente et de mise en sécurité du corps, les exercices de mise en voix (pratique du chant), les improvisations, le jeu avec la camera et les photos («trombinoscope», travail sur l'image de soi) etc.

- lever les freins engendrés par une vie difficile grâce au théâtre, au clown et au conte.

À travers des mises en situation, et des improvisations, les femmes pourront chercher des solutions pour se sortir de situations fictionnelles difficiles et s'apercevoir qu'elles sont pleines de ressources et d'imagination pour inventer leurs propres solutions. L'élaboration d'un conte mêle réalité et imaginaire : faire partager les contes de son enfance, en inventer, en créer à partir des vies de chacun ; réorganiser une réalité brouillée, c'est accepter une dimension onirique qui appartient à la nature humaine et renforce la vie psychique.

- s'inscrire dans le monde.

C'est la place que l'on prend dans le monde qui permet à tout un chacun de consolider une image de soi, de trouver une ré/assurance de l'un(e) dans le tout, à partir de questions qui permettent de se réfléchir et d'être acteur de ce monde avec :

- la projection/débat du documentaire "Les chaînes invisibles",
- du théâtre forum (mise en scène de situations type et intervention/ improvisation...)
- des collages sur « Moi dans la société », « Moi dans 20 ans », etc
- l'écriture d'une charte de la société « telle que je la rêve » et de ma vie « telle que je la veux ».

Chaque participante élaborera un recueil : « Mon album futur », par l'assemblage des photos, des collages, des textes et contes réalisés individuellement ou en groupe, témoin du chemin parcouru et repère pour y retrouver une image constructive et positive de soi.

Un évènement exposition permettra à celles qui le désirent de présenter leur album ou leurs créations (dessins, photos et écrits), voire, pour celles qui s'y sentent prêtes, une mini représentation avec saynètes, contes et/ou lectures.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 1 comédienne/metteur en scène/auteur et animatrice, 1 artiste/enseignante, 1 organisatrice, 1 garde d'enfants

Moyens matériels : 1 salle de répétition / rencontre, 1 caméra hdv + pied + son / 15 jours, des albums et fournitures (ciseaux, colle, feutres, crayons gras, etc.), des vêtements et accessoires pour se déguiser, nez rouges

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

15 femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures diverses)	332,00	1,69%	Etat Mission Ville CUCS	2 000,00	10,21%
Services externes (locations, assurance)	6 052,00	30,89%	Etat Droit des femmes	1 000,00	5,10%
autres services externes (transport, prestations, divers)	1 808,00	9,23%	FSE	5 000,00	25,52%
Personnel	11 400,00	58,19%	ACSE	3 600,00	18,37%
Total	19 592,00	100,00%	CRIF	3 000,00	15,31%
			Ville de Paris	2 500,00	12,76%
			Fondations	2 492,00	12,72%
			Total	19 592,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	3 000,00 €

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014704</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : ECOUTER, SOUTENIR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES PSYCHIQUES ET/OU PHYSIQUES CONJUGALES ET/OU INTRAFAMILIALES A CLICHY (92)</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	7 300,00 €	41,10 %	3 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>3 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
 14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SFM SOLIDARITE FORMATION  
 MEDIATION RELAIS DAGOBERT

Adresse administrative : 12 RUE DAGOBERT  
 92110 CLICHY

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Mireille GRIZZO, Présidente

Date de publication au JO : 29 juin 1994

N° SIRET : 39964471500019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : écouter, soutenir les femmes victimes de violences psychiques et/ou physiques conjugales et/ou intrafamiliales à Clichy (92)

Date prévisionnelle de début de projet : 21 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 21 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

SFM mène un projet associatif d'accès aux droits et aux savoirs qui s'articule autour des actions suivantes :

- formation linguistique de base : ateliers sociolinguistiques, alphabétisation et f.l.e.
- accueil de la petite enfance et ateliers langage en maternelle,
- accompagnement à la scolarité du CP à la 5ème,
- soutien à la parentalité et coopération éducative,

- relais d'accès aux droits, permanence écrivain public,
- conférences débats tous publics.

Les bénéficiaires de ces actions sont des enfants, des adultes, des familles, exposés à des processus identifiés comme générateurs d'inégalité sociale, d'ethnicisations des rapports sociaux, de stigmatisation, subissant des formes de précarité, soit 2400 personnes sur une année d'activité.

En 2013, la Halte-garderie accueilli 100 enfants de 20 nationalités différentes. 95 familles clicheuses ont un parcours migratoire récent, 13 sont en situation de précarité, 6 sont monoparentales.

95 enfants (dont 45 filles, 50 garçons) ont bénéficié de l'accompagnement à la scolarité, dont 83 de niveau scolaire primaire, et 12 préadolescents scolarisés dans les collèges de Clichy.

Les Ateliers socio-linguistiques ont accueilli 138 femmes originaires de 28 pays différents. 40% d'entre elles n'ont reçu aucune scolarité dans leur pays d'origine et un peu moins de 20% ne sont pas allées au-delà du primaire. 35% sont inscrites à Pôle emploi, 20% perçoivent le RSA.

L'association a aussi réalisé deux formations :

- Action environnement professionnel pour 21 stagiaires, en vue d'améliorer leur mobilisation dans leur propre projet professionnel
- Formation Travailler avec des enfants pour 13 stagiaires, avec un temps d'une heure d'observation à la halte-garderie afin d'étayer l'apprentissage de notions théoriques, contribuant à étayer leur projet professionnel dans ce domaine.

Le relais d'accès aux droits comprend :

- des permanences d'écrivain public, sans prise de rendez-vous,
- des médiations individuelles, notamment l'accompagnement de 178 personnes lors de 380 rencontres, lié à la loi Dalo,
- 13 réunions d'information collective, rassemblant au total 146 participants.

De plus, l'association a organisé 4 "Chantiers ouverts au public" totalisant 159 participants, sur des sujets de société, scientifiques, historiques, dans une démarche d'accès au savoir.

L'association propose un projet qui vise à

- écouter, soutenir les femmes victimes de violences conjugales psychiques et/ou physiques,
- conduire ces femmes vers une prise de conscience de leur situation de victime,
- les accompagner dans la réappropriation de leur identité tant physique que psychique,
- renforcer et s'appuyer sur un partenariat de proximité avec les associations et les institutions concernées afin de permettre, à terme, à ces femmes d'entreprendre des démarches.

### **Description :**

Le projet comprend un atelier bi mensuel d'une heure et demie, articulé en deux parties:

1ère partie : un groupe de parole de quarante-cinq minutes animée par deux intervenantes dont une psychologue clinicienne, ayant aussi reçu une formation de sage-femme, et suivi la formation : «Violences psychologiques, violences conjugales et cruauté mentale : de la reconnaissance à la prise en charge» du Copes.

2nde partie : une séance de yoga de quarante-cinq minutes animée par un professeur de yoga. Une intervenante bénévole, ayant l'expérience de l'animation d'ateliers de femmes, participe aussi à la séance.

Ponctuellement, l'association organisera des séances d'information relatives au droit des femmes en invitant la Maison du Droit de Clichy, l'association Escalé, etc. Selon les situations rencontrées, des accompagnements individuels pourront être proposés par les membres du Relais d'Accès au Droit à SFM.

La spécificité du projet tient dans une double prise en charge des femmes avec un accompagnement tripartite.

La double prise en charge (groupe de parole associé à une séance de yoga) permet d'appréhender la personne dans toutes ses dimensions : psychique et corporelle. Pour les femmes victimes de violences conjugales, l'accession à une unité psychocorporelle passe par la verbalisation et la représentation mentale de leur corps.

Le groupe sera constitué de femmes victimes de violences conjugales ayant subi ou subissant des violences physiques et/ou psychiques, repérées d'une part parmi les adhérentes à SFM, d'autre part grâce au travail de partenariat avec les institutions et associations de proximité telles que : l'Escale, la Maison du droit, le centre Flora Tristan, la police municipale.

Chaque femme susceptible d'intégrer le groupe est reçue par la psychologue lors d'un entretien préalable pour analyser sa demande, vérifier son aptitude à intégrer le groupe et pour lui présenter l'atelier dans tous ses aspects (finalités, fonctionnement, engagement, règles).

Le groupe de parole donnera la possibilité aux femmes de rompre leur isolement, d'exprimer et partager leurs vécus avec leurs paires, dans un contexte d'écoute bienveillante favorisant la reconnaissance des violences et des souffrances. L'animation sera assurée par la psychologue et la bénévole. Pour faciliter la prise de parole et sa circulation, des outils de médiation progressifs tels que les contes, les mythes, le photo-langage, seront utilisés.

La participation de l'intervenante bénévole contribuera à la continuité avec l'atelier yoga. La séance de yoga a pour première visée de relaxer les femmes ayant participé au groupe de parole afin de, via le corporel, évacuer le stress et la tension des souffrances évoquées. Au fil des ateliers, les femmes sont amenées à prendre conscience de leur schéma et identité corporels. L'accession à la représentation mentale de leur réalité corporelle pourrait conduire ces femmes sur le chemin du refus d'être maltraitée. Le professeur sera particulièrement vigilant aux choix des étirements, des postures et au temps de relaxation. Il privilégiera les paroles douces et explicatives.

#### Intérêt régional :

Grande cause régionale 2014

#### Localisation géographique :

- CLICHY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats (énergie, fournitures)	470,00	6,44%
Services extérieurs location, entretien, administratiion, assurances)	590,00	8,08%
Autres services extérieurs (honoraires, téléphone, affranchissement, animation)	1 960,00	26,85%
Personnel	4 280,00	58,63%
<b>Total</b>	<b>7 300,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CRIF	3 000,00	41,10%
ARS	4 300,00	58,90%
<b>Total</b>	<b>7 300,00</b>	<b>100,00%</b>

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	3 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	7 200,00 €
2012	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	5 000,00 €
	Montant total	22 200,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014705</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CREATION D'UN GROUPE DE PAROLES DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SUR LES RELATIONS MERE/ENFANT A MASSY (91)</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	9 700,00 €	46,39 %	4 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>4 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PAROLES DE FEMMES  
 Adresse administrative : 9 AVENUE DU NOYER LAMBERT  
91300 MASSY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Nicole CREPEAU, Présidente

Date de publication au JO : 10 juillet 1996

N° SIRET : 42286621000012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Création d'un groupe de paroles de femmes victimes de violences sur les relations mère/enfant à Massy (91)

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

En 2013, l'association a reçu et suivi 274 femmes lors de sa permanence d'accueil des femmes victimes de violences conjugales. Le nombre d'entretiens étant plus important et la durée de l'accompagnement plus longue, les délais d'attente se sont allongés. L'ouverture en novembre 2013 d'un accueil de jour, sans rendez-vous, deux jours par semaine, à Massy a permis un premier accueil plus rapide.

431 femmes ont procédé à 2.218 appels téléphoniques ainsi que 226 professionnel-les.

Un accueil de jour a été ouvert à Etampes, fin 2013, afin d'y recevoir les femmes habitant dans le sud du département.

L'association a assuré une sensibilisation à la problématique des comportements et des violences sexistes auprès de 2 écoles primaires, de 7 collèges, de 4 lycées, d'1 université, ainsi que dans 6 missions locales, 2 centres de formation et 3 centres sociaux, sous des formes adaptées.

Elle a formé les professionnel-es de la petite enfance de la Ville de Massy, les travailleurs sociaux du Val d'Yerres, notamment.

Un premier groupe de parole, créé en 2013, a confirmé l'utilité de l'approche collective dans la reconstruction des femmes victimes. celles-ci expriment de plus en plus le besoin d'aborder collectivement leurs relations de mère avec leurs enfants.

C'est pourquoi l'association souhaite créer un groupe de parole sur cette thématique.

#### **Description :**

Il s'agira de créer un groupe de parole avec des femmes victimes de violences conjugales suivies individuellement à l'association par l'échange collectif, afin de

- les aider à prendre du recul par rapport à leur histoire personnelle, en vue de la re-conquête de leur autonomie,
- de restaurer leurs relations avec leurs enfants,
- de développer l'entraide et la solidarité entre elles,
- de les conduire à organiser et partager des activités.

Ce groupe de parole est conçu comme indispensable pour aider ces femmes à sortir de la violence.

Il se réunira un samedi sur deux, animé par une psychologue et une intervenante sociale formée à l'animation de groupe. Les sujets d'échanges seront définis par les femmes et pourront s'appuyer sur des articles de presse, des faits d'actualité, des clips. Elles pourront organiser quelques sorties avec leurs enfants.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une psychologue, une intervenante sociale

Moyens matériels : ordinateur, vidéoprojecteur, films, petit matériel de décoration et peinture, petits déjeuners.

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

#### **Public(s) cible(s) :**

Femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales

#### **Localisation géographique :**

- CA EUROPESSONNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fournitures administratives, énergie, convivialité	1 000,00	10,31%
Communication, autres charges administratives	700,00	7,22%
Personnel et honoraires	8 000,00	82,47%
Total	9 700,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région	4 500,00	46,39%
CG 91	4 200,00	43,30%
Ville de Massy	1 000,00	10,31%
Total	9 700,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	4 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	3 500,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	3 500,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	3 105,00 €
2014	Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	6 000,00 €
	Montant total	16 105,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014706</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CREATION D'UNE PIECE DE THEATRE MUSICALE ET CHOREGRAPHIQUE SUR LE THEME DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET/OU INTRAFAMILIALES</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	13 750,00 €	36,36 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASS CULT DU THEATRE D ALEPH  
 Adresse administrative : 69 AV DANIELLE CASANOVA  
94200 IVRY S/SEINE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Jean-Claude LEFORT, Président

Date de publication au JO : 16 décembre 1980

N° SIRET : 32686419600059

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Création d'une pièce de théâtre musicale et chorégraphique sur le thème des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales

Date prévisionnelle de début de projet : 22 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'activité de l'association se décline en :

1. une création par an, et montage de pièces de théâtre dans son lieu, le Théâtre Aleph., sur un fond d'humour, de citoyenneté et d'humanisme, avec chorégraphies, musique et chansons,
2. une programmation et une diffusion de ses spectacles et pièces, toute l'année du vendredi au dimanche, dans son lieu à Ivry-sur-Seine, le Théâtre Aleph; lors des soirées conviviales, chacune des représentations est prolongée d'un dîner festif offert par le théâtre Aleph et partagé avec le public, soit 48

représentations en 2313/2014, 2.600 spectateurs.

L'association diffuse également les pièces en tournée dans la région Ile-de-France, en province et à l'étranger. 17 représentations en tournée, 3.450 spectateurs.

3. un "Théâtre des gens et des métiers", démarche de théâtre social, depuis plus de vingt ans, avec des groupes de personnes de même métier ou de même statut et particulièrement des groupes sociaux en difficulté et situation d'exclusion : femmes victimes de violences, chômeurs, jeunes de quartiers défavorisés, SDF, retraités, etc.

Avec chaque groupe, Oscar Castro et son équipe créent une pièce de théâtre musicale et chorégraphiée, en collaboration avec les participants, et interprétée par eux-mêmes, sur le thème de leur vie, sur la lutte contre les discriminations, et l'égalité hommes/femmes.

En 2013, 21 femmes et 2 hommes ont donné cinq représentations de la pièce créée «Une goutte d'eau dans le désert» devant 420 spectateurs (90 hommes et 330 femmes)

4. Un LATIN'ACTOR, école du théâtre Aleph, comprenant des ateliers/création style «comédie musicale» pour enfants, préados et adultes en vue de transmettre à la fois les techniques théâtrales des arts du spectacle, l'esprit de fête, de solidarité, de lutte pour un monde meilleur et plus juste. Deux spectacles par an sont travaillés avec les élèves, soit de 2 à 10 représentations publiques dans des conditions professionnelles au Théâtre Aleph.

Depuis 2011, l'atelier des préados porte sur le thème des luttes contre les discriminations. En 2011/2012 : sur l'eau. En 2012/13 : sur l'exil. En 2013/14 : douze jeunes ont donné sept représentations de la pièce créée «Le tournage de l'exilé Mateluna» devant 700 spectateurs (460 femmes et 240 hommes).

5. Un accueil d'artistes franciliens et résidences, toute l'année, dans la salle du Théâtre Aleph, et, également, venus du monde entier, spécialement d'Amérique latine.

A partir de son expérience, l'association souhaite créer et monter une pièce de théâtre sur le thème des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

### **Description :**

L'objectif est de créer et monter une pièce de théâtre musicale et chorégraphique sur le thème des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales, avec 20 à 25 femmes, à Ivry-sur-Seine, de décembre 2014 à mi-mars 2015.

La pièce est d'abord écrite et créée avec l'aide des participant-es, sous la direction du dramaturge Oscar Castro, puis répétée, et mise en scène.

Une fois les participantes (les femmes) prêtes à jouer, la pièce sera donnée en représentations publiques dans des conditions professionnelles, suivies d'un échange avec le public, sur les thèmes traités.

Résultats attendus : le théâtre soigne celui qui joue et celui qui regarde.

Il possède une force libératrice qui permet d'observer la vie en sortant de soi-même, et prendre de la distance pour pouvoir raconter telle ou telle situation, même les plus graves, puis les transmettre au public de façon poétique, ou ludique, etc.

La déconstruction des stéréotypes, la sensibilisation au droit en matière de violences conjugales et/ou intrafamiliales, la définition et la dénonciation du viol, seront transmises au public spectateur avec poésie, émotion, et humour.

1. Première étape : la formation des participants et initiation au théâtre, chant et danse, à travers de nombreux exercices corporels, gestuels, voix, respiration, rythme, déplacements, jeux, états d'âme, improvisations, chorégraphies. Découverte et écoute de soi, des autres, et début du travail de prise de confiance, vers soi, le groupe et les formateurs.

De plus, des discussions et un travail d'écriture avec les bénéficiaires, sous la direction du dramaturge Oscar Castro, permettront d'aborder et analyser leur quotidien, les violences et souffrances vécues, par elles-mêmes ou leurs proches, la peur engendrée, la sensibilisation sur les droits en matière de violences, de dénonciation du viol.

2. Deuxième étape : la création de la pièce.

Oscar Castro écrira des scènes sur les thèmes cités, utilisant les écrits, les anecdotes, et la parole des participants. Progressivement, des chorégraphies et chansons seront créées, par la chorégraphe, pour illustrer les scènes. Les textes des scènes seront distribués petit à petit, lus, relus, appris, puis placés dans l'espace, et mis en scène, ainsi que les chansons et chorégraphies.

### 3. Troisième étape : les représentations en public

Les femmes donneront cinq représentations publiques de la pièce créée

- au Théâtre Aleph, à Ivry-sur-Seine, trois représentations les 6, 9 et 13 mars 2015,
- à l'Espace Robespierre à Ivry-sur-Seine, dans le cadre de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2015,
- à Créteil, dans la salle des fêtes de l'Hôtel du département, dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

Chaque représentation sera prolongée d'un échange avec le public sur les thèmes traités.

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : un directeur artistique dramaturge et metteur en scène, une secrétaire et attachée production/communication, un directeur technique son/lumières, une chorégraphe, comédienne et assistante de direction, une comédienne assistante/répétitions, un assistant technique son/lumières/décors, un réalisateur des vidéos pour le spectacle, et une responsable de la diffusion des affiches et tracts.

Moyens matériels : La salle de répétition du théâtre Aleph. le plateau du Théâtre Aleph pour les représentations, des accessoires et costumes pour les participants, des éléments de décors, le matériel son, vidéo et lumières du théâtre.

### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

### **Public(s) cible(s) :**

Un groupe d'une vingtaine de femmes dans le cadre de leur parcours d'insertion chez Atout majeur à Ivry-sur-Seine, et plus précisément le groupe des « femmes actives » (qui ont un diplôme et un métier dans leur pays, et qui savent un peu lire et écrire le français).

Les spectateurs des 5 représentations dont le public d'Atout majeur et leurs familles, le public bénéficiaire des associations d'Ivry de solidarité et d'accompagnement de personnes et familles en situation d'exclusion et précarité.

### **Localisation géographique :**

- CRETEIL
- IVRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats de fournitures	330,00	2,40%	Région Ile-de-France	5 000,00	36,36%
Services externes et autres services externes (location, frais postaux, déplacements, restauration)	2 475,00	18,00%	CG 94	4 000,00	29,09%
Personnel	10 945,00	79,60%	Ville d'Ivry-surs-Seine	2 500,00	18,18%
<b>Total</b>	<b>13 750,00</b>	<b>100,00%</b>	Fonds propres	2 250,00	16,36%
			<b>Total</b>	<b>13 750,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	18 000,00 €
2012	Lutte contre les discriminations	6 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	18 000,00 €
2012	Actions de coopération à réaliser sur les zones prioritaires de coopération	22 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	18 000,00 €
2013	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	5 000,00 €
2014	Lutte contre les discriminations	7 650,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>94 650,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014707</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : PREVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES PAR UNE INFORMATION SUR L'ANATOMIE</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	3 000,00 €	50,00 %	1 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ANCIGC ASS NALE CTRE IN TERRUP  
GROSSESSE & CONTRA  
Adresse administrative : MDA 14 BP 84 22 RUE DEPARCIEUX  
75014 PARIS  
Statut Juridique : Association  
Représentant : Laurence DANJOU, Secrétaire

Date de publication au JO : 23 juin 1979

N° SIRET : 38996235800062

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Prévention des violences intrafamiliales par une information sur l'anatomie.

Date prévisionnelle de début de projet : 25 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 25 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association joue un rôle important dans l'information des citoyen-nes, notamment sur le droit des femmes à disposer de leur corps.

Elle organise ou participe à des colloques de professionnels, tels "Les 20èmes journées de l'Ancic à Toulouse : journées nationales d'études sur l'ivg et la contraception".

Elle a élaboré un site francilien pour l'avortement et la contraception, en ligne depuis le 9 mars 2013 (en moyenne une soixantaine de connexions par jour).

Elle publie l'Écho de l'Ancic, bulletin trimestriel d'information et de réflexion, en vue de créer du lien entre



les membres de l'association et les professionnels de la contraception et de l'avortement. En 2013, 4 numéros consultables sur le site internet de l'Ancic ([www.ancic.asso.fr](http://www.ancic.asso.fr)) ont aussi été diffusés par mail aux adhérents ainsi qu'aux correspondants de l'association (plus de 250 lecteurs).

Elle assure des formations telles que «Application et limites de la prise en charge à 100% de la contraception et de l'ivg - loi du 31 mars 2013» (24 professionnels).

Elle est active dans la reconnaissance de la certification professionnelle des conseillères conjugales et familiales auprès de la commission nationale de certification professionnelle. Une convention entre les organismes certificateurs a été proposée pour le dépôt de la demande de certification.

Elle contribue à un travail inter-associatif avec, par exemple,

- une réunion publique sur «Les attaques contre l'avortement en Europe», le 24 janvier 2013 avec la Marche mondiale des femmes,
- une table ronde sur le droit fondamental des femmes à disposer de leur corps avec le Congrès Femmes solidaires,
- la tenue d'un stand au village associatif organisé par la Ville de Paris, le 7 mars 2013,
- une «Causerie sur le Haut conseil à l'égalité » et "Territoires franciliens pour l'égalité" au Centre Hubertine Auclert.

Elle apporte son soutien aux centres IVG menacés.

Avec l'Ars d'Ile-de-France, elle a contribué à la mise en place de 5 réunions spécifiques à l'accès à la contraception et à l'ivg dans le cadre de la périnatalité

Plusieurs de ses membres siègent à la commission «Santé sexuelle et droits reproductifs» du Haut conseil à l'égalité concernant l'accessibilité à l'ivg sur les territoires et les sites internet.

Elle a été auditionnée par le Ministère des droits des femmes et a participé à la création du site gouvernemental d'information [www.ivg.gouv.fr](http://www.ivg.gouv.fr), lancé le 28 septembre 2013.

Elle participe à la campagne d'information sur la contraception et l'ivg de la Région Ile-de-France.

### **Description :**

L'association propose de :

- Faire de la prévention auprès du grand public en donnant des informations objectives et documentées aux femmes et leurs familles sur l'hymen (anatomie, fonction, et représentations)
- Répondre aux interrogations des femmes en matière de reconstruction de l'hymen et certificat de virginité.

Dans un contexte marqué par la méconnaissance de l'anatomie et de la physiologie de l'hymen, l'Ancic, association de professionnels de santé, a un rôle à jouer dans l'aide aux femmes contre les violences visibles ou masquées. Elle propose donc la réalisation d'une plaquette sur l'hymen et le certificat de virginité. De nombreuses femmes consultent souvent, soit dans les centres de planification et les centres d'ivg, soit auprès de leur médecin gynécologue ou généraliste, afin d'obtenir un certificat de virginité sous la pression de la famille ou de la future famille. C'est une demande contrainte par des impératifs culturels, religieux, ou sociétaux. Quelquefois, il s'agit d'une réelle violence pour les jeunes filles quand cela implique un examen gynécologique qui peut être vécu comme un viol de l'intimité corporelle car imposé sans possibilité de refus.

C'est pourquoi l'association propose de mettre à la disposition des femmes un outil écrit qui leur permettra de faire valoir auprès de leur entourage l'absence de fondement de cette demande :

- tout d'abord, en décrivant la difficulté de preuve de la réalité anatomique de l'hymen, souvent ignorée de la majorité des femmes et des hommes,
- ensuite, en informant le public de l'absence de validité juridique du certificat de virginité.

Cet outil, écrit et validé par des institutionnels et des professionnels de santé,

- donnera une information éclairée aux femmes pour les aider à faire un choix intime sans contrainte de leur entourage,
- servira d'aide aux femmes soumises à l'autorité de leur famille,
- leur permettra de se défendre contre la "loi" qui leur est imposée,

- et pourra faire valoir l'arbitraire de cette "loi".

Elle sera un support, en tant qu'outil de diffusion des connaissances, pour l'information à la sexualité et les débats sur la prévention des violences.

Il s'agira d'élaborer une plaquette d'information en 3 volets par des bénévoles de l'association, mise en page par un graphiste professionnel, évaluée par des professionnels de santé.

5.000 exemplaires pourront être distribués aux professionnels d'Ile-de-France. Une communication sur cette plaquette sera également faite auprès d'autres associations, telles que le Planning familial, le Réseau Entre la Ville et l'Hôpital pour l'Orthogénie, l'Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes, le Collège national des gynécologues et obstétriciens français, des médecins généralistes etc.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une commission interdisciplinaire constituée de médecins, d'une conseillère conjugale et familiale, d'une sage-femme, de bénévoles de l'association et de formateurs bénévoles; un graphiste

Moyens matériels : consommables bureautique et papier, téléphone, connexion internet, frais postaux

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

#### **Public(s) cible(s) :**

- Les femmes et les familles en demande de reconstruction d'hymen et de certificat de virginité en Ile-de-France

- Les professionnels (conseillères conjugales et familiales, docteurs généralistes, gynécologues, infirmières, travailleurs sociaux, cabinets médicaux etc...)

La plaquette sera diffusée dans les établissements scolaires, lors des séances d'éducation et d'information à la sexualité, dispensées chaque année comme la loi le prévoit.

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures)	100,00	3,33%
Autres services externes (graphiste, prestation de services, frais postaux et telecom, divers)	2 900,00	96,67%
Total	3 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
CRIF	1 500,00	50,00%
Fonds propres	1 500,00	50,00%
Total	3 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	1 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	10 000,00 €
	Montant total	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014734</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF EXPERIMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT SOCIOJURIDIQUE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES MISES EN SECURITE</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	46 000,00 €	10,87 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
 14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : HAFB HALTE AIDE FEMMES BATTUES  
 Adresse administrative : 14 RUE MENDELSSOHN  
 75020 PARIS 20  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Elisabeth JEANSON, Présidente

Date de publication au JO : 24 mai 2008

N° SIRET : 33367645000047

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Renforcement du dispositif expérimental d'accompagnement sociojuridique des femmes victimes de violences mises en sécurité

Date prévisionnelle de début de projet : 21 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association HAFB est basée dans le 20ème arrondissement de Paris; elle est aussi sollicitée par des femmes de la région Ile-de-France hors Paris

Les femmes qui fréquentent les services de l'association sont issues de tous les milieux, âges et cultures.

Elle a géré en 2013 :

1- un Chrs, le foyer Louise Labé situé à Paris dans le 20e arrondissement accueillant

- 30 femmes et 32 enfants,

- 175 femmes victimes de violences accompagnées en suivi extérieur (juridique, psychologique);

2- un Espace solidarité insertion, dispositif parisien d'accueil de jour, pour femmes victimes de violences et/ou en situation d'exclusion :

- 1.360 femmes différentes (accompagnées de 681 enfants), dont 209 ont bénéficié d'un accompagnement spécifique pour violences conjugales; 489 d'entre elles avaient déjà, fréquenté l'accueil de jour; 868 nouvelles femmes sont venues à l'accueil de jour dont 479 ont été enregistrées après un entretien d'accueil;

- 731 domiciliations administratives pour femmes victimes de violences /ou en situation de précarité. En cinq ans le nombre de personnes utilisant une domiciliation a plus que triplé (225/731).

Comparée à 2012, l'activité affiche des évolutions qui interrogent et qui demandent une prise en compte particulière :

- + 34 % de femmes, dont + 44 % de nouvelles femmes ;
- + 24 % de passages de femmes ;
- + 24 % de passages d'enfants avec 35 % d'augmentation du nombre d'enfants.

En dix ans l'activité de l'ESI a, au minimum, doublé.

Depuis le 6 janvier 2014, l'association gère

- un dispositif de mise en sécurité de femmes victimes de violences conjugales avec le Samusocial de Paris (70 femmes mises en sécurité entre le 6 janvier et la mi-juillet 2014)

- un accueil de jour spécifique pour femmes victimes de violences conjugales, en soirée et week-end, « Help femmes », avec 2 autres associations parisiennes, membres du Réseau solidarité femmes, Libre terre de femmes et Elles imagin'ent. 40 femmes ont été reçues de mars à mai 2014.

### **Description :**

Le projet consiste au renforcement de l'accompagnement sociojuridique des femmes mises en sécurité dans le cadre du protocole entre Hafb et le Samusocial.

Ce partenariat permet de mettre, rapidement, en sécurité les femmes seules ou avec enfants à partir d'une évaluation immédiate par les travailleurs sociaux de l'association.

Les femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales sont orientées vers l'association pour des mises en sécurité d'urgence par divers partenaires institutionnels ou associatifs : les services sociaux départementaux de Paris, le centre d'action sociale de la Ville de Paris, les services sociaux des hôpitaux de Paris, des associations telles que la Cimade, les Points d'accès aux droits.

Après une évaluation rapide de la situation et du danger potentiel, la demande de mise en sécurité est adressée au Samusocial qui propose une orientation : lorsque la femme victime bénéficie déjà d'un accompagnement social, un partenariat s'établit avec l'équipe de l'Espace solidarité insertion, afin que la personne puisse être orientée en fonction de sa situation ou de ses besoins (juridiques, hébergement, soins, etc.).

Une majorité des femmes victimes qui se présentent pour une mise en sécurité n'est pas suivie par un travailleur social référent; HAFB met alors tout en œuvre (évaluation sociale, accompagnement juridique, recherche d'hébergement ou de logement pérenne).

L'expérience de 5 mois de fonctionnement démontre la nécessité de renforcer les moyens humains affectés à ce dispositif expérimental sous peine d'échec, faute de disponibilité, alors que le besoin de mise en sécurité immédiate de femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales s'avère de plus en plus important.

C'est pourquoi ce dispositif expérimental, adossé à l'ESI dont la charge de travail est déjà importante, doit être renforcé d'un travailleur social supplémentaire afin que la mise en sécurité ne soit qu'un passage temporaire.

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : travailleurs sociaux, coordinatrice, agents d'accueil.  
Moyens matériels : locaux, téléphonie, énergie...

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

100 femmes victimes de violences fuyant le domicile conjugal ou familial, et parfois en situation d'errance après cette fuite.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures)	800,00	1,74%	FIPD	10 000,00	21,74%
Personnel	45 200,00	98,26%	CRIF	5 000,00	10,87%
Total	46 000,00	100,00%	Ville de Paris	5 000,00	10,87%
			DASES	4 000,00	8,70%
			DRIHL	4 000,00	8,70%
			Fonds propres	18 000,00	39,13%
			Total	46 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
	Montant total	5 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014737</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : SENSIBILISER 1.000 LYCEEN-NES D'ILE-DE-FRANCE SUR LA VIOLENCE DU MARIAGE FORCE</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	22 544,00 €	33,27 %	7 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>7 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VOIX DE FEMMES  
 Adresse administrative : PLACE DES LINANDES BEIGES  
95892 CERGY PONTOISE CEDEX  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Sarah HUET, Présidente

Date de publication au JO : 7 février 1998

N° SIRET : 43004703500018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Sensibiliser 1.000 lycéen-nes d'Ile-de-France sur la violence du mariage forcé

Date prévisionnelle de début de projet : 21 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 21 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Fondée il y a 16 ans par une femme mariée de force, Voix de Femmes a pour mission principale d'accompagner les personnes exposées à cette violence.

Elle a créé, en octobre 2013, un ligne téléphone dédiée "SOS Mariage forcé "01 30 31 05 05", unique en France, ouverte toute la semaine de 9h à 17heures. Au-delà, une ligne téléphonique d'astreinte prend les appels en urgence.

Voix de Femmes accompagne individuellement les victimes : sur 211 femmes informées et suivies en 2013, 15% sont en fuite et sans ressources, 9% seulement occupent un emploi. Pour 45% d'entre elles, elles ont de 18 à 20 ans, mais 3% ont moins de 15 ans et 11% de 16 à 17 ans.

9% d'entre elles suivent un enseignement secondaire, 3% un enseignement universitaire.  
 63% d'entre elles sont franciliennes, 26% du reste de la France, 1% d'un autre pays européen.  
 Parmi les franciliennes, 23% résident dans le Val d'Oise, 19% en Seine Saint-Denis, 17% à Paris, 14% dans les Hauts-de-Seine, 8% en Essonne, 7% dans le Val-de-Marne, 5% dans les Yvelines, 3% en Seine-et-Marne.  
 43% ont appelé l'association avant la date du mariage, 27% après. 66% des mariages sont civils et religieux, 18% exclusivement religieux et/ou coutumier, 14% exclusivement civil. Le lieu de célébration est, dans 80% des cas, à l'étranger, 13% en France. Ces femmes sont victimes, à 56%, de violences psychologiques, 9% de violences physiques, 13% de viols conjugaux, 6% de menaces d'assassinat, mais aussi, 7% de déscolarisation forcée, 5% d'empêchement au retour en France; 2% sont victimes d'agressions sexuelles intrafamiliales, 2% d'enlèvement/séquestration, 2% d'envoi forcé au pays des parents/du mari, 1% d'avortement forcé. 4% d'entre elles ont fait des tentatives de suicide.  
 78% de ces femmes ont formulé une demande d'accompagnement, 22% d'une simple information. L'accompagnement individualisé dure plusieurs semaines, voire plusieurs mois.  
 45% de leurs demandes portent sur l'écoute et le conseil; 27% sur l'hébergement, 17% sur l'accès au droit commun, 11% sur une protection spécifique.  
 L'hébergement a lieu dans 56% des cas en CHRS, dans 29% en hébergement d'urgence, dans 15% des cas en hébergement hors département.

L'association mène des actions de prévention collectives (32 interventions en 2013 qui ont touché 2.456 personnes dont au moins 75% de femmes) en élaborant des outils pédagogiques pour chaque public ciblé. Les groupes de parole, animés en binôme, sont des lieux de solidarité pour les participantes, leur permettant de déculpabiliser et d'avancer dans leur projet de vie.

Voix de Femmes accomplit également des actions de partenariat. Ainsi, Voix de Femmes fonde ou participe à des réseaux et des dispositifs spécifiques de lutte contre le mariage forcé. L'association est également force de propositions législatives et mène des actions de plaidoyer pour que la lutte contre ces violences et l'accompagnement global des victimes soient pris en compte par les politiques publiques de manière spécifique et transversale. Et ce tant dans l'élaboration des législations nationales que dans le cadre de protocoles et de réseaux départementaux et régionaux.

L'association Voix de femmes propose un projet de sensibilisation de 1.000 lycéen-nes à la violence du mariage forcé, en 2015.

### **Description :**

Voix de Femmes a acquis une expertise en matière de sensibilisation auprès d'un public de jeunes, grâce à des professionnel-le-s de l'association. Elle intervient auprès de ces publics, grâce à des méthodes d'animation promouvant l'universalité des droits et respectant l'interculturel afin de dépasser d'éventuelles manifestations de relativisme culturel ou la crainte, par les établissements scolaires, de stigmatiser les personnes ou certaines populations. Tout en promouvant le libre choix amoureux et l'égalité femmes/hommes, les interventions de l'association viseront la déconstruction des représentations et favoriseront la réflexion et la prise de parole des élèves sur la vie affective, les relations-filles garçons, le sexisme et les violences sexistes telles que le mariage forcé, le contrôle de la virginité, le crime dit d'honneur, l'interdiction du mariage non endogame et/ou d'une relation amoureuse hors mariage ou homosexuelle.

Il s'agira aussi d'aider les publics à identifier les signes annonciateurs d'une situation à risque et à acquérir des réflexes en amont pour oser faire valoir leur droits et demander une aide appropriée auprès d'un-e de professionnel-les, dans leur lycée notamment.

### **Déroulement du projet :**

- 1 - Cibler ces jeunes grâce à des partenariats avec 11 lycées franciliens à raison d'environ 4 classes par établissement (maximum 2 classes par demi-journée, une fois par semaine).
- Organiser des réunions/entretiens de préparation et de suivi avec les équipes éducatives sur les



objectifs, le déroulé et le calendrier des séances de prévention du mariage forcé.

2- Elaborer, en amont des séances, une trame d'intervention en milieu scolaire ainsi qu'un nouvel outil adapté (quizz + jeux de rôles ...) pour expliquer les signes annonciateurs d'une situation de mariage forcé tels que l'annonce précipitée d'un voyage au pays d'origine des parents ou du «mari» après la découverte par les parents d'une relation amoureuse de leur fille, le faux chantage au suicide des parents, les violences intrafamiliales, le contrôle de la sexualité ...

3 - Faire connaître, aux lycéen-nes en danger de mariage forcé, les missions des professionnel-les de leur établissement/quartier et des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre les violences faites à l'encontre des enfants et des femmes.

Les informer sur l'existence de la ligne dédiée SOS mariage forcé, qui peut leur apporter une écoute et une aide concrète, de manière anonyme et/ou en partenariat avec leur lycée.

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 1 animatrice (0,12 ETP annuel) et 1 directrice coordinatrice (0,21 ETP annuel)

Moyens matériels :

- Impression d'un recueil de parole qui sera remis aux établissements scolaires et aux élèves, sur lequel figurent des conseils pratiques avec une mise à jour des récentes législations
- Création et impression de supports en format «Carte de crédit» où figure le numéro SOS mariage forcé, qui seront remis aux élèves et laissés à disposition dans les établissements.
- Documentation (dossier de presse pour le/la chef d'établissement) et reprographie
- Achat de matériel pour diffusion de vidéos et PowerPoint

### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

### **Public(s) cible(s) :**

1.000 lycéen-nes en Ile-de-France

Etablissements scolaires :

- Val d'Oise : Galilée et Jules Vernes (Cergy) ; Camille Claudel (Vauréal) ; Jean-Jacques Rousseau (Sarcelles) et Pierre Mendès France (Villiers-le-Bel) < ;
- Essonne : Marcel Pagnol (Athis Mons) ; Robert Doisneau (Corbeilles-Essonnes) et Charles Baudelaire (Evry).
- Val de Marne : Louise Michel et Marx Dormoy (Champigny-sur-Marne).
- Paris : Edmond Rostand (18ème).

### **Localisation géographique :**

- PARIS
- EVRY
- CORBEIL-ESSONNES
- ATHIS-MONS
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- CERGY
- VAUREAL
- SARCELLES
- VILLIERS-LE-BEL

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, énergie, équipement informatique)	1 138,00	5,05%	DRDFE SGAR	1 000,00	4,44%
Services externes (location, entretien, assurance, documentation)	783,00	3,47%	DRJCS	3 000,00	13,31%
Autres services externes (déplacements, honoraires, frais postaux, publications, divers)	3 117,00	13,83%	DDCS 95	3 000,00	13,31%
Personnel	17 506,00	77,65%	DDCS 91	2 250,00	9,98%
<b>Total</b>	<b>22 544,00</b>	<b>100,00%</b>	DDCS 94	1 500,00	6,65%
			CRIF	7 500,00	33,27%
			Villes de Cergy, Paris, Agglo CACP	4 000,00	17,74%
			Adhésions/dons	294,00	1,30%
			<b>Total</b>	<b>22 544,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	3 250,00 €
2015	3 250,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	11 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	3 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	12 500,00 €
	Montant total	26 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014739</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : AMELIORER LA SENSIBILISATION, L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LE TRAVAIL PARTENARIAL PAR DE NOUVEAUX OUTILS</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	43 354,00 €	34,60 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>15 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDF MAISON DES FEMMES DE PARIS  
 Adresse administrative : 163 RUE DE CHARENTON  
75012 PARIS 12  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Michèle LARROUY, Présidente

Date de publication au JO : 17 juillet 1981

N° SIRET : 32392389600027

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Améliorer la sensibilisation, l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et le travail partenarial par de nouveaux outils

Date prévisionnelle de début de projet : 21 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La Maison des femmes de Paris agit contre toute forme de violences et de discriminations à l'encontre des femmes par 4 types d'actions :

1- l'action contre les violences masculines faites aux femmes et aux mineures par un accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi, 245 jours par an, de 11h à 19h (de 9h à 19h pour l'accueil téléphonique), des premiers entretiens (110 réalisés en 2013) et des groupes de paroles (77 séances pour 352 participations en 2013), des orientations en interne (groupes de paroles, premiers entretiens,

associations Rajfire, Clf) et en externe (CIDFF, Cfcv, travailleurs sociaux, Chrs, 115),

2 - l'action «Femmes vers l'emploi» au cours de deux sessions annuelles d'accompagnement avec 198 ateliers en 2013, deux journées des métiers hors genre à la Maison des associations du 12<sup>e</sup> arrondissement (122 participations en 2013), deux réunions d'information annuelles auprès des partenaires,

3 - l'action «Toutes pour une et une pour toutes» comprenant une pépinière associative, un espace inter-associatif qui héberge 16 groupes et associations féministes, un accueil de jour pour toutes les femmes, du lundi au vendredi, avec des équipements de base pour les femmes en grande précarité (soit 5.212 utilisations des équipements en 2013 par les femmes et associations hébergées); en complément, des ateliers Citoyenneté (12 ateliers traduits en LSF en 2013), des événements (88 réalisés en 2013), une bibliothèque féministe, des ateliers de culture, d'arts et de détente ouverts à toutes (139 réalisés en 2013),

4 - l'action de Permanence juridique à destination des femmes sourdes victimes de violences masculines : 59 femmes sourdes en ont bénéficié depuis la mise en place de ce nouveau dispositif comprenant des permanences juridiques bimensuelles, un accueil spécifique 3h par semaine, un groupe de parole traduit en Langue des signes française, des actions de prévention et de sensibilisation.

L'association a édité une plaquette d'accueil et de permanence juridique à destination des femmes sourdes victimes de violences masculines.

En 2013, les accueils spécifiques/violences ont augmenté de 73 % dont les accueils physiques de 14 %, les accueils téléphoniques de 28 %, les orientations en interne pour l'action «Maison des femmes pour toutes» de 20 %.

C'est pourquoi l'association souhaite développer ses actions de prévention, de restauration de la confiance en soi chez les femmes victimes et d'élargissement de son partenariat.

#### **Description :**

Objectif 1 - créer un groupe de travail et d'échanges «Déconstruisons ensemble les clichés sur les violences sexistes» qui sera animé par

- une accueillante,
  - une responsable spécialisée dans le domaine des violences masculines,
  - une psychologue spécialisée dans le domaine des violences masculines,
  - une interprète en langue des signes française,
- au cours de 12 séances de 2h (24h de travail interactif de sensibilisation);

Objectif 2 - réaliser 6 ateliers de 2h30 sur les droits des femmes victimes de violences masculines, soit 15h d'ateliers, animés par une juriste spécialisée (dispositif de l'ordonnance de protection, rompre l'isolement, ne plus avoir peur, connaître et comprendre ses droits, avoir les moyens de protéger ses enfants et rester au domicile, si tel est son souhait);

Objectif 3 - expérimenter, pendant 11 mois, une permanence de médiation mère/enfants co-animée par une psychologue et une juriste, lorsque les femmes en situation de stress post traumatique ont besoin d'un tiers pour prendre du recul sur leur relation avec leurs enfants;

Objectif 4 - renforcer le partenariat avec des référent-e-s violences conjugales tels que

- les référent-e-s violences des commissariats,
- les assistantes sociales référentes de la Dases et du Casvp,
- les travailleurs sociaux des associations et organismes spécialisés,
- les professionnel-le-s hospitaliers et des centres de victimologie,
- les professionnel-le-s des services de Protection maternelle et infantile,

- le collectif féministe contre le viol (Cfcv),
- par 3 réunions de 3h d'échanges de pratiques co-animées par :
  - une accueillante,
  - deux responsables formées aux violences,
  - une psychologue spécialisée dans le domaine des violences;

Objectif 5 - créer, imprimer et diffuser 150 exemplaires d'un glossaire d'information et de sensibilisation illustré sur les violences conjugales et/ou intrafamiliales accessibles aux femmes en situation de handicap, élaboré à partir des groupes de travail sur la déconstruction des idées de sens commun avec

- une accueillante,
  - une psychologue,
  - une illustratrice,
  - une responsable,
  - les femmes du groupe de sensibilisation,
  - une interprète en Langue des signes française,
- en partenariat avec l'association Femmes pour le dire femmes pour agir, ainsi que le Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées (Rajfire), Femmes sourdes citoyennes et solidaires (Fscs), la Coordination lesbienne en France (Clf) et Femmes migrantes debout.

La facilité d'accès aux informations de sensibilisation pourra également être un outil pédagogique auprès des enfants et adolescent-e-s. Certains exemplaires seront écrits en braille. Sa diffusion pourra être faite par mail auprès des financeurs, des partenaires, des adhérentes, et des associations.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une psychologue, une juriste, une illustratrice, une accueillante, 2 responsables co-animatrices, 2 interprètes en Langue des signes française

Moyens matériels : locaux, ordinateurs, un vidéo projecteur, un photocopieur couleur, impression du glossaire

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

#### **Public(s) cible(s) :**

300 femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales  
80 professionnel-le-s du champ d'intervention des violences masculines faites aux femmes

#### **Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, énergie)	2 342,00	5,40%
Services externes (location, assurance)	1 892,00	4,36%
Autres services externes (déplacements, frais postaux et telecom, impression, honoraires)	10 400,00	23,99%
Personnel	28 720,00	66,25%
Total	43 354,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
CNASEA	5 947,00	13,72%
FIPD	3 000,00	6,92%
Observatoire égalité Femme/Homme de Paris	7 500,00	17,30%
Région	15 000,00	34,60%
Fondations	6 000,00	13,84%
Rémunération de service (participation des groupes, dons)	3 500,00	8,07%
Autres produits de gestion courante (participation adhérents)	2 407,00	5,55%
Total	43 354,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	15 000,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	8 000,00 €
2012	Egalité femmes-hommes	6 000,00 €
2012	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	15 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	6 000,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	17 640,00 €
2013	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	15 000,00 €
2014	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	15 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	10 000,00 €
	Montant total	107 640,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014741</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet :    CONTRIBUER A LA PREVENTION TOUT PUBLIC FRANCIEN SUR LES MUTILATIONS SEXUELLES ET MARIAGES FORCES, PAR LA CREATION D'UNE NEWSLETTER</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	30 120,00 €	34,86 %	10 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>10 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :**    934-42-6574-142003-300  
                                           14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination                : GAMS GROUP FEMMES ABOLITION MUTIL SEXUELLES  
 Adresse administrative     : 51 AVENUE GAMBETTA  
                                           75020 PARIS  
 Statut Juridique            : Association  
 Représentant                : Madame Christine BEYNIS, Présidente

Date de publication au JO   : 22 octobre 1982

N° SIRET                      : 32942545800034

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Contribuer à la prévention tout public francilien sur les mutilations sexuelles et mariages forcés, par la création d'une newsletter

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La Fédération nationale GAMS (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles, des mariages forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants) est une association laïque et apolitique déclarée à but non lucratif relevant de la loi de 1901. Elle a été créée en 1982 par des femmes africaines résidentes en France et des femmes françaises. Aujourd'hui, elle est administrée par des femmes et des hommes, venus de tous les horizons. Son siège social est situé à Paris ; elle a de nombreuses délégations et « associations-relais » en région.

La Fédération nationale GAMS a pour objectif la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes, aux adolescentes et aux fillettes, et la promotion de la santé maternelle et infantile en direction des populations immigrées et issues des immigrations :

- en contribuant à l'éradication des pratiques traditionnelles néfastes telles que les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés et/ou précoces d'adolescentes, les tabous nutritionnels, les grossesses rapprochées, la répudiation, le lévirat/sororat, etc.

- en rappelant les pratiques positives telles que le portage des enfants, le massage des nourrissons.

En 2013, l'association a reçu environ 1.600 personnes, avec un suivi individualisé de familles migrantes en vue de protéger les fillettes de l'excision et les adolescentes du mariage forcé. Elle intervient aussi directement au sein des Unités de réparation des mutilations sexuelles féminines. Elle participe à la prise en charge des femmes victimes de violences qui s'adressent au numéro gratuit national 3919.

Le GAMS, hors ses implantations régionales, reçoit aussi des appels téléphoniques venant d'Europe, majoritairement de Belgique et du Portugal, et venant de Guadeloupe.

La Fédération nationale a animé 80 formations initiales et continues (52 en 2012) auprès des professionnels sociaux, éducatifs et médico-sociaux, dont 82% en Ile-de-France.

De plus, elle a animé des actions d'information et de sensibilisation dans des collèges et des lycées, ainsi que dans les Centres de protection maternelle et infantile, les Centres d'Education et de Planification Familiale, les associations de migrant-es etc. en collaboration avec les associations locales, les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat, ainsi que des personnes chargées de l'écoute au sein du 3919.

Le Gams est membre associé du groupe de travail "Genre, coopération et protection internationale" de la Commission "Droits des femmes, enjeux internationaux et européens" du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH).

Par ailleurs, son centre de documentation réunit 5.000 articles sur les pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants (mutilations sexuelles féminines, mariages forcés et/ou précoces, polygamie, violences faites aux femmes), des ouvrages, des cassettes vidéo et audio, des périodiques, etc. Il contribue à valoriser le travail interpartenarial, les bonnes pratiques et les outils recensés en développant, avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes, un outil digital sur internet sous la forme d'une carte interactive avec 3 entrées : santé, juridique et social, qui recense l'existant sur le territoire national [www.solidaritefemmes.org/ewb\\_pages/e/excision-quicontacter.php](http://www.solidaritefemmes.org/ewb_pages/e/excision-quicontacter.php), ainsi qu'une carte mondiale qui recense les dernières informations, pays par pays, sur la thématique des mutilations sexuelles féminines.

L'association propose aujourd'hui de créer une newsletter afin de contribuer à l'information et à la sensibilisation des franciliennes sur les mutilations sexuelles et les mariages forcés, aux violences intrafamiliales.

### **Description :**

L'objectif de cette lettre d'information digitale (e. newsletters) sera de proposer une synthèse mensuelle des principales informations sur les différentes violences intrafamiliales faites aux filles, adolescentes et femmes, afin d'alerter en particulier le jeune public.

Actuellement, le centre de ressources physique et digital sur ces thématiques [www.federationgams.org](http://www.federationgams.org), le blog et la présence de l'association sur les réseaux sociaux, en particulier, Facebook et twitter sont principalement utilisés par un public averti et sensibilisé, des professionnels sociaux et médico-sociaux.

La création de cette lettre d'information francilienne sera un moyen de communiquer sur les événements de l'association en Île-de-France, et sur ceux de ses partenaires en Ile-de-France et hors du territoire national, afin d'inciter les jeunes à se mobiliser et à devenir les propres acteurs de leur protection, contre ces violences à caractère traditionnel. De fait, cela sera un outil supplémentaire à leur disposition, accessible sur ordinateur, tablettes et smartphones, complémentaire des interventions de sensibilisation de l'association dans les collèges et lycées franciliens.

Chaque année dans ses permanences, l'association accueille un grand nombre de lycéen-ne-s qui réalisent des travaux collectifs (dans le cadre des travaux personnels encadrés (TPE) sur le sujet, soit des mutilations sexuelles féminines, soit sur les mariages forcés. Ils pourront trouver une suite à leurs recherches et réflexions dans cette lettre d'information digitale qui, pour la première année de réalisation,



sera totalement innovante et expérimentale.

Le contenu de la lettre d'information (e. newsletter) donnera les bonnes nouvelles du mois telles que, par exemple :

- 200 villages en Afrique ayant décidé d'abandonner les mutilations sexuelles féminines et les mariages précoces,
  - tel pays vient de se doter d'une loi condamnant les violences intrafamiliales,
  - une information culturelle : tel film (ou livre ou chanson) éditée sur tel ou tel sujet,
  - des activités près de chez eux : tel jour une sensibilisation dans un collège ou lycée,
  - un quizz (avec réponse au numéro suivant), savez-vous ?,
  - et un memento en cas de besoin : à qui téléphoner ?
- Cette newsletter devrait constituer 1 page.

#### Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : une rédactrice

Moyens matériels: 1 ordinateur, 1 connexion à internet, 1 abonnement à Mailchimp

#### Intérêt régional :

Grande cause régionale 2014

#### Public(s) cible(s) :

500 femmes et adolescentes victimes (ou potentielles victimes) des violences intrafamiliales telles que les mutilations sexuelles et les mariages forcés.

#### Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
1 ordinateur avec logiciels dédiés	3 000,00	9,96%	Ministère des Droits des femmes	19 500,00	64,74%
Prestations de services	7 000,00	23,24%	CRIF	10 500,00	34,86%
Abonnement Mailchimp	120,00	0,40%	Fonds propres	120,00	0,40%
Personnel	20 000,00	66,40%	<b>Total</b>	<b>30 120,00</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total</b>	<b>30 120,00</b>	<b>100,00%</b>			

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS****Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2012	Soutien à la prévention	10 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	10 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	15 000,00 €
	Montant total	45 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014742</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : PROMOTION DE LA SANTE ET ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES EN ILE-DE-FRANCE</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	57 100,00 €	17,51 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
 14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ODYSSEE ART  
 Adresse administrative : 36 BOULEVARD JOHN KENNEDY  
 94000 CRETEIL  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Reza DANESHVAR, Président

Date de publication au JO : 30 octobre 1999

N° SIRET : 47783885800017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Promotion de la santé et accompagnement des femmes victimes de violences en Ile-de-France

Date prévisionnelle de début de projet : 21 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Odyssee Art crée des projets innovants à travers des études et des rencontres directes avec le public et ses partenaires en lien avec les thématiques de prévention santé, d'égalité, d'éducation afin de sensibiliser, d'informer, et motiver le public jeunes, femmes isolées et personnes handicapées au sein des quartiers défavorisés sur leurs droits, l'accès au logement, à l'université, à la santé et à la formation. L'objectif est de favoriser l'égal face à la santé, les chances de réussite, l'intégration sociale et professionnelle durable en privilégiant la communication, le dialogue et la confiance dans les quartiers les plus défavorisés et auprès du public qui en a le plus de besoin.

Les formes d'interventions sont variées telles que : le théâtre-forum, des ateliers créatifs, le groupe de parole/ thérapie, l'accompagnement collectif., ainsi que des réalisations de films, d'affiches.

1.350 personnes ont bénéficié de ces interventions :

802 filles / femmes,

540 hommes / garçons,

dont 100 personnes handicapées physiques.

Plus de 1.000 spectateurs (tout public confondu) lors des représentations publiques ( lectures, spectacles , projection de films, débat) ,

dont 100 demandeuses d'emploi (femmes adultes et jeunes)

Les femmes et les filles représentent 70% de ces participants.

L'association propose de promouvoir une bonne santé sexuelle et affective incluant les relations de genre et de mieux prendre en compte la souffrance psychique des femmes victimes de violences. Ce projet "Egalité-Respect" s'appuie sur des observations de terrain et des interventions régulières auprès d'un public scolaire, en insertion ou de femmes isolées, réalisées sur les mêmes communes et en collaboration avec les mêmes partenaires. Il se fonde sur des interventions, des conférences et des actions menées depuis plus de vingt ans par Odyssée Art.

### **Description :**

Le projet se décline en deux axes principaux :

- accompagner les femmes victimes de violences conjugales ( avec ou sans enfant) sous la forme de 15 séances de réunion/ 20 séances d'atelier, groupe de parole, pour chacun des 6 foyers ciblés en Ile-de-France. Il s'agit de sensibiliser les femmes isolées à l'égalité de sexes que ce soit au niveau familial, social et professionnel et les aider à lutter contre les violences dont elles sont victimes pour mieux recouvrer leur vie et l'autonomie.

- éduquer à la vie affective et sexuelle des jeunes sous la forme de 50 séances de réunion, préparation et bilan avec les partenaires/ 60 séances d'interventions (théâtre, atelier) dans 45 classes, 90 séances de groupe de parole. L'intervention auprès des mêmes groupes de jeunes se fera sur une durée d'un an et, si besoin, avec un suivi individuel ensuite pendant trois ans. Il s'agit de mener une éducation à la sexualité par le biais du dialogue et d'une vraie mixité.

Le projet a pour objectif de :

- dénoncer les violences subies par les femmes,
- établir le dialogue et le respect entre les sexes,
- mettre en évidence les conséquences des violences sexistes,
- permettre une véritable éducation à la sexualité.

### **AVEC DES SPECTACLES DEBATS**

spectacles de théâtre- forum sur le thème de l'égalité, la place de femme dans ce siècle, l'avenir, le regard des jeunes sur l'égalité... suivis de débats sur les différents thèmes abordés lors de la représentation. Les discussions traiteront des relations filles-garçons : jalousie, désir, possession, l'amour, mariage forcé, de l'égalité professionnelle, de l'éducation, des inquiétudes des filles quant à leur avenir professionnel ou encore des discriminations des filles au sein des familles. Il s'agit également d'améliorer la prise de parole du public féminin et d'encourager le dialogue et le respect entre les deux sexes.

### **AVEC L'INTERVENTION D'UN MEDECIN SEXOLOGUE**

et d'une assistante sociale partenaire auprès des bénéficiaires afin de les informer et répondre à leurs questions.

### **AVEC DES ATELIERS**

-Atelier jeunes : Pour aider et motiver les jeunes (notamment les filles) à (re)trouver leur autonomie, des ateliers de coaching (image de soi, code vestimentaire, communication verbale et non verbale), des ateliers sur les droits du travail et l'orientation pour aider et encourager les jeunes femmes à trouver une

formation ou des études adaptées selon leur motivation et leur désir. Des ateliers artistiques seront également mis en place, afin de les ouvrir à l'art et permettre aux femmes de s'exprimer autrement.

Les participants bénéficieront également des informations nécessaires sur les soins gratuits et les diverses prises en charge, les démarches pour trouver une formation, des aides et bourses pour rentrer dans les grandes écoles et les universités, ainsi que sur les démarches existantes pour s'émanciper (juridiques, psychologiques...).

#### ET AVEC LA CREATIONS D'OUTILS

dont la réalisation d'un CD audio, d'affiches à partir de textes conçus et écrits par les participants (es) et, par la suite, diffusés auprès des partenaires du projet et des associations.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 6 comédiens du théâtre forum, 1 directeur, 1 chargé de communication, 1 auteur/metteur en scène, un médecin-sexologue, une assistante sociale

Moyens matériels : salle d'accueil, ordinateur portable, projecteur, documents divers pour les débats (livres, films...)

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

#### **Public(s) cible(s) :**

80 femmes isolées en foyer ou CHRS ayant subi des violences conjugales dans les départements et lieux suivants :

75 : Fondation Mercie, Centre maternel national Ledru-Rolin

91 : Centre Henry Dunant à Corbeil Essonne, Grigny avec France Terre d'asile, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Cité Bethléem à Souzy-la-Briche

94 : Créteil,

77 : Chrs Phare à Champs-sur-Marne

600 jeunes en insertion, lycéens, étudiants dans les départements et lieux suivants :

91 : Lycée professionnel Geoffroy Saint-Hilaire à Étampes, lycée Maurice Eliot à Épinay-sous-Sénart,

93 : Lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois, Lycée polyvalent Maurice Utrillo à Stains,

94 : Foyer des jeunes France terre d'Asile à Boissy-Saint-Léger, Lycée Frédéric Mistral à Fresnes, Lycée gabriel péri à Champigny-sur-Marne,

77 : Lycée polyvalent Sonia Delaunay à Cesson/ Lycée Polyvalent Les Pannevelles à Provins; Lycée François Couperin à Fontainebleau.

#### **Localisation géographique :**

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE ET MARNE
- ESSONNE
- VAL DE MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, énergie)	3 350,00	5,87%	Etat Politique de la Ville	8 000,00	14,01%
Services externes (location, assurance)	3 150,00	5,52%	CNASEA	1 200,00	2,10%
Autres services externes (honoraires, publicité, déplacements, frais postaux et telecom)	11 600,00	20,32%	ARS	22 000,00	38,53%
Personnel	39 000,00	68,30%	CRIF	10 000,00	17,51%
<b>Total</b>	<b>57 100,00</b>	<b>100,00%</b>	CG 93 et 91	15 000,00	26,27%
			Fonds propres	900,00	1,58%
			<b>Total</b>	<b>57 100,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	16 700,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	22 000,00 €
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	15 000,00 €
2012	Egalité femmes-hommes	12 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	23 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	27 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	27 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>142 700,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014747</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CREATION D'UNE PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS PSYCHIQUES DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET/OU INTERFAMILIALES A PARIS</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	15 080,00 €	33,16 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LIGUE DES FEMMES IRANIENNES POUR LA DEMOCRATIE  
Adresse administrative : 21 TER RUE VOLTAIRE  
75011 PARIS  
Statut Juridique : Association  
Représentant : Madame Paule SOBY, Présidente

Date de publication au JO : 21 novembre 1990

N° SIRET : 42851439200029

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Création d'une permanence d'accès aux soins psychiques de femmes victimes de violences conjugales et/ou interfamiliales à Paris

Date prévisionnelle de début de projet : 24 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 23 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association centre son activité sur :

- une permanence psychologique, pour la prise en charge des femmes victimes de violences, très souvent en état de "stress post-traumatique", dans leur langue d'origine sans l'intervention d'un tiers,
- le soutien, l'accompagnement et le suivi des femmes victimes de violences conjugales et familiales dans les démarches juridiques et administratives,
- l'accès aux droits dans les domaines de santé, emploi, juridique, logement, scolarisation, demande

d'asile,

- la médiation socioculturelle dans les domaines : familial, scolaire, santé, logement, etc. dans un processus de re-construction des liens familiaux vers l'autonomie et la responsabilisation (En 2013, 17% des médiations étaient relatives aux violences conjugales).

-l'animation d'ateliers socio-éducatifs, socioculturels, sur les droits et obligations, sur le système de santé, sur l'intégration professionnelle etc. En 2013, 19 participantes ont bénéficié d'une meilleure connaissance du vocabulaire relatif à la santé, 10 adolescentes dans le domaine de l'éducation sexuelle et du suivi gynécologique, 200 personnes environ ont participé aux ateliers sociolinguistiques. 4 ateliers de dessin ont réuni 5 à 7 personnes par séance .

-la scolarisation des enfants des familles primo-arrivantes,

-l'organisation de 10 sorties culturelles pour 15 personnes : musée, concert, théâtre, en 2013,

La Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie - LFID possède un fonds documentaire à la disposition des professionnels et du public.

En 2013, les salariées et les bénévoles de l'association ont participé à plusieurs formations dont celles concernant la lutte contre les violences faites aux femmes organisées par la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF), ou par la FNSF, ou le Collectif national des droits des femmes (CNDF), le Ministère des Droits des femmes, ou l'Association Femmes Inter Associations Inter Service Migrants.

Elle a aussi participé à plusieurs séminaires rencontres/débats dont la Journée de prévention des mutilations sexuelles féminines organisée par la Délégation régionale aux droits des femmes, le séminaire "Violences faites aux femmes : urgence de santé publique" organisé par la MIPROF etc.

Depuis des années, l'association fait partie des réseaux, des comités et collectifs dans les champs de la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes ainsi que les discriminations multicritères.

En 2013, l'association a pris en charge 186 personnes.

L'association souhaite développer la prise en charge psychologique des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

### **Description :**

L'objectif de ce projet consiste à apporter une réponse spécifique et globale aux femmes victimes de violences conjugales et/ou interfamiliales, qu'elles soient physiques et/ou psychologiques.

En effet, les conséquences de ces violences, mises à part d'évidentes séquelles physiques et psychologiques sur la victime elle-même, ont un très grand impact sur les enfants et l'entourage de la femme victime.

Ces conséquences joueront, a fortiori, un rôle prédominant dans la vie psycho-affective et socioprofessionnelle des enfants. Une prise en charge insuffisante et/ou non adaptée impacte les générations futures.

Ces troubles sont nombreux. A titre d'exemple :

- les troubles somatiques et psychosomatiques,
- l'Etat de Stress Post-Traumatique<sup>1</sup>,
- l'anxiété,
- les phobies,
- les syndromes anxio-dépressifs, etc.

A cela s'ajoutent les antécédents psychologiques/psychopathologiques de la victime (qu'ils aient été traités ou non), le bagage culturel et éducatif ainsi que l'expérience individuelle d'avant et pendant les violences.

La prise en charge spécifique doit impérativement être diversifiée, modulable, presque «sur mesure», et nécessairement comporter plusieurs temps afin d'apporter des réponses adéquates à chaque étape de l'accompagnement.

Les dispositifs proposés pourront se décliner comme suit :

1- Pré-évaluation par entretien individuel des femmes victimes de violences et de leur situation au regard de :



- la nature des violences subies,
- la présence ou non d'enfant,
- du statut familiaal de la femme (isolée ou non),
- l'insertion sociale et/ou professionnelle, etc.,

afin de déterminer le degré de dangerosité, les actions et mesures à mettre en place et leur degré d'urgence, la stratégie globale de prise en charge au niveau psycho-socio-éducatif.

2- Prise de décision en réunion d'équipe afin d'établir le plan d'action.

3- Evaluation psychologique en entretiens individuelles à des fins de diagnostic et choix de la méthode psychothérapeutique.

Ensuite, différents types d'actions sont nécessaires :

1- A visée psychothérapeutique pour aider la re-construction personnelle :

- Prise en charge psychologique : soutien psychologique, psychothérapie individuelle (psychothérapies brèves, motivationnelle, etc.) par la psychologue trilingue (français, anglais, persan) pour les femmes victimes de violences qui ne maîtrisent pas la langue française,

- Groupe de parole dont les thèmes seront choisis selon les besoins et en adéquation avec la stratégie psychothérapeutique.

2- Actions récurrentes afin de pérenniser les résultats et prévenir les rechutes :

- groupes de parole,
- soutien psychologique en entretiens individuels ponctuels.

3- Actions complémentaires :

- Sophrologie en séance individuelle et/ou en groupe, aidant à canaliser les émotions/réactions;
- D'autres thérapies : psychodrame, art-thérapie, ateliers (écriture, poésie, peinture, musique,...),
- Ateliers psycho-éducatifs à des fins de réinsertion psycho-sociale.
- Ateliers socio-professionnels en vue de leur réinsertion.

Enfin, la capitalisation des savoir-faire et le retour d'expériences sont primordiaux afin d'améliorer les dispositifs en place.

Des séminaires et groupes de travail pourront être envisagés au niveau national.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : agent d'accueil, psychologues, animatrices

Moyens matériels : salles d'activités, de consultation, de séminaire, bureau de permanences.

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

#### **Public(s) cible(s) :**

15 femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

#### **Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Services externes (locations de salles)	672,00	4,46%
Autres services externes (frais postaux et telecom, honoraires)	10 040,00	66,58%
Personnel	4 368,00	28,97%
Total	15 080,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
DRJCS	2 500,00	16,58%
Emploi aidé Etat	3 530,00	23,41%
CRIF	5 000,00	33,16%
Participation des adhérents, dons	750,00	4,97%
Fonds propres	800,00	5,31%
Ville de Paris	2 500,00	16,58%
Total	15 080,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014748</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE MARIAGES FORCES ET DE CRIMES DITS D'HONNEUR ET DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU DE PREVENTION</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	9 000,00 €	50,00 %	4 500,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>4 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ADRIC AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERCULTURELLES POUR LA CITOYENNETE

Adresse administrative : 7 RUE DU JURA  
75013 PARIS 13

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Catherine KRIEGEL, Présidente

Date de publication au JO : 10 janvier 2004

N° SIRET : 45190253000026

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : accompagnement des femmes victimes de mariages forcés et de crimes dits d'honneur et développement d'un réseau de prévention

Date prévisionnelle de début de projet : 21 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'ADRIC est une association de loi 1901, reconnue d'intérêt général et agréée entreprise solidaire. En partenariat avec les actrices et acteurs locaux et selon les besoins identifiés, elle met en place des actions de sensibilisation, de formation, d'étude/diagnostic et de capitalisation des savoirs.

En s'appuyant sur une démarche interculturelle, ses actions visent à la sensibilisation et à la qualification

des femmes et des hommes, professionnel-le-s et bénévoles, citoyen-ne-s, notamment les jeunes.

Ses principales thématiques d'intervention sont la promotion des valeurs de la citoyenneté démocratique, notamment la laïcité et l'égalité des femmes et des hommes, la lutte contre les discriminations (sexisme, racisme et cumul des discriminations), la prévention des violences subies et agies par les jeunes, l'exercice de la parentalité et la gestion de la diversité culturelle dans l'intervention sociale.

En 2013,

- les élèves (lycées, collèges) et jeunes constituaient 59 % des bénéficiaires de ces actions de sensibilisation,

- les travailleurs sociaux et médico-sociaux dont des animateur-es, éducateur-es et éducateur-es spécialisé-e-s, assistant-e-s sociaux, interprètes, conseiller-e-s en économie sociale et solidaire :20 %,

- les agents des collectivités territoriales, élu-e-s locaux 9 %, les personnels éducatifs (enseignant-e-s, inspecteurs académiques et chefs d'établissements, assistant-e-s maternelles), sages-femmes : 5 %.

En 2012-2013, l'ADRIC a rencontré de plus de 4.500 jeunes francilien-ne-s dans 23 lycées d'Ile-de-France (dont 16 nouveaux établissements), dans les Académies de Paris, Versailles et Créteil, pour débattre des questions qu'ils et elles se posent sur l'égalité des filles et des garçons, et leur permettre de prendre conscience qu'ils et elles peuvent être acteur-trices de l'égalité, notamment par la mise en réflexion de ce qu'ils et elles produisent, et de la manière dont ils et elles peuvent se positionner face à des violences ou à des inégalités.

L'année 2013 a été l'année du développement des prestations de formation qui ont augmenté de 34 % par rapport à l'année 2012, accompagnant ainsi un plus grand nombre d'acteurs sociaux pour optimiser leur intervention dans la lutte contre les violences, les discriminations et les exclusions, en faveur de l'accès aux droits humains et à l'égalité, et pour le développement de la citoyenneté. En 2013, l'ADRIC a mené 74 % de ces actions sur les huit départements de la région Ile-de-France.

Depuis 2008, l'ADRIC a développé une activité de capitalisation des savoirs au profit d'une meilleure qualification des acteurs de terrain. A partir de recherche-action-formation, elle élabore des guides méthodologiques : « Face aux violences et aux discriminations : accompagner les femmes issues des immigrations », « Agir pour la laïcité en contexte de diversité culturelle. Des idées reçues à une pratique citoyenne », « Femmes primo-arrivantes : de l'accueil à l'intégration », « La parentalité dans tous ses états. Pour une démarche interculturelle avec les familles et les professionnels ».

En 2013, l'ADRIC a été sollicitée par d'importantes instances consultatives tel que le groupe de travail EGATER (Egalité femmes/hommes & Egalité territoriale) mis en œuvre au sein du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

### **Description :**

L'association propose un projet d'« Accompagnement des femmes victimes de mariage forcé et des crimes dits d'honneur : qualification des acteurs de terrain et développement d'un réseau de prévention ».

Elaboré en partenariat avec un collectif de partenaires œuvrant dans la prévention des violences faites aux femmes et dans l'accompagnement des victimes, il s'agira de :

- favoriser une meilleure connaissance auprès des acteurs œuvrant dans l'éducation, la prévention et la protection, des phénomènes spécifiques de violences conjugales et/ou intrafamiliales liés aux mariages forcés et aux crimes dits d'honneurs ;

- faire connaître à ces publics les nouvelles mesures législatives et les actuels dispositifs de protection et de prise en charge globale des victimes de ces violences ;

- diffuser les outils existants pour favoriser le développement, en Ile-de-France, des actions de prévention et de protection des victimes de mariage forcé et de crime dit d'honneur ;

- élargir le réseau des personnes et des structures ressources en Ile-de-France, concernées par la lutte contre ce type spécifique de violences intrafamiliales.

La réalisation de ces objectifs se fera à travers :

- la mise en place d'un séminaire de sensibilisation à destination des professionnels de terrain ,
- et à travers la diffusion du guide méthodologique réalisé par l'ADRIC avec un collectif de partenaires : Commission départementale contre les violences faites aux femmes des Hauts-de-Seine, l'Observatoire des violences à l'encontre des femmes (Saint-Denis), l'Observatoire de l'Égalité Femmes-Hommes de la Ville de Paris, le Réseau Agir avec elles, l'association Voix de femmes, l'association FIT – Une Femme un Toit, le Réseau JVMF (Réseau juristes contre les violences liées au mariage forcé).

Ce guide présente une synthèse des savoirs et des pratiques, des dispositifs et des mesures législatives existant dans le champ de la prise en charge et de l'accompagnement des victimes de mariage forcé et de la prévention en direction des publics concernés.

Le projet se déroulera en trois étapes :

1) De novembre 2014 à janvier 2015.

Création d'un atelier de pilotage avec 70 partenaires pour la mise en place du séminaire et pour amorcer l'élargissement du réseau consacré à la prévention des mariages forcés et des crimes dits d'honneur.

2) De février à mars 2015.

Mise en place du séminaire de sensibilisation d'une journée et diffusion du guide méthodologique sur les mariages forcés et les crimes dits d'honneur destiné à 70 professionnels de l'éducation, de la prévention et de la protection, en lien avec les filles et les femmes, victimes ou pas, et avec les parents (écoles, centres sociaux, clubs de prévention, organismes liés à la justice et à la protection sociale, etc... ).

Le contenu du séminaire portera sur les axes suivants :

- des éléments d'analyse pertinente des mécanismes mis en œuvre dans les violences du mariage forcé et des crimes dits d'honneur,
- une grille pour l'évaluation de la situation,
- des dispositifs de prise en charge, des outils de sensibilisation, et des actions de prévention, notamment auprès des jeunes (campagnes, intervention en milieu scolaire).
- Une fiche d'évaluation et un questionnaire recueilleront les questionnements des participants et leur disponibilité à intégrer un réseau consacré à la prévention des mariages forcés et des crimes dits d'honneur.

3) D'avril à mai 2015

Développement et élargissement en Ile-de-France du réseau consacré à la prévention des mariages forcés et des crimes dits d'honneur par une réunion plénière des 20 partenaires impliqués dans l'atelier de pilotage et d'autres partenaires mobilisés lors du séminaire. En s'appuyant sur les acquis du séminaire et sur les données recueillis dans les fiches d'évaluation et les questionnaires renseignés à l'issue du séminaire, cette réunion permettra de mettre en place des outils de pérennisation en vue de l'élargissement sur le territoire d'Ile-de-France de ce réseau.

Pour les actions de qualification, l'ADRIC mobilisera plusieurs types d'acteurs dont les suivants :

- Les acteurs sociaux : Association la Brèche (77), Archipélia (75), CASDAL 14 (75), les éducateurs spécialisés en formation à l'IRTS - Institut régional de travail social de Paris Ile-de-France, etc.
- Les associations spécialisées dans l'accueil des femmes : CIDFF des départements d'Ile-de-France, Maisons des femmes d'Asnières et de Montreuil ainsi que les partenaires de leurs réseaux réciproques
- Les associations spécialisées dans l'accueil des migrant-e-s : La Cimade, Femmes-relais de Bobigny, AFAVO (95)
- Les associations œuvrant dans l'accueil des jeunes : Planning Familial
- Les équipes éducatives et pédagogiques des lycées, dont le Lycée Blanqui de Saint-Ouen et le Lycée Joliot-Curie de Nanterre, et les collèges du Val d'Oise.

L'ADRIC s'appuiera également sur les réseaux de certains de ces acteurs pour étendre la mobilisation.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une directrice, une responsable de formation, des formateurs

Moyens matériels : 2 bureaux, internet et téléphones, colissimos, 1 salle pour les réunions du comité de pilotage, 1 salle pour le séminaire, 1 salle pour la réunion des partenaires en vue de l'élargissement du réseau.

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

70 professionnels associatifs et institutionnels de l'accompagnement et la prévention des violences faites aux femmes, acteurs socio-éducatifs (enseignants, assistants sociaux, infirmiers, animateurs, éducateurs spécialisés, médiateurs, référents associatifs, etc.) en lien avec les filles et les femmes, victimes ou pas de violence intrafamiliales, et avec leurs parents.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats de documents pédagogiques	700,00	7,78%
Locations	650,00	7,22%
Autres services externes (déplacements, frais postaux et telecom)	961,00	10,68%
Personnel	6 689,00	74,32%
Total	9 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
CRIF	4 500,00	50,00%
Subventions d'associations	4 500,00	50,00%
Total	9 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	4 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	100 000,00 €
2012	Egalité femmes-hommes	4 700,00 €
2012	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	100 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	8 500,00 €
2013	Jeunes pour l'égalité	100 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	6 750,00 €
2014	Jeunes pour l'égalité	100 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	6 500,00 €
	Montant total	431 450,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014750</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : VIOLENCES CONJUGALES, MARIAGES FORCES, HARCELEMENT SEXUEL</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	43 010,00 €	46,50 %	20 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		20 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ATF - ASSOCIATION DES TUNISIENS EN FRANCE  
Adresse administrative : 5 RUE LOUIS BLANC  
75010 PARIS  
Statut Juridique : Association  
Représentant : Monsieur Mohamed-Lakdhar ELLALA, Président

Date de publication au JO : 3 janvier 1982

N° SIRET : 33877188400057

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : lutter contre les violences faites aux femmes : violences conjugales, mariages forcés, harcèlement sexuel

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association développe un projet collectif et global d'accompagnement des populations issues de l'immigration pour une meilleure insertion sociale, pour leur accès à la citoyenneté et pour l'égalité des droits autour des axes suivants :

- promouvoir l'égalité des droits femmes/hommes et défendre l'égalité des droits,
- prévention sanitaire et accès aux droits à la santé,
- actions socioculturelles,



- développement de la vie associative.

Ces axes stratégiques sont déclinés en projets sectoriels articulés de manière complémentaire, tels que :

- accueil, information et orientation : ouverts quotidiennement à tous publics,
- médiation sociale et juridique et accompagnement pour l'accès aux droits (permanences régulières ouvertes à tous mais fréquentées par un public majoritairement migrant),
- actions culturelles (expositions, Soirées de poésie des deux rives, rencontres-débats pour tous publics),
- actions spécifiques en faveur des migrants âgés (accompagnement juridique et administratif),
- publications d'outils d'information sur l'association et ses activités «La Lettre de l'ATF» et d'une revue «Les Cahiers de l'ATF»,
- publication d'outils d'information grand public : Guide Juridique à l'usage des jeunes issus de l'immigration maghrébine, plaquette contre les mariages forcés, plaquette contre les discriminations,
- production d'outils pédagogiques en partenariat avec d'autres associations ou seuls : une plaquette, des affiches et des messages contre le sida, des cassettes contre le racisme et pour l'accès au droit de vote, des messages contre le sida, etc...

La permanence d'accueil pour les femmes victimes de violences a reçu 60 victimes en 2013.

L'association a organisé, le 25 novembre 2013, un débat "Violences contre les femmes de l'immigration" auquel 35 personnes ont participé. Elle a distribué 300 dépliants bilingues arabe-français, et diffusé 200 affiches bilingues contre les mariages forcés.

Un cahier de l'ATF est mis à disposition sur le thème : "La virginité, une qualité essentielle de la personne?".

L'association souhaite développer son activité de prévention et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

### **Description :**

Le projet de l'association se décline en

1- une permanence hebdomadaire d'accueil, et d'accompagnement des femmes victimes de violences, de mariages forcés et/ou imposés et en difficultés d'accès réel aux droits, dans un espace confidentiel, par des intervenantes qualifiées (psychologue et juriste), chaque mercredi de 10h à 12h30, à partir du 01 décembre 2014, à l'espace Farabi, au 3-5 rue Louis Blanc à 75010-Paris. La permanence d'accueil des femmes victimes de violence sera néanmoins toujours ouverte aux cas d'urgence.

2- une campagne d'information et de prévention des violences faites aux femmes, avec

- 1.000 affiches bilingues (arabe et français) «Stop aux violences faites aux femmes»,
- un dépliant bilingue (en français et en arabe) contre les violences faites aux femmes contenant des adresses de recours et des associations chargées de l'aide et de la défense des femmes victimes des violences, dont 1.000 auront pour sujet la lutte contre les violences faites aux femmes, 1.000 contre les mariages forcés. Ils seront distribués dans les associations partenaires et auprès des acteurs sociaux dans les départements : 75, 91, 92, 93, 94 et 95.

- la campagne d'affichage se déroulera sur 30 marchés de quartier dans les villes suivantes :

à Paris :

- marché de Barbès, 18ème arrondissement,
- marché de la Porte de Clignancourt, 18ème arrondissement,
- marché de la Porte de Montreuil, 20ème arrondissement,
- marché de Belleville, 20ème arrondissement;

en l'Essonne :

- marché de Massy,
- marché place du comte Haymon, Corbeil-Essonnes,
- marché place Bretten, Longjumeau,
- marché place de la libération, Chilly-Mazarin;

dans les Hauts-de-Seine :

- marché rue Albert Petit, Bagneux,
- marché rue Antoine Frataci, Vanves,
- marché Gabriel Péri, Colombes,
- marché du centre, Nanterre;

en Seine-Saint-Denis :

- marché des Quatre chemins, Aubervilliers,
- marché de la gare, Aulnay-sous-Bois,
- marché place du 8 mai 1945, La Courneuve,
- marché de Saint-Denis;

dans le Val-de-Marne :

- marché Auguste Delaune, Villejuif,
- marché place Lénine, Champigny-sur-Marne,
- marché des Gondoles, Choisy-le-Roi,
- marché rue des écoles, Créteil.

3- une action spécifique pendant la semaine pour l'égalité femmes/hommes et contre les discriminations avec

- une exposition sur le thème «Femmes contre les violences et pour l'égalité dans les faits», à partir du 15 décembre 2014, à l'espace Farabi, 3, rue Louis Blanc à Paris,
- une conférence/débat sur "L'égalité en droit et dans les faits quelles perspectives pour les femmes migrantes ?", le 17 décembre 2014, à Massy (Essonne);

4- un séminaire sur le thème "L'ordonnance de protection des femmes victimes de violences», le 24 janvier 2015, à Aubervilliers (93), animé par des juristes et des assistantes sociales, en partenariat avec les acteurs associatifs et/ou institutionnels partenaires;

4- la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2015;

5- la célébration de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre 2014, avec, pendant une semaine,

- une exposition
- une projection débat
- une table ronde sur le thème «Femmes migrantes et violences ici et là-bas».

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels : 1.000 affiches, 2.000 dépliants, locaux équipés (salle de 130 m<sup>2</sup>), internet à la disposition des usagers

#### **Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

#### **Public(s) cible(s) :**

Femmes migrantes maghrébines, jeunes filles issues de l'immigration susceptibles de subir toutes formes de violences, et, en particulier des mariages forcés.

Tout public des quartiers populaires.

Soit environ 1.000 personnes par la campagne d'affichage dans les quartiers, 3.000 personnes sensibilisées par les dépliants remis aux associations et distribués sur les marchés, soit, avec les actions évènements, 6.000 personnes au total.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	708,00	1,65%	Etat emplois aidés	2 010,00	4,67%
Services externes (locations, entretien, assurances, documentation)	4 726,00	10,99%	ACSE	13 000,00	30,23%
Autres services externes (honoraires, publications, transports, missions-réceptions, frais postaux et telecom)	7 070,00	16,44%	CRIF	20 000,00	46,50%
Personnel	30 506,00	70,93%	Ville de Paris	8 000,00	18,60%
<b>Total</b>	<b>43 010,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>Total</b>	<b>43 010,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	20 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	20 000,00 €
2011	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	8 000,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	20 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	10 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	30 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	800,00 €
2013	Soutien à la prévention	7 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	700,00 €
2014	Soutien à la prévention	7 000,00 €

2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	10 000,00 €
2014	Méditerranée	11 486,00 €
	Montant total	138 986,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014751</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : "STOP VIOLENCES SEXISTES" CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES EN ILE-DE-FRANCE</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	61 000,00 €	32,79 %	20 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : FASTI - FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS IMMIGRES

Adresse administrative : 58 RUE DES AMANDIERS  
75020 PARIS 20

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Francis LECOMTE, Président

Date de publication au JO : 23 mai 1967

N° SIRET : 78426339400057

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : "Stop violences sexistes" conjugales et intrafamiliales en Ile-de-France

Date prévisionnelle de début de projet : 21 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La FASTI fédère un réseau d'une soixantaine d'associations autonomes, les ASTI – Associations de Solidarité avec les Travailleur-euse-s Immigré-e-s en vue d'une véritable solidarité quotidienne entre personnes françaises et issues de l'immigration, sur le terrain en France, en apportant assistance, informations et orientations en développant des activités comme :

-l'accès aux droits des personnes immigrées par l'animation de permanences d'accueil et accompagnement juridique, administratif et social,

- la lutte contre les violences et toutes les formes de discrimination,
- des cours et ateliers d'apprentissage de la langue française pour les personnes allophones,
- du soutien scolaire et des animations périscolaires,
- des activités interculturelles, conviviales et de réflexion sur la citoyenneté

La région Ile-de-France réunit un tiers des membres de la FASTI, dans 17 ASTI membres dans 5 départements :

- 6 dans les Yvelines
- 2 dans l'Essonne
- 5 dans les Hauts-de-Seine
- 2 en Seine-Saint-Denis
- 2 à Paris

De plus, au siège de la FASTI à Paris, des actions locales (permanences d'accès au droits, accueil violences, ateliers et groupes de paroles) bénéficient à environ 1.500 personnes immigrées et issues de l'immigration vivant en Île-de-France.

L'association souhaite développer le projet « Stop violences sexistes » qui a pour objectif de lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales dont peuvent être victimes les femmes, et plus particulièrement les jeunes femmes immigrées.

Ainsi, ce projet se décline en 4 objectifs spécifiques :

- 1/ Informer les femmes immigrées sur leurs droits afin de prévenir les situations de violence conjugale ou intrafamiliale,
- 2/ Détecter les situations de violence conjugale ou intrafamiliale subies par les femmes,
- 3/ Accompagner les femmes immigrées en situation de violence conjugale ou intrafamiliale dans leur accès au droit,
- 4/ Favoriser l'autonomie, la confiance en soi et la reconstruction personnelle des femmes ayant subi des violences conjugales ou intrafamiliales.

La stratégie d'intervention de ce projet repose sur :

- 1/ La mutualisation des connaissances, expériences et outils des ASTI sur la prévention, la détection, l'accompagnement vers l'accès au droit et vers l'autonomie des femmes immigrées victimes de violences;
- 2/ Le développement du travail en réseau, sur les différents territoires d'intervention des ASTI, afin d'améliorer l'orientation et l'accompagnement des femmes immigrées victimes de violences.

### **Description :**

#### 1/ 3 Rencontres régionales de mutualisation

La FASTI organisera 3 rencontres régionales de mutualisation, destinées aux ASTI et à leurs partenaires qui réuniront chacune 20 à 30 participant-e-s, soit environ 80 professionnels et bénévoles. Cette mutualisation, ces échanges, contribueront à la montée des compétences sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

#### 1.1 / Rencontre sur l'accueil des femmes dans les ASTI, pendant une journée.

Les participant-e-s réaliseront un état des lieux de l'accueil des femmes dans les ASTI afin de mieux évaluer les besoins sur les différents territoires. Les participant-e-s seront amené-e-s à mettre en commun et à interroger leurs propres pratiques d'accueil (quel type d'accueil ? par qui ? quelle organisation interne ? comment résoudre les cas complexes ? etc.). Des échanges autour des outils et méthodes de prévention des violences et détection des situations de violences, utilisés par les structures participantes, permettra de compléter cet état des lieux de l'accueil francilien.

Prévue en novembre, cette rencontre permettra également de réaliser le lancement du projet « Stop violences sexistes ».

#### 1.2 Rencontre sur le travail en réseau pendant une journée,

dans le cadre de l'accompagnement et de l'orientation des femmes immigrées victimes de violences. A cette occasion, les ASTI seront invitées à réaliser au préalable un état des lieux des personnes et

organisations ressources de leurs territoires, en vue de nouvelles perspectives d'amélioration du soutien aux femmes victimes de violences.

Différentes expériences pilotes du mouvement seront présentées à cette occasion, notamment la participation de la Fast iau réseau violences conjugales du 20ème arrondissement de Paris et celle de l'ASTI de Nîmes (APTI) sur le passage d'un réseau informel à un réseau formel via la signature de conventions.

1.3 Rencontre sur les outils de l'éducation populaire dans la lutte contre les violences pendant deux journées, en partenariat avec l'association « Quartiers du monde ». Les bénévoles apprendront ainsi de nouvelles techniques/méthodes pour aborder au sein de leurs activités (soutien à la parentalité, ateliers sociolinguistiques, groupes de parole et ateliers divers) la question des violences et de l'égalité, dans un objectif de prévention des situations de violences ainsi que des techniques d'animation permettant de créer des espaces de dialogue visant à aborder les droits des femmes de façon positive pour renforcer l'égalité femme/homme et donc limiter les violences en favorisant l'autonomie (empowerment) des femmes immigrées.

2/ Réalisation d'un état des lieux du suivi et de l'application de la loi.

Il s'appuiera sur le maillage territorial existant en région Ile-de-France des organisations participantes. Dans un premier temps, un questionnaire sera élaboré, puis diffusé aux associations (réseaux FNSF, FASTI, Cimade notamment, ainsi qu'associations partenaires). Les données récoltées seront ensuite analysées puis les résultats de l'enquête seront publiés. Une réunion publique de présentation de l'état des lieux sera organisée.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : une coordinatrice, une chargée de projet.

Moyens matériels : locaux, équipements, matériel d'animation et de communication.

**Intérêt régional :**

Grande cause régionale 2014

**Public(s) cible(s) :**

80 professionnels et bénévoles

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
------------------------------------------------------------------

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures	800,00	1,31%
Prestations et documentation	3 000,00	4,92%
Autres services extérieurs (publication, déplacements)	8 300,00	13,61%
Personnel	38 900,00	63,77%
Part de fonctionnement liée au projet (location, énergie, téléphone...)	10 000,00	16,39%
Total	61 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Etat Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (DAIC)	15 000,00	24,59%
ACSE	5 000,00	8,20%
CRIF	20 000,00	32,79%
Ville de Paris	5 000,00	8,20%
Fonds propres	16 000,00	26,23%
Total	61 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

Exercice	Montant
2014	20 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	30 000,00 €
2013	Méditerranée	10 000,00 €
2013	Aide à l'écriture de scénario (structures)	5 000,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	25 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	35 000,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	25 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015461</b>
--------------------------------------------

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CONTRIBUTION A LA REPRISE DE CONFIANCE EN SOI DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES PAR LE SPORT</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	30 783,00 €	16,24 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : IMPULSION 75  
 Adresse administrative : LYCEE BUFFON  
75015 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Rachid HALLAL, Président

Date de publication au JO : 15 mars 2008

N° SIRET : 50537729100024

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Contribution à la reprise de confiance en soi des femmes victimes de violences conjugales par le sport

Date prévisionnelle de début de projet : 21 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 21 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association « Impulsion 75 », reconnue organisme de formation, a mis en place un dispositif de coaching intensif au sein du lycée Buffon (15ème arrondissement de Paris), nommé « Classe préparatoire à l'emploi et l'avenir (CPEA) ». Il combine des activités de sport, théâtre, simulation d'entretiens, afin de remobiliser et sécuriser des parcours professionnels des jeunes en situation en décrochage scolaire et social.

Le CPEA fonctionne sous forme de sessions, volontairement limitées à 10 jeunes de toute la région Île-de-France, pour assurer un accompagnement individualisé de qualité et traiter les problématiques

personnelles (judiciaires, familiales, sanitaires) et professionnelles de manière optimale.

Chacune des sessions a une durée intensive de 5 semaines, pendant lesquelles les jeunes sont encadrés quotidiennement et à temps plein pour les préparer psychologiquement et physiquement à s'intégrer dans le monde professionnel.

Ces sessions sont suivies d'une seconde phase de 6 mois pour travailler leur immersion en formation ou en emploi, en étroite collaboration avec la mission locale.

En parallèle, l'association propose des activités de boxe éducative (boxe sans contacts ni compétition) à des jeunes des quartiers « politique de la ville » à Paris, ainsi qu'à des femmes victimes de violences conjugales, à des personnes en situation de handicap, dans une logique de mixité au sein du lycée - collège Buffon.

Les objectifs sont de sensibiliser et développer la pratique handisport, et initier les adhérents de l'association au langage des signes.

Dans un second temps, la mixité sociale est favorisée par la pratique sportive avec les élèves du lycée-collège.

Les publics concernés sont :

- des jeunes de 16 à 25 ans ayant décroché de toutes les structures éducatives et d'insertion professionnelle (mission locale, pôle emploi, etc.) ;
- des jeunes de populations défavorisées du territoire parisien, notamment des quartiers " politique de la ville " et pouvant basculer dans la délinquance (30% sous-main de justice), provenant des 18ème, 19ème, 20ème arrondissements. Les futurs stagiaires sont, soit adressés par la mission locale de Paris, soit sélectionnés lors des cours de boxe assurés par « Impulsion 75 ».

En 2014, ont bénéficié de cet accompagnement au cours de 5 sessions de coaching :

- 50 jeunes de Paris et d'Île-de-France
- 20 personnes en situation de handicap physique et/ou mental,
- et 15 femmes de l'association « Une femme, un toit », victimes de violences conjugales.

L'association propose de contribuer à la revalorisation des femmes à travers la pratique sportive.

### **Description :**

L'objectif principal est de développer une pratique sportive pour un public féminin, n'ayant pas accès ou ayant une image dégradée de son corps.

Plus précisément, il s'agira d'initier des femmes victimes de violences conjugales à une nouvelle discipline sportive, sur des créneaux horaires spécifiquement réservés. L'insertion sociale sera favorisée par leur intégration progressive aux cours traditionnels de boxe éducative, dans lesquels des jeunes, moins jeunes, femmes, hommes, lycéens, se côtoient.

Dans le même temps, les échanges sportifs seront favorisés entre les lycéens et jeunes sortis du système scolaire et un public féminin, dans un véritable esprit de mixité de pratique.

D'un point de vue qualitatif, il conviendra de réduire l'appréhension des femmes vis-à-vis d'autrui. Le sport (aéro boxe et boxe éducative sans contacts), dans un esprit ludique, encadré, contribuera à leur reconstruction

En 2011, une expérimentation avait été mise en place auprès de mères de famille, primo arrivantes du 15ème arrondissement de Paris afin de les initier à la pratique de la boxe éducative et de l'aéro-boxe. Forte des enseignements de cette expérience, l'association souhaite faire évoluer l'action en travaillant sur un nouvel axe social, à la faveur d'un rapprochement entre Impulsion 75 et l'association « Une femme un toit » qui accueille des femmes de 18 à 25 ans victimes de violences conjugales.

Les initiations à la boxe éducative ainsi que les activités d'aéro-boxe seront encadrées par deux éducateurs sportifs. Les entraînements auront lieu au sein du gymnase équipé du lycée Buffon, partenaire du projet, 16, boulevard Pasteur à Paris 15ème.

Dans un premier temps, des créneaux spécifiques horaires hebdomadaires permettront de travailler la

cohésion de groupe et l'intégration du rythme sportif. Dans un second temps, les créneaux de boxe éducative de l'association leur seront également ouverts.

En complément, partenaire actuel de l'association, le cabinet d'ostéopathie de Paris 15ème interviendra régulièrement ainsi qu'un psychologue du sport et un médecin généraliste. Il pourra proposer un pack santé aux jeunes femmes. Le but n'est pas de se substituer aux services de santé existants, mais de déceler des éventuelles problématiques de santé non traitées pour les orienter ensuite vers les services de santé compétents (bilan de santé, hôpitaux, etc.).

Il s'agira de favoriser la passerelle entre la pratique sportive sur des objectifs simples, et de repérer celles pour lesquelles le programme de remobilisation et de sécurisation des parcours peut être bénéfique.

Les femmes victimes de violences conjugales ont un déficit de confiance en soi et une vision péjorative de leur corps. Le sport, qui plus est de combat, est aussi un très bon "défouloir" du stress et demande une maîtrise de soi, renforce l'endurance et le mental. Les femmes peuvent ainsi sortir de leur isolement et s'ouvrir aux autres.

#### Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : un animateur sportif et éducatif

Moyens matériels : créneaux horaires réguliers dans un gymnase parisien, matériel sportif

#### Intérêt régional :

Grande cause régionale 2014

#### Public(s) cible(s) :

50 franciliennes de 18 à 25 ans, hébergées au sein du CHRS de l'association « Une femme un toit » à Paris, victimes de violences conjugales

#### Localisation géographique :

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de matières et fournitures	6 000,00	19,49%
Autres services extérieurs (publication, déplacements, autres)	12 200,00	39,63%
Personnel	12 583,00	40,88%
Total	30 783,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Etat DDCS	10 000,00	32,49%
Etat DRJCS	3 500,00	11,37%
ARS	5 000,00	16,24%
CRIF	5 000,00	16,24%
Ville de Paris	4 000,00	12,99%
APELS	2 500,00	8,12%
Fonds propres	783,00	2,54%
Total	30 783,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
-------------------------------------------------------

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---------------------------------------------

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Actions expérimentales sécurisation parcours de formation tournés vers l'emploi	80 000,00 €
2014	Actions expérimentales sécurisation parcours de formation tournés vers l'emploi	80 000,00 €
	Montant total	160 000,00 €